

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA
DECENTRALISATION

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA

COMMUNE D'AFANLOUM



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF TERRITORIAL ADMINISTRATION AND
DECENTRALIZATION

CENTRE REGION

MEFOU AFAMBA DIVISION

AFANLOUM COUNCIL

PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT (PCD) D'AFANLOUM



Réalisé avec l'appui :

Technique



Service de Liaison d'Etudes et de Conseils (SLEC)
BP 2536 Yaoundé; Email: slec2000@yahoo.fr,
www.slec-cameroun.org

et

Financier



Cellule Régionale du Centre
BP 660 Yaoundé, e-mail : pndp_crc_ce@yahoo.fr
Tél : 22 20 13 90/22 20 13 83

Novembre 2013

Sommaire

Résumé.....	v
Liste des abréviations.....	vii
Liste des tableaux.....	ix
Liste des figures.....	x
Liste des annexes.....	xi
INTRODUCTION.....	1
1.1. Contexte et justification.....	1
1.2. Objectifs.....	2
1.3. Structure du document.....	2
2. METHODOLOGIE.....	3
2.1. Préparation de l'ensemble du processus.....	4
2.1.1. <i>Mise en place du dispositif institutionnel de planification</i>	4
2.1.2. <i>Réunions d'information et de sensibilisation</i>	4
2.1.3. <i>Atelier de lancement</i>	5
2.1.4. <i>Restitution de la formation des OAL aux facilitateurs et membres du COPIL</i>	5
2.2. Collecte des informations et traitement.....	5
2.2.1. <i>Au niveau de l'institution Communale</i>	6
2.2.2. <i>Dans l'espace urbain</i>	6
2.2.3. <i>Dans les villages</i>	6
2.3. Consolidation des données du diagnostic et cartographie.....	8
2.4. Atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation.....	8
2.4.1. <i>Préparation de l'atelier</i>	8
2.4.2. <i>Réalisation de l'atelier</i>	9
2.5. Mise en place du mécanisme de suivi évaluation participatif.....	10
3. PRESENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE.....	11
3.1. Localisation de la commune.....	12
3.2. Milieu biophysique.....	13
3.2.1. <i>Climat</i>	13
3.2.2. <i>Sol</i>	13

3.2.3. <i>Relief</i>	14
3.2.4. <i>Hydrographie</i>	14
3.2.5. <i>Flore et faune</i>	15
3.3. Milieu humain.....	17
3.3.1. <i>Repères historiques de la Commune</i>	17
3.3.2. <i>Population de la Commune</i>	17
3.3.3. <i>Religions</i>	18
3.3.4. <i>Activités économiques</i>	18
3.3.4.1. <i>Agriculture</i>	19
3.3.4.2. <i>Elevage</i>	20
3.3.4.3. <i>Artisanat</i>	20
3.3.4.4. <i>Commerce</i>	20
3.4. Principaux services de l'espace communal.	21
3.5. Principales potentialités et ressources de la Commune	23
4. SYNTHÈSE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC.....	25
4.1. Synthèse du DIC	26
4.1.1. <i>Organigramme de la Commune d'AFANLOUM</i>	26
4.1.2. <i>Forces et faiblesses de la Commune</i>	27
4.1.3. <i>Axes de renforcement de la commune (dans les 4 domaines ci-dessus)</i>	28
4.2. Synthèse des données collectées sur la petite enfance	29
4.3. Synthèse des données sur la petite enfance.....	29
4.4. Synthèse des données sur les changements climatiques,	32
4.5. Principaux problèmes et besoins identifiés et consolidés par secteur.....	35
4.6. Tableau 10 : Synthèse des 8 microprojets prioritaires [dont 3 économiques et 5 sociaux] par village et au niveau de l'espace urbain.....	48
5. PLANIFICATION STRATEGIQUE.....	52
5.1. Vision et objectifs du PCD	53
5.2. Cadre logique par secteur.....	54
5.2.1. <i>Secteur : Agriculture</i>	54
5.2.2. <i>Secteur : Elevage</i>	56
5.2.3. <i>Secteur : Transport</i>	57
5.2.4. <i>Education de base</i>	57
5.2.5. <i>Enseignement secondaire</i>	58

5.2.6.	Secteur : Santé	59
5.2.7.	Secteur : VIH.....	60
5.2.8.	Secteur : Travaux publics.....	61
5.2.9.	Secteur : Eau.....	62
5.2.10.	Secteur : Energie.....	62
5.2.11.	Secteur : Petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat.....	63
5.2.12.	Secteur : Commerce	64
5.2.13.	Secteur : Forêt et faune.....	65
5.2.14.	Secteur : Tourisme.....	66
5.2.15.	Secteur : Mine, industrie et développement technologique.....	67
5.2.16.	Secteur : Communication.....	67
5.2.17.	Secteur : Affaires sociales.....	68
5.2.18.	Secteur : Promotion de la femme et de la famille.....	69
5.2.19.	Secteur : Postes et télécommunications.....	69
5.2.20.	Secteur : Développement urbain et habitat.....	70
5.2.21.	Secteur : Sport et éducation physique	70
5.2.22.	Secteur : Culture.....	71
5.2.23.	Secteur : Administration territoriale et décentralisation	71
5.2.24.	Secteur : Enseignement supérieur.....	72
5.2.25.	Secteur : Recherche scientifique et innovation.....	72
5.2.26.	Secteur : Domaine et affaires foncières.....	73
5.2.27.	Secteur : Jeunesse.....	73
5.2.28.	Secteur : Emploi et formation professionnelle	74
5.2.29.	Secteur : Travail et sécurité sociale.....	74
5.2.30.	Secteur : Environnement et protection de la nature.....	75
5.2.31.	Secteur : Institution communale.....	76
5.2.32.	Secteur : Développement de l'économie locale.....	77
5.3.	Coût estimatif du PCD	79
5.4.	Esquisse du Plan d'Utilisation et de Gestion des Terres de l'espace communal	80
6.	PROGRAMMATION.....	81
6.1.	Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) des projets prioritaires	82
6.2.	Cadre sommaire de gestion environnementale du CDMT.....	86
6.2.1.	Principaux impacts socio-environnementaux potentiels.....	86
6.2.2.	Plan sommaire de gestion de l'environnement.....	88

6.3.	Plan d'investissement annuel (PIA).....	90
6.3.1.	<i>Ressources mobilisables et échéances</i>	90
6.3.2.	<i>Programmation annuelle des projets prioritaires</i>	92
6.3.3.	<i>Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables</i>	94
6.3.3.1.	<i>Autres populations vulnérables (Handicapés, vieillards)</i>	94
6.4.	Plan de Passation des marchés du PIA	94
7.	MECANISME DE SUIVI-EVALUATION.....	96
	Le suivi.....	97
	L'évaluation.....	97
	Les indicateurs	97
7.1.	Composition et attributions du comité de suivi-évaluation du PCD.....	97
7.1.1.	<i>Missions/Attributions du Comité de suivi-évaluation</i>	97
7.1.2.	<i>Composition du Comité de suivi</i>	98
7.1.3.	<i>Les acteurs de la mise en œuvre du PCD</i>	99
7.1.4.	<i>Indicateurs de suivi et d'évaluation du PIA</i>	100
7.1.5.	<i>Dispositif, Outils et Fréquence du Reporting</i>	102
7.1.6.	<i>Mécanisme de préparation du PIA et de révision du PCD</i>	103
7.2.	Mécanisme de préparation du PIA et de révision du PCD	103
8.	Plan de communication sur la mise en œuvre du PCD.....	105
	CONCLUSION	107
	Fiches de projets 2014.....	111
	Documents exploités.....	125

Résumé

Dans sa vision 2035 et à travers l'élaboration du DSCE, le Cameroun s'est engagé dans la stratégie d'aménagement du territoire organisée autour du développement régional et local ainsi que la mise en place d'un dispositif contractuel de gestion conjointe de l'espace par l'Etat et les collectivités décentralisées.

La décentralisation qui voit le jour grâce à la réforme constitutionnelle du 18 janvier 1996, est un processus progressif et complexe. Le PNDP est un outil mis en place par le Gouvernement pour accompagner le processus de décentralisation. Sa stratégie d'intervention est basée sur l'établissement des partenariats avec les Communes en vue de les appuyer dans l'élaboration d'une vision de développement pour laquelle les Organismes d'Appui Local (OAL) sont mis à contribution. C'est ainsi que l'OAL SLEC (Service de Liaison d'Etudes et de Conseils) a été sélectionné à travers un processus de passation de marché pour accompagner la Commune d'AFANLOUM à l'actualisation de son Plan Développement Communal.

Cet accompagnement s'est fait à travers sept grandes étapes à savoir : la préparation de l'ensemble du processus, le diagnostic participatif sur les 28 secteurs y compris la Commune, la planification, la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan, la programmation, la mise en œuvre et la mise en place du mécanisme de suivi-évaluation.

Le PCD a pour objet de doter la Commune d'un document de référence présentant une vision de développement. La vision de développement de la Commune d'AFANLOUM se traduit par « **une commune émergente, démocratique et unie dans sa diversité** » à l'horizon 2025 et se décline en trois objectifs majeurs à savoir :

- créer et développer des richesses dans la Commune
- développer des infrastructures sociales de base,
- renforcer l'unité et consolider la démocratie locale.

Pour y arriver, des activités ont été identifiées et planifiées pour un montant global de **Deux milliards cinq cent soixante-huit millions cent quarante mille (2 568 140 000) francs CFA** avec une tendance élevée pour le développement des infrastructures routières, soit 14% pour les travaux publics, 8% pour l'éducation de base, 8% pour l'agriculture, 8% pour les enseignements secondaires et 5% pour les domaines et affaires foncières et les Petites, Moyennes Entreprises

Le coût estimatif du PCD est 2 568 140 000 francs CFA

Le coût du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) pour les trois années à venir s'élèvent à cinq cent quatre-vingt-quatorze millions sept cent soixante-neuf mille sept cent soixante-

deux (594 769 762) francs CFA. Il faut noter qu'un cadre sommaire environnementale du CDMT a été réalisé.

Le coût total du Plan d'Investissement Annuel (PIA) de la première année est de : Cent quatre-vingt-sept millions sept cent soixante-neuf mille sept cent soixante-deux (187 769 762) francs CFA.

Pour se rassurer que les activités issues de la planification seront mises en œuvre à temps et de manière efficace, un comité communal de mise en œuvre et de suivi-évaluation du Plan a été mis en place par la Commune. Aussi, le plan de communication élaboré à l'issue de ce processus de planification permettra de faire la promotion de ce PCD.

Liste des abréviations

- AGR** : Activités Génératrices des revenus
- AGV** : Assemblée Générale du Village
- AMED** : Approche des Moyens d'Existence Durable
- BIP** : Budget d'Investissement Public
- CAC** : Centimes Additionnels Communaux
- CC** : Comité de Concertation à la base
- CD** : Comité de Développement
- CDMT** :
- CEAC** : Centre d'Education et d'Actions Communautaire
- CES** : Collège d'Enseignement Secondaire
- CETIC** : Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial
- CGPE** : Comité de Gestion des Points d'Eau
- COMES** : Conseil Municipal Elargi aux Sectoriels
- COFIL** : Comité de Pilotage
- CPA** : Chef de Poste Agricole
- CPM** : Commission de Passation des Marchés
- CRC** : Cellule Régionale de Coordination
- CSI** : Centre de Santé Intégré
- CTD** : Collectivité Territoriale Décentralisée
- DAO** : Dossier d'Appel d'Offres
- DEUC** : Diagnostic de l'Espace Urbain Communal
- DGD** : Dotation Générale de la Décentralisation
- DIC** : Diagnostic de l'Institution Communale
- DPNV** : Diagnostic Participatif Niveau Village
- FAO** : Food of Agriculture Organization
- FEICOM** : Fonds spécial d'Equipements et d'Investissement Communal
- GIC** : Groupe d'Initiative Commune
- GPS** : Géographical Position System
- HIMO** : Haute Intensité de Main d'œuvre
- IOV** : Indicateur Objectivement Vérifiable

IST : Infection Sexuellement Transmissible

MARP : Méthode Accélérée de la Recherche Participative

MINAS : Ministère des Affaires Sociales

MINEDUB : Ministère de l'Education de Base

MINEE : Ministère de l'Energie et de l'Eau

MINEPDED : Ministère de l'Environnement et de la Protection de la nature

MINTP : Ministère des Travaux Publics

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Informations et de la Communication

OAL : Organisme d'Appui Local

OEV : Orphelin et Enfant Vulnérable

OMD : Objectif du Millénaire de Développement

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OP : Organisation des Producteurs

PA : Poste Agricole

PCD : Plan Communal de Développement

PDC : Plan d Développement Communal

PDL : Plan de Développement Local

PIA : Plan d'Investissement Annuel

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PNDP : Programme National de Développement Participatif

PNFL : Produits Forestiers Non Ligneux

PV : Procès-Verbal

PVVIH : Personnes Vivantes avec le VIH

SAR/SM : Section Artisanale Rurale et section Ménagère

SCAO : Sous-Commission d'Analyse des Offres

SDE : Service Déconcentré de l'Etat

SIDA : Syndrome d'Immuno Déficience Acquise

SLEC : Service de Liaison, d'Etude et de Conseils

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education la Science et la Culture

UPP : Unité de Planification Participative

VIH : Virus d'Immuno d'efficiency Humaine

Liste des tableaux

Tableau 1 : Distances par rapport aux villes de références	13
Tableau 2 : Essences forestières identifiées	15
Tableau 3 : Produits forestiers non ligneux identifiés	15
Tableau 4: Espèces fauniques	16
Tableau 5 : Répartition de la population par âge et par sexe	17
Tableau 6 : rendements des cultures vivrières	19
Tableau 7 : Ressources et potentialités de la Commune	23
Tableau 8 : Matrice de la prise en compte de la petite enfance	29
Tableau 9 : Matrice de captage des changements climatiques	32
Tableau 10 : Synthèse des 8 microprojets prioritaires	48
Tableau 11 : Coût estimatif du PCD	78
Tableau 12 : Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT)	82
Tableau récapitulatif de CDMT	86
Tableau 13 : Composition du comité de suivi évaluation	98
Tableau 13 : Rôle des acteurs de la mise en œuvre du suivi évaluation	99
Tableau 14 : indicateurs de suivi évaluation	100

Liste des figures

Fig. 1 : Carte de mobilité d'un village	5
Fig. 2 : Diagramme de Venn d'un village	6
Fig. 3 : Carte d'AFANLOUM	11
Fig. 4 : Une vue du paysage dans la Commune	13
Fig. 5 : Carte des ressources de la commune	14
Fig. 6 : Pyramide des âges	17

Liste des annexes

Fiches de projet

Feuilles de présence

INTRODUCTION

1.1. Contexte et justification

Dans sa vision 2035, le Cameroun s'est engagé à travers le Document Stratégique de la Croissance et de l'Emploi qui va couvrir les dix premières années de la vision à long termes centré sur l'accélération de la croissance, la création d'emplois formels et la réduction de la pauvreté dans la période 2010-2020.

La stratégie d'aménagement du territoire organisée autour du développement régional et local ainsi que la mise en place d'un dispositif contractuel de gestion conjointe de l'espace par l'Etat et les collectivités décentralisées. Ainsi, les Communes deviennent le maillon central des actions de développement. Elles sont désormais les acteurs qui donnent l'impulsion pour les activités de développement socio-économique dans leurs collectivités territoriales respectives.

La réforme constitutionnelle du 18 janvier 1996 quant à elle est venue consacrée la décentralisation au Cameroun, en a édicté le principe et jeté les fondements. Le Cameroun s'est résolument engagé dans une dynamique de développement local et régional avec :

- la promulgation des lois n° 2004 / 017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation, n° 2004 / 018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes et n° 2004 / 019 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux régions ;
- les décrets présidentiels du 17 janvier 2008 organisant et précisant le fonctionnement du Conseil National de la Décentralisation et du Comité Interministériel des Services Locaux, deux organes chargés respectivement du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de la décentralisation, et de la préparation et du suivi des transferts de compétences et de ressources aux CTD.

Compte tenu de la complexité des domaines d'interventions liés à la décentralisation, et au vu des limites tant en moyens matériels, financiers et en ressources humaines des Communes, le gouvernement camerounais a mis sur pied le PNDP (Programme National de Développement Participatif) pour les accompagner dans la mise en œuvre progressive de ce processus. A terme les Communes pourront donc prendre leurs responsabilités et se doter des moyens pour participer effectivement au développement de leurs localités.

A cet effet, selon la stratégie d'intervention du PNDP, l'Organisme d'Appui Local SLEC (Service de Liaison d'Etudes et de Conseil) a été sélectionné pour accompagner la Commune de AFANLOUM à l'actualisation de son Plan Communal de Développement.

1.2. Objectifs

- **Objectif global**

Le PCD a pour objet de doter la Commune d'une vision de développement élaborée à l'issue d'un processus participatif.

- **Objectif spécifique**

- Réaliser la monographie de la Commune
- Mener un diagnostic participatif
- Elaborer une planification stratégique
- Présenter les ressources mobilisables par la Commune
- Programmer les investissements
- Elaborer le cadre socio- environnemental sommaire des investissements du CDMT
- Mettre en place un dispositif de suivi – évaluation de la mise en œuvre du PCD

1.3. Structure du document

Le présent Plan Communal de Développement est structuré comme suit :

- Résumé ;
- Introduction ;
- Méthodologie ;
- Présentation sommaire de la Commune ;
- Synthèse des résultats du diagnostic ;
- Planification stratégique ;
- Programmation ;
- Mécanisme de suivi – évaluation ;
- Plan de communication ;
- Conclusion ;
- Annexes.

2. METHODOLOGIE

2.1. Préparation de l'ensemble du processus

La préparation du processus de planification s'effectue en quatre phases : mise en place du dispositif institutionnel de planification, adoption du programme de planification par le Conseil municipal, l'information, la sensibilisation des populations et la collecte de données.

2.1.1. Mise en place du dispositif institutionnel de planification

La mise en place du dispositif institutionnel de planification a débuté par la signature du contrat de la mission le 25 janvier 2013. Les différents étaient le Maire de la Commune, le Coordonnateur régional PNDP du Centre et le représentant de l'OAL. Cette signature de contrat a été couplée de celle de la notification de la mission assignée à l'OAL par la Commune.

Une fois cette tâche effectuée, les dirigeants de l'OAL ont organisé une mission de prise de contact avec l'exécutif communal afin :

- d'examiner le cahier des charges,
- de valider le chronogramme détaillé préalablement élaboré par l'OAL de avec les autorités administratives,
- et de présenter les locaux servant de bureau à l'OAL durant sa mission au sein de la Commune.

Cette mission de l'OAL s'est tenue le 28 Janvier 2013. Elle a permis à l'exécutif municipal de mieux cerner les activités à mener au sein de la commune. Pour cela, l'OAL a accompagné la Commune à préparer l'atelier de lancement des activités du PNDP liées à l'actualisation de son PDC ; d'identifier les membres du COPIL.

2.1.2. Réunions d'information et de sensibilisation

Les réunions d'information et de sensibilisation ont précédé la tenue de l'atelier de lancement. Elles se sont tenues pendant les deux semaines. Il s'agissait :

- d'expliquer et justifier le processus (objectifs et démarche d'élaboration du plan) que l'on souhaite engager en insistant sur l'implication et la nécessité de participation de tous les acteurs,
- de consulter et solliciter les populations pour la désignation des facilitateurs endogènes pour le démarrage du processus dans les villages,
- de recueillir les avis, leurs suggestions et les appréhensions des populations,
- de faire connaissance avec le milieu physique concerné par la planification et appréhender les atouts, potentialités et contraintes de la zone concernée.

2.1.3. Atelier de lancement

Au cours de l'atelier de lancement tenu le 23 février 2013, l'arrêté créant le COPIL et ses attributions a été lu, un chronogramme détaillé des activités de l'OAL présenté et l'équipe pluridisciplinaire présentées aux participants (l'Exécutif municipal, l'autorité administrative, les cadres de la Cellule Régionale du PNDP, les conseillers municipaux, les chefs traditionnels, les élites, les ONG).

Au terme de cette mise en place du dispositif institutionnel de planification, les résultats ci-après ont été obtenus :

- un Comité de Pilotage est mis en place et fonctionne ;
- un chronogramme des activités expliqué et adopté par les participants ;
- une équipe technique pluridisciplinaire opérationnelle est mise sur pied ;
- des représentants des populations (facilitateurs endogènes) pour le processus sont identifiés.

2.1.4. Restitution de la formation des OAL aux facilitateurs et membres du COPIL

Il est important de rappeler que les membres de différentes équipes pluridisciplinaires constituées par le SLEC ont suivi une mise à niveau dans la salle des actes de la Commune du 26 au 28 Février 2013.

Après cet atelier, tout le personnel de terrain s'est déployé dans le village BISSONG pour les travaux pratiques qui consistaient à dérouler tout le processus dans ce village témoin. Permettant ainsi aux planificateurs de maîtriser le processus qu'ils auront à conduire dans les autres villages de la Commune.

Le matériel pédagogique pour toute la mission a été évalué et acquis ainsi que tous les supports (tableaux, papier kraft, papier conférence, marqueurs, etc.)

2.2. Collecte des informations et traitement

La collecte de données de base est une activité permanente qui s'est faite à toutes les étapes du processus de planification. Elle vise à disposer d'informations qualitatives et quantitatives essentielles sur l'espace géographique couvert par la Commune.

Elle a porté sur tous les secteurs d'activités (voir annexe, infrastructures, éducation, santé, etc.). Ces données ont fait l'objet de traitements et d'analyses en vue de disposer d'informations pertinentes pour le processus de planification. Plusieurs outils ont été utilisés pour cette collecte en fonction des étapes de planification et de l'espace physique ou géographique de la Commune.

2.2.1. Au niveau de l'institution Communale

L'équipe de l'OAL a sollicité des structures techniques déconcentrées, des projets et programmes, des chambres consulaires et de toute autre organisation pour la mise à disposition de données relatives à leurs secteurs d'activités et se rapportant :

- aux cadres institutionnels, objectifs, stratégies et mesures prises pour le développement du secteur ;
- à l'évolution ou à la place du secteur dans la Commune ;
- aux différentes réalisations physiques et projets en cours ou envisagés ;
- aux réalisations financières (coûts des actions mises en œuvre) ;
- aux atouts, potentialités et problèmes rencontrés dans le secteur.

La collecte des informations auprès des différents services de la Commune et des administrations sectorielles s'est faite à travers des interviews semi structurés et des fiches de collecte des données tant au niveau local, départemental que régional. Elle a couvert la période allant du 28 février au 2 mars 2013.

2.2.2. Dans l'espace urbain

Les fiches adaptées aux différentes rencontres dans l'espace urbain ont permis la collecte de l'information. Les différents acteurs du milieu ont été sensibilisés avec l'appui du personnel communal à travers des réunions avec les différents corps de métiers. Puis la collecte des données s'est faite par le biais des interviews semi structurés collectifs et/ou individuels.

Compte tenu du caractère embryonnaire de la ville d'AFANLOUM et du fait que l'OAL a mobilisé 2 équipes de facilitateurs, le Diagnostic de l'espace urbain s'est fait au cours de la même période du DIC (28 février au 2 mars 2013).

2.2.3. Dans les villages

Le diagnostic niveau village (DPNV) a été posé du 4 au 20 mars 2013. La collecte se faisait en assemblée villageoise. Le diagnostic participatif a été la méthode utilisée avec des outils tels que la MARP et l'Approche des Moyens d'Existence Durable (AMED). Il consiste en un moyen de connaissance par une méthode d'analyse, une forme d'investigation en vue d'une intervention soit pour résoudre un problème, soulager une situation vécue, soit valoriser les atouts existants. En effet, autour des groupes sexo-spécifiques (hommes, femmes et jeunes mixte), les équipes pluridisciplinaires déroulaient les différents outils du diagnostic. Il s'agit par exemple de :

- Cartes de mise en place et d'occupation des ressources pour déterminer les types et systèmes d'appartenance individuelle ou collective du capital naturel ; l'interview semi

structurée pour faire un diagnostic exhaustif par secteur, ressortir les atouts et contraintes d'où découle les besoins et les idées de microprojets

- Transects pour ressortir La quantité, la qualité et l'appartenance des atouts naturel et physique ;
- Cartes sociales du village pour analyser l'accès aux services sociaux ou démontrer la vulnérabilité, les atouts, les PIP et les stratégies selon les types de questions ;

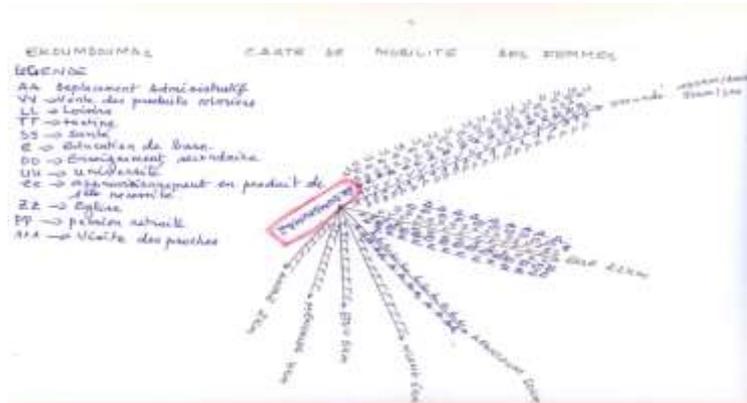


Fig.1 Carte de mobilité d'un village

- Diagramme de Venn démontrant les liens, les interactions et les rapports entre les institutions et d'autres structures sociales

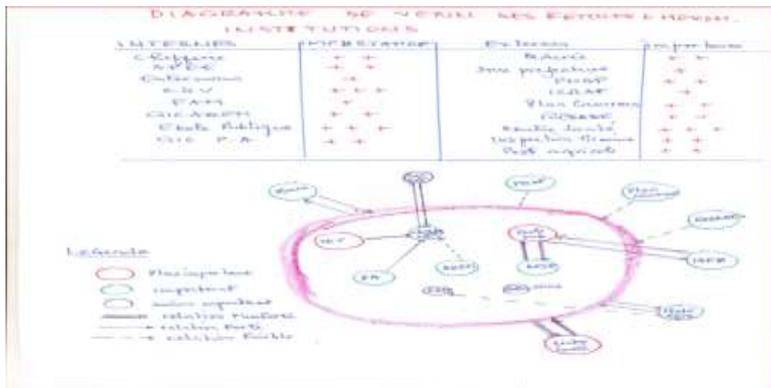


Fig.2 Diagramme de venn d'un village

- Entretiens semi-structurés constituent la base de la recherche car complète les autres techniques ;
- Dessins moins précis faits par les populations ont été utilisés pour initier des discussions.

Ces différents outils ont permis de ressortir le maximum d'informations dans tous les secteurs de développement rencontrés dans chaque village en tenant compte des aspects biophysiques, socio-économiques et culturels de chaque localité. L'aspect genre a été fortement encouragé pour recueillir les avis de toutes les sensibilités.

2.3. Consolidation des données du diagnostic et cartographie

La consolidation des données s'est faite par une synthèse des données des rapports de diagnostic issus du DIC, de l'espace urbain et des villages. Cette activité a suivi la finalisation des différents diagnostics. Elle s'est déroulée pendant 3 semaines (21 mars au 11 mai 2013).

Cette consolidation a été sanctionnée par la tenue d'un atelier de validation du rapport consolidé. La validation qui a été faite par le comité de pilotage élargi aux Présidents de Comité de Concertation (CC) a permis de valider cette consolidation. Toutefois il est à noter que les sectoriels des Travaux Publics, du MINEE, de la Santé, des Enseignements secondaires, de l'Education de Base ont été consultés au préalable pour un enrichissement des données concernant leur secteurs.

La cartographie s'est faite à travers le pointage GPS de toutes les infrastructures. Ces données ainsi collectés ont été traitées à travers le logiciel *MapInfo* pour générer des cartes thématiques.

2.4. Atelier de planification, de mobilisation des ressources et de programmation

L'atelier de planification et mobilisation des ressources s'est déroulé en deux phases la préparation et la réalisation.

2.4.1. Préparation de l'atelier

La préparation de l'atelier s'est faite à travers des réunions. Elle a consisté à :

- déterminer des objectifs par rapport aux grands axes du diagnostic participatif : atouts, contraintes et dynamiques ;
- analyser les objectifs et les axes stratégiques qui déclinent la vision du conseil municipal ;
- mettre en cohérence les objectifs des populations avec les politiques nationales, afin de dégager une vision partagée sur le développement. Il s'agit de rendre compatible la vision des populations et du Conseil municipal avec les politiques sectorielles.
- réaliser des projections par rapport aux objectifs et proposer des approches alternatives.

La réunion sur la planification par secteur d'activités a permis :

- la définition d'une vision de développement ;
- la détermination des objectifs de développement prioritaires (hiérarchisation) ;
- la formulation des programmes.

2.4.2. Réalisation de l'atelier

A la différence du diagnostic participatif, l'atelier de planification, rassemble un nombre restreint de participants. Il s'agit des autorités administratives, des services techniques déconcentrés de l'Etat, des services municipaux, des populations, du secteur privé, des ONG, de la société civile. Il s'est tenu le 26 au 28 Novembre 2013 dans la salle des actes de la Commune de AFANLOUM sous la présidence du Maire de la Commune. Il s'est déroulé en plusieurs séquences.

Le travail effectué au cours de la première séquence se résume en :

- la présentation du programme de travail suivi des échanges ;
- la réalisation de travaux en commissions suivant les grands axes du plan de développement ;
- la restitution des travaux en commissions et leur consolidation ;
- l'adoption de critères de sélection des projets pour la programmation.

Ces critères peuvent se résumer en quelques points :

Pour la sélection des projets à inclure dans la première année du programme

- Critères d'urgence : les urgences qui nécessitent une action impérative ;
- Critères de continuité : l'achèvement des projets en cours dans les villages ;
- Critères de participation : les projets dont la participation des populations locales est assurée ;
- Critères de complexité : les projets dont les réalisations soutiennent celles des autres à venir ; les projets ou microprojets qui seront exécutés tout le long de la durée du plan ;

Pour la sélection des projets à inclure dans la deuxième année du programme

- Critères de complexité : les projets qui aideront à pérenniser et à améliorer les acquis de la première année : projets productifs ou projets à effet d'entraînement;

Pour la sélection des projets à inclure dans la troisième année du programme, on a les critères suivant :

- Critères d'urgence : les projets qui sont considérés comme prioritaires au niveau de la Commune ;
- Critères de continuité : les projets qui consolident et améliorent les réalisations des deux premières années du plan ;

La seconde séquence de l'atelier avait pour objectif la mobilisation des ressources et la programmation. En effet, l'élaboration, la mise en œuvre et la gestion d'un plan de développement nécessitent des ressources importantes qu'il faut identifier et mobiliser. La mobilisation des ressources est un exercice indispensable. Elle a pour objet d'identifier et d'évaluer les différentes sources de financement ; d'amener les autorités et les populations à mobiliser des ressources pour la réalisation des projets ; de renforcer les capacités de la Commune en matière de recherche de financement.

Sous l'autorité du Maire, les services techniques compétents ont procédé à l'inventaire et à la classification des ressources existantes.

Au terme de la séquence, les facteurs qui influencent chaque ressource ont été appréhendés et analysés ; les sources de revenus de la Commune ont été clairement identifiées ; un plan de financement a été élaboré. Aussi, les ressources mobilisables et mobilisées ainsi identifiées ont été affectées dans les différents projets prioritaires des trois premières années du plan.

La programmation consiste à mettre en adéquation les projets identifiés et les ressources mobilisables dans le temps sur la période de planification. Compte tenu de la vision de développement, des possibilités financières de la Commune et des différentes normes sectorielles, un arbitrage s'est fait sur l'ensemble des projets sélectionnés. Les projets retenus ont fait l'objet d'une programmation dans le temps et dans l'espace.

La programmation a permis d'hierarchiser les projets en fonction des critères identifiés et des ressources mobilisables et d'agencer les projets retenus sur la période de planification.

Au cours de ces assises, les facilitateurs du SLEC ont amené les participants à ressortir les projets par secteur en estimant les coûts. Ces projets ont ensuite été classés selon les critères retenus lors de la planification.

2.5. Mise en place du mécanisme de suivi évaluation participatif

Le suivi-évaluation intervient à toutes les étapes du processus de planification. Le suivi est complémentaire de l'évaluation. Le suivi s'assure de la conformité d'une action conformément au plan d'opérations. Cette dernière vise à déterminer de la façon la plus systématique et la plus objective possible la pertinence, l'efficacité, l'effet et l'impact des activités au regard de leurs objectifs.

Au cours de l'atelier, il a été mis en place d'un dispositif de suivi-évaluation pour procéder au suivi et à l'évaluation périodique afin de corriger à temps des dysfonctionnements et la redéfinition des stratégies.

3. PRESENTATION SOMMAIRE DE LA COMMUNE

3.1. Localisation de la commune

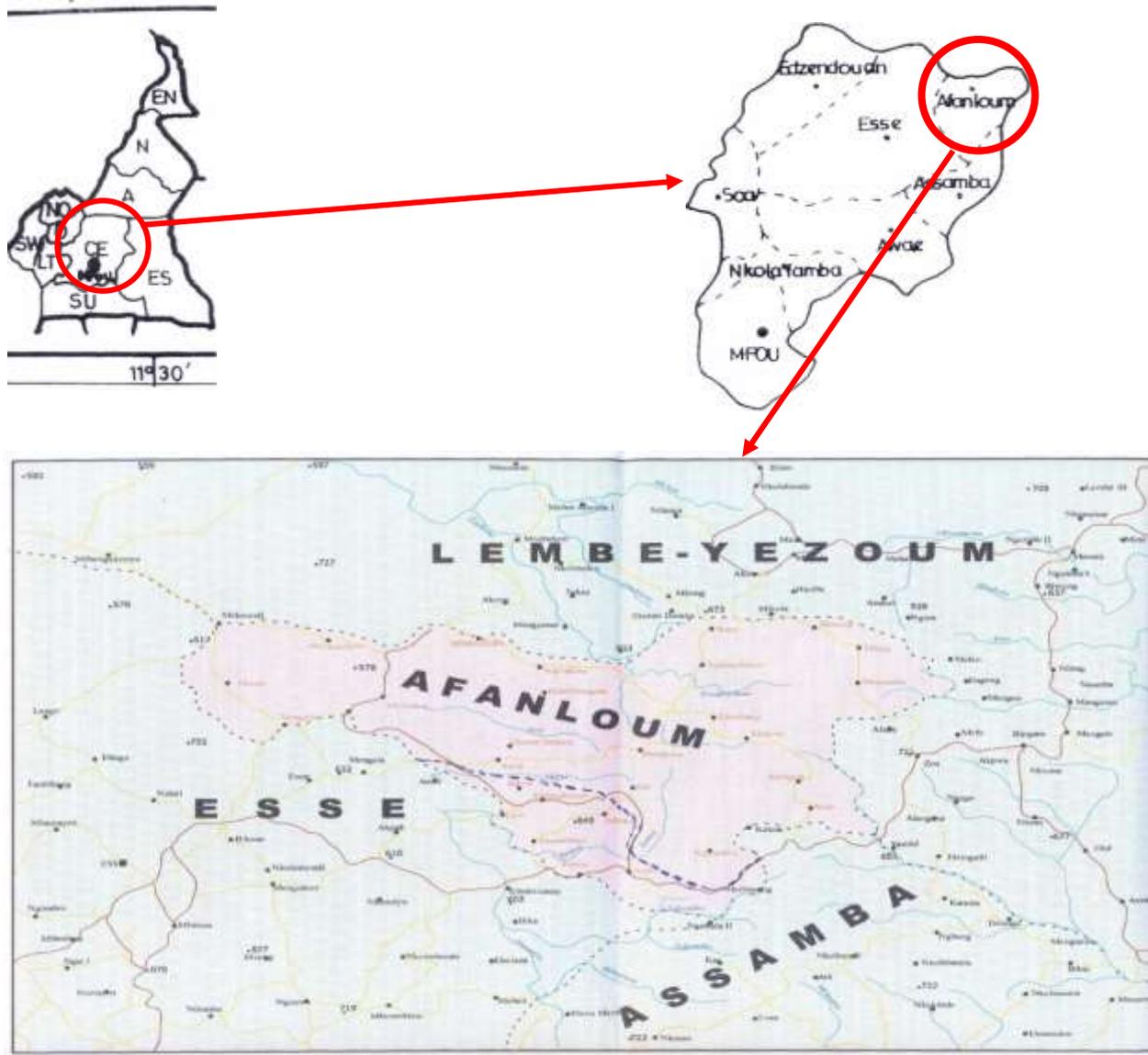


Fig. 3 : Carte d'AFANLOUM

La Commune d'AFANLOUM a été créée par décret n°95/82 du 24 avril 1995 suite à l'éclatement de la grande Commune d'ESSE du Département de la MEFOU et AFAMBA.

Elle est située dans la région du centre et au Nord-est du Département de la MEFOU et AFAMBA.

La Commune d'AFANLOUM est habitée par une population d'environ 1 684 âmes réparties sur une superficie de 170 km² et limitée :

- au Nord par les Arrondissements de LEMBE YEZOUM et ESSE(MENGOSSA) ;

- Au Sud par les Arrondissements d'OLANGUINA et ESSE ;
- A l'Est par la Commune de LEMBE YEZOUM
- A l'Ouest par la Commune d'ESSE.

Elle est composée d'un groupement (ASSAMBA) et de neuf chefferies de 3^{ème} degré couvrant neuf villages. La commune d'AFANLOUM est peuplée des tribus YEMBA'A, EWOUNDJA, DJOM, EMBELLA, EBA, EBANGA.

Tableau 1 : Liste des différents villages et distances par rapport à des villes de référence

village	Distances par rapport à la commune AFANLOUM	Distance par rapport à ESSE	Distance par rapport au chef-lieu de Département MFOU	Distance par rapport à la Commune de LEMBE YEZOUM	Distance par rapport au chef-lieu de Région YAOUNDE
AFANLOUM		21	116	65	96
MEVAMEBOTO	03	20	119	68	99
MVOM	17	14	100	82	80
NGOUGOUMOU	18	28	125	83	105
BISSONG	30	51	145	95	125
ETOAMBANG	15	30	125	80	105
NLONG	20	25	100	85	80
EKOUMDOUMA II	18	22	120	83	100
MEKOM	20	35	130	80	110

3.2. Milieu biophysique

3.2.1. Climat

Le climat est tropical humide, de type équatorial, avec 4 saisons bien marquées ainsi qu'elles se suivent : grande saison sèche mi-Novembre – mi-mars ; petite saison de pluie mi-Mars – mi-Mai ; petite saison sèche juin – mi-Août et la grande saison de pluie mi-Août – mi- Novembre. La moyenne annuelle des précipitations est de 1 700 mm et celle des températures de 24,5°C. Cependant des perturbations relevées depuis plus de trois ans ne permettent pas toujours d'avoir une démarcation nette de ces quatre saisons.

Sources DAADER

3.2.2. Sol

Les sols sont classés comme «Xanthic » ou « Plinthic Ferralsols » dans la classification FAO-UNESCO. Ils appartiennent au groupe des sols ferrallitiques fortement dé saturés. Ce sont des sols argileux tropicaux et leurs couleurs varient du brun-jaunâtre au brun vif.

Le Ph est généralement acide. On rencontre aussi des sols hydro morphes très mal drainés dans les bas-fonds qui permettent le développement des cultures de contre saison.

Sources DAADER

3.2.3. Relief

Le relief de cette Commune fait partie du vaste plateau sud –camerounais d'altitude moyenne 650m. Il est accidenté par endroits du fait des collines isolées ou des complexes de collines, de pentes variables et par la présence de quelques rochers.



Fig. 4 : une vue du paysage dans la Commune

3.2.4. Hydrographie

La zone est arrosée par un réseau hydrographique constitué de rivières : ASSAMBA, EDOUMOU, EVISSI, METY'I, NFENE, MEKODOGO, avec plusieurs ruisseaux.

Il est à noter que la plupart de ces rivières ont des débits saisonniers. L'ASSAMBA reste la rivière la plus importante en termes de débit et de longueur. Il a un débit permanent. Il joue le rôle de collecteur de toutes les eaux de la Commune. En effet, la majorité des ruisseaux se jettent dans l'ASSAMBA.

Les eaux de ces rivières et ruisseaux sont utilisées pour la lessive, la vaisselle et la toilette des populations. Certaines populations l'utilisent aussi comme eau de boisson.

3.2.5. Flore et faune

La formation végétale est la forêt dense humide sempervirente de basse et moyenne altitude, constituée de vieilles forêts secondaires, de jachères forestières, de jachères à *chomolaena odorata* et de la savane. Les essences forestières de la commune sollicitées pour l'exploitation sont : Le Bubinga, le Moabi, le Sapelli, le Sipo, le Tali, le Movingui, le Bibolo, l'Ayous, le Bilinga, l'Ekop, l'Azobé, l'Ebène et l'Iroko. Ces différentes essences subissent une surexploitation due à la pauvreté ambiante des populations.

Tableau 2 : Essences forestières identifiées

Nom scientifique	Nom commercial	Nom local	Partie utilisée	Niveau d'exploitation	Utilisation
<i>Chorophora excelsa</i>	Iroko	Abang	Ecorce, tronc	Elevé	Médecine Bois d'œuvre
<i>Cyclocodiscus gabonensis</i>	Okan	Adoum	Ecorce Tronc	Elevé	Médecine Bois d'œuvre
<i>Irvingia gabonensis</i>	Mango sauvage	Ando'o	Amandes	Elevé	Alimentation
<i>Entandrophragma cylindrica</i>	Sapelli	Assié	Tronc	Elevé	Bois d'œuvre
<i>Entandrophragma utile</i>	Kossipo	Atom assié	Tronc	Elevé	Bois d'œuvre
<i>Piptadeniastrum africanum</i>	Piptadenla dabema	Atui	Ecorce Tronc	Elevé	Médecine Bois d'œuvre
<i>Triplochiton sacleroxylon</i>	Ayous	Ayos	Tronc	Elevé	Bois d'œuvre
<i>Lovea trichilioides</i>	Dibetou	Bibolo	Tronc	Elevé	Bois d'œuvre
<i>bois alstonia spp</i>	Emien	Ekouk	Ecorce	Elevé	Médecine
<i>Pychranthus angolensis</i>	Ilomba caraboard	Eteng	Ecorce Tronc	Elevé	Médecine Bois d'œuvre
<i>Distemonanthus benthamianum</i>	Movingui	Eyen	Tronc	Elevé	Bois d'œuvre
<i>erythrepheum</i>	Tali	Elon	Tronc	Elevé	Bois d'œuvre
<i>Terminalia superpa</i>	Fraké	Akom	Tronc	Elevé	Bois d'œuvre
<i>Diospyros crassiflora</i>	Ebène	Mevini	Tronc	Moyen	Bois d'œuvre
<i>Rocinedendron eudulis</i>	Ezézang	Ezézang	Amande	Moyen	Consommation humaine
<i>Distemonanthus benthemianus</i>	Movingui	Eyen	Tronc	Elevé	Bois d'œuvre
<i>Nauclea diderrichii</i>	Bilinga		Tronc	Moyen	Bois d'œuvre

Tableau 3 : Produits forestiers non ligneux identifiés

Nom scientifique	Nom commercial	Nom local	Partie utilisée	Niveau d'exploitation	Utilisation
<i>Gnetum africanum</i>	Okok	Okok	Feuilles	Moyen	Alimentation
<i>Raphia farinifera</i>	Raphia	Zam	Branches et feuilles	Moyen	Artisanat, habitation et décoration

La végétation herbacée spontanée est faite de l'eupatorium sp. En majorité, du *vermomia sp.*, de l'*impérata sp.*, etc.

La faune sauvage est très diversifiée. On note la présence des animaux tels que : pangolins, antilopes, lièvres, porc-épic, biches, phacochères des rongeurs, des reptiles : serpents, tortues et varans, oiseaux, les espèces aquatiques telles les silures, tilapia, poissons vipères, etc.

Tableau 4: Espèces fauniques

Nom commun	Nom scientifique
Mamba vert	<i>Rendroaspis janesoni</i>
Épervier	<i>Accipiter erythropus</i>
Tortue	<i>Chelonidae</i>
Varan	<i>Varanus niloticus</i>
Vipère	<i>Bitis gabonica</i>
Pangolin	<i>Nanis tricuspis</i>
Porc épic	<i>hystriacristata</i>
Civette	<i>Viverra civetta</i>

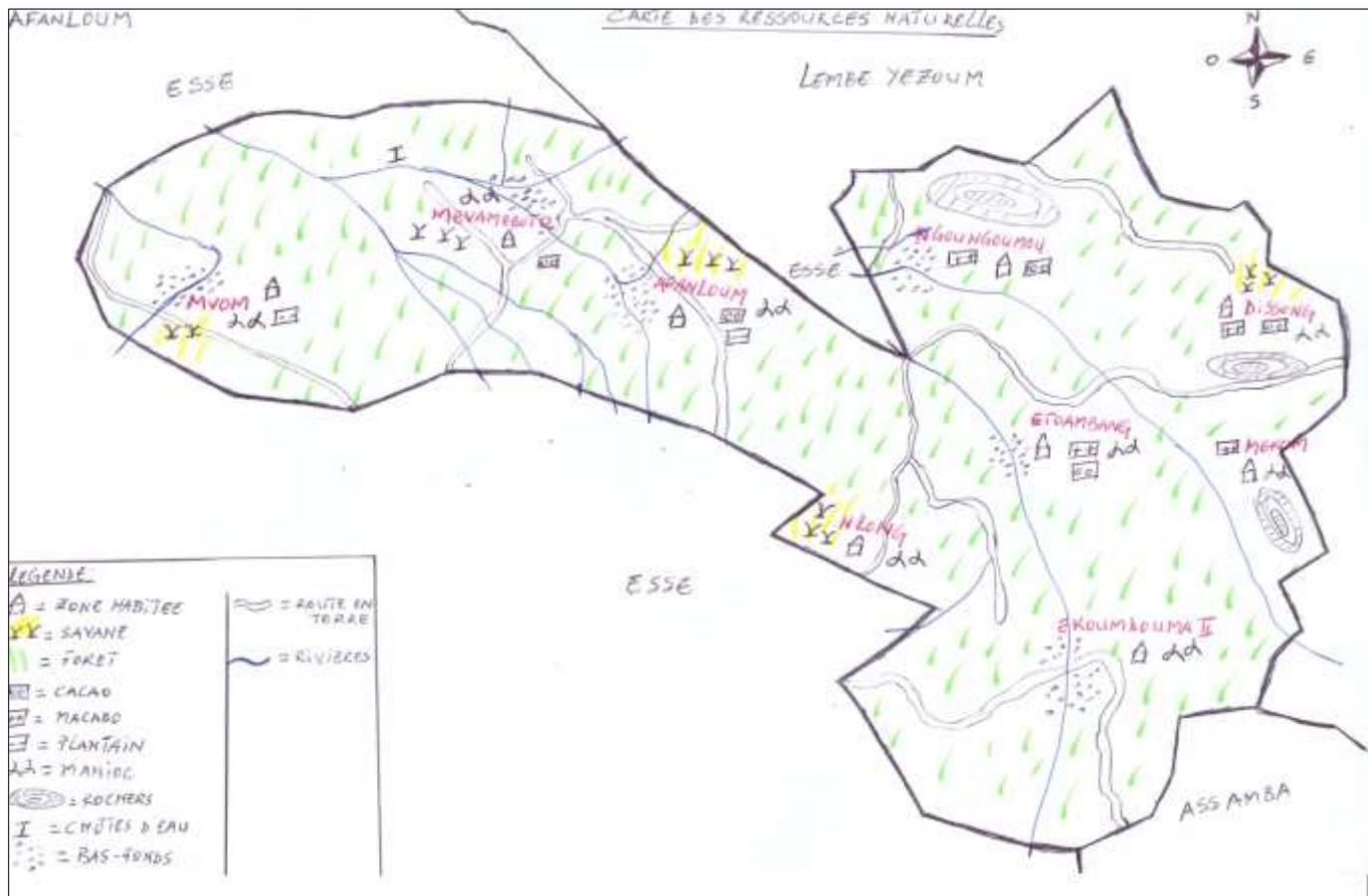


Fig. 5 : Carte des ressources

3.3. Milieu humain

3.3.1. Repères historiques de la Commune

La population de la Commune d'AFANLOUM est regroupée autour d'une chefferie de 2^{ème} degré et de neuf chefferies de 3^{ème} degré. Cette population est composée de quatre principales ethnies : YEMBA'A, EWOUNDJA, DJOM, EMBELLA, EBA, EBANGA.

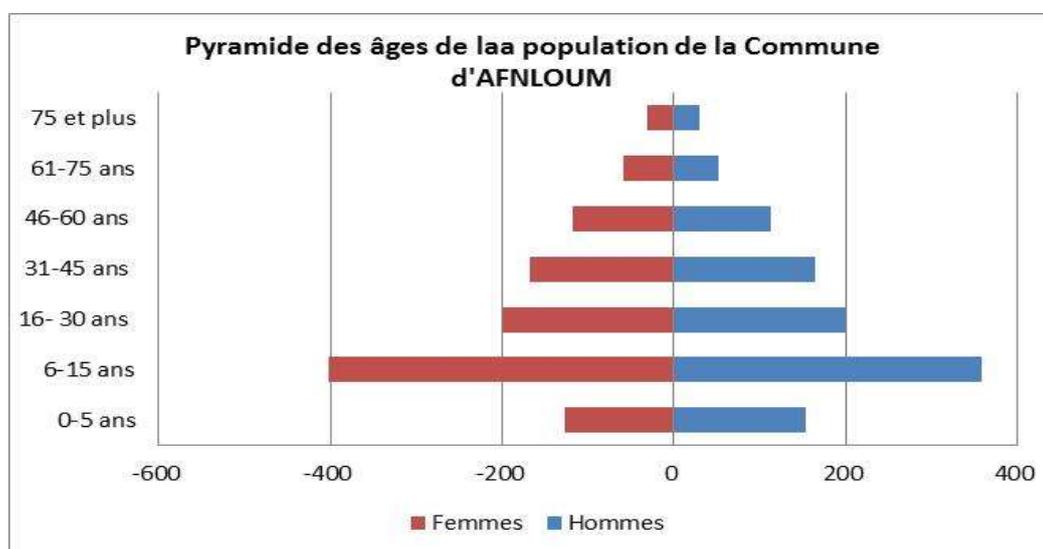
Selon la légende les populations de la commune viennent de l'autre rive du fleuve Sanaga et se sont installés à MENGOSSA (Arrondissement d'ESSE). Après elles ont commencé à coloniser l'espace aux alentours et créer les villages actuels de la Commune.

3.3.2. Population de la Commune

La population de la Commune est d'environ 1 684 âmes selon les données du recensement général de la population en 2005 par le BUCREP, lors du passage des équipes de l'OAL dans la phase de diagnostic après addition par tranche recensé dans la Commune le chiffre obtenu est à la limite près 2 177 âmes réparties sur une superficie de 170 km². La répartition de la population par âge et par sexe se résume dans le tableau 4 ci-après :

Tableau 5: Répartition de la population par âge et par sexe

Tranches d'âge	Population	Répartition par sexe	
		Hommes	Femmes
0-5 ans	282	154	128
6-15 ans	760	358	402
16- 30 ans	399	200	199
31-45 ans	333	165	168
46-60 ans	231	113	118
61-75 ans	110	51	59
75 et plus	62	30	32
Total	2 177	1 071	1 106



La population de la Commune d'AFANLOUM est essentiellement jeune. On note cependant une relative faible proportion des enfants de moins de cinq ans. Ceci s'explique la faible culture d'enregistrement des naissances au sein de la Commune. De plus, on constate la tranche de la population de plus de 75 ans est faible.

3.3.3. Religions

Toutes les religions présentes dans le territoire camerounais se retrouvent dans la Commune. On note cependant une prédominance du christianisme. Il n'existe pas d'exclusion liée à l'appartenance à une religion. Les populations vivent en parfaite harmonie.

3.3.4. Activités économiques

Les principales activités économiques menées dans la Commune se résument à l'Agriculture, l'élevage, le commerce et l'artisanat.

3.3.4.1. Agriculture

L'agriculture est la principale activité économique de la Commune. On pratique une agriculture itinérante sur brûlis (cultures vivrières). Les productions sont en général destinées à l'autoconsommation des ménages. On note néanmoins une orientation vers la commercialisation des produits agricoles. Les cultures comme le bananier- plantain, et les arbres fruitiers sont pratiqués en monoculture et les cultures vivrières en système de polyculture. On rencontre en association les cultures telles l'arachide, macabo, manioc, bananier plantain, ignames etc.

La culture de rente est le cacao (Théobroma cacao). Le cacaoyer cultivé dans la zone est un ensemble de variétés composées de Criollo, de Forastero et de Trinitario. Il provient en grande partie de vieux vergers qui datent des années quarante et d'une infime partie de nouveaux vergers. Le rendement avoisine les 300 à 400 kg de cacao marchand par hectare. Le palmier à huile se met en place lentement, car la culture ne faisant partie des traditions agricoles de la zone. Les palmeraies sont généralement jeunes et le palmier se pratique en culture pure précédé de bananier plantain et l'arachide.

L'activité agricole se résume en la pratique des cultures vivrières et des cultures dites de rente.

- Cultures vivrières

Elles regroupent les cultures des zones de forêt dans des superficies généralement inférieures à 1ha. Les spéculations les plus rencontrées sont l'arachide, manioc, macabo, bananier plantain. Les rendements de ces différentes cultures sont les suivants :

Tableau 6 : Rendements de quelques cultures vivrières pratiquées dans la Commune

Spéculation	Rendement (t/ ha)
Manioc	25
Maïs	3
Macabo	25
Arachide	2,5
Bananier plantain	15
Palmier à huile	6 tonnes de régimes
Ananas	60

Source : Rapport d'activités 2010 Délégation d'arrondissement d'agriculture d'AFANLOUM

- Cultures de rente

La culture de rente principale est le cacaoyer. Les vergers et les producteurs sont vieillissants. Ce qui entraîne une baisse de rendement et la chute de la production. Les superficies moyennes sont de l'ordre de 1,5 hectare pour des rendements de 0,3 tonnes par hectare. Les problèmes qui se posent concernent entre autre la pourriture brune des cabosses et les attaques dues aux capsides.

Les superficies exploitables dans la commune sont 72% des superficies totales. La population agricole tourne autour de 22 000 producteurs.

3.3.4.2. Elevage

Diverses classes d'animaux tels que les caprins, les ovins, les porcins et la volaille sont présentes grâce à un élevage traditionnel et/ou moderne. Ce secteur connaît quelques problèmes liés au manque d'accompagnement et de formation des éleveurs. Pour les élevages traditionnels chaque famille dispose en moyenne 10 têtes de volailles ; 1000 têtes de volaille (poulets) pour les élevages modernes avec des rendements de 1,5 kg par tête après 45 jours d'élevage. Pour les porcins nous avons en moyenne 4 têtes en élevage traditionnel et 20 têtes en élevage semi-moderne.

Les ovins et les caprins sont généralement en divagation. Le manque d'espace de pâturage reste le problème majeur de cette spéculation. Les familles détiennent entre deux et quatre têtes. Les problèmes des zoonoses (salmonelloses pour la volaille, brucelloses pour les coprins et ovins et le ténia pour les porcs) dues aux mauvaises conditions d'élevage et à l'insuffisance d'encadrement. A cause des multiples raisons (temps de rentabilité assez long, risques trop élevés, coût de production assez élevé), beaucoup d'éleveurs ont abandonné l'élevage des pondeuses au profit des poulets de chair.

L'élevage des cobayes est considéré comme une occupation des femmes car l'élevage se fait généralement dans les cuisines des femmes.

3.3.4.3. Artisanat

L'artisanat se résume à la petite vannerie et à la menuiserie. On compte un nombre importants d'artisans dans toute la Commune. Les produits de leurs activités sont les hottes, les corbeilles, les ouvertures des habitations, des sculptures qui sont aussitôt commercialisés localement.

Il n'existe pas de site touristique aménagé dans la Commune. Pourtant il existe des grandes potentialités à travers les collines et montagnes que regorge la localité.

3.3.4.4. Commerce

La Commune de AFANLOUM ne dispose pas de marché construit. Le commerce se résume par la présence de quelques épiceries dans le centre urbain et dans les différents villages. Dans certains villages, les marchés périodiques ont lieu spontanément.

3.4. Principaux services de l'espace communal.

N°	SECTEUR	Dénomination de l'infrastructure	Localisation	Nbre	Etat	Observations
1	Santé	CSI	AFANLOUM	1	Bon	Le CSI est fonctionnel mais le personnel soignant est insuffisant et l'absence d'un plateau technique et médicaments pose un véritable problème dans la qualité des prestations
			NGOUNGOMOU	1	Bon	Le CSI est fonctionnel mais le personnel soignant est insuffisant et l'absence d'un plateau technique et médicaments pose un véritable problème dans la qualité des prestations
2	Education de Base	Ecole maternelle	AFANLOUM	0		L'école maternelle est logée dans l'enceinte de l'école primaire et souffre d'un manque de matériels ludiques
		Ecole publique	AFANLOUM	2	Bon	Les élèves sont placés par niveau et par rangée et réparties dans les salles de classes
		Ecole publique	AFANLOUM	5	Bon	
		Ecole publique	MEVAMEBOTO	2	Bon	Les élèves sont placés par niveau et par rangée et réparties dans les salles de classes
		Ecole publique	MVOM	1	Mauvais	En planche
		Ecole publique	BISSONG	4	Bon	
		Ecole publique	NGOUNGOMOU	2	Bon	Les élèves sont placés par niveau et par rangée et réparties dans les salles de classes
		Ecole publique	MEKOM	2	Bon	Les élèves sont placés par niveau et par rangée et réparties dans les salles de classes
		Ecole publique	ETO	2	Passable	Les élèves sont placés par niveau et par rangée et réparties dans les salles de classes
Ecole publique	NGOUNDYOU	2	Assez	Les élèves sont placés par niveau et		

					mauvais	par rangée et réparties dans les salles de classes
		Ecole publique	EKOUMDOUMA II	4	passable	
3	Enseignement secondaire	CES	AFANLOUM	8	bon	Crée mais pas fonctionnel
				3	mauvais	
		CETIC	AFANLOUM	0		
4	Eau	Forages	ETO	1	En panne	
			AFANLOUM	1	Bon	
		Puits à motricité humaine		18	bon	Tous fonctionnel et mal répartis
5	Energie	Transformateur	EKOUMDOUMA II	1	Bon	Pas fonctionnel le branchement a subit des actes de vandalisme destruction des poteaux, vol des isolants
6	Travaux publics	Ponts	Axe Afanloum - BISSONG	4	Assez bon	Ponts en matériaux provisoires sur les rivières SOUBNA et ESSATOUMOU
		Buses		3		2 en mauvais état sur le tronçon NSANENA - MESSAMBA
		Ponts	Axe AFANLOUM – ETOAMBANG	2	Mauvais état	Ponts en matériaux provisoires et précaires avec zone de forte pente
		Ponts	MEVAMEBOTO - AFANLOUM	2	Assez bon	Ponts en matériaux provisoires sur les rivières ASSAMBA MBWESSE
		Buses		3	Mauvais	A remplacer

3.5. Principales potentialités et ressources de la Commune

Tableau 7 : Ressources et potentialités de la Commune

Ressources	Localisation	Caractéristiques	Utilisation actuelle	Potentialités	Contraintes/ Problèmes	Action à mener	Accès et contrôle
Forêt	AFANLOUM MEVAMEBOTO MVOM NGOUNGOU MOU BISSONG MEKOM ETOAMBANG NLONG EKOUMDOUMA II	Forêts primaires Forêts secondaires jachères	Exploitation forestières, pharmacopée traditionnelle, bois de chauffe, bois d'œuvre, exploitation des PNFL, chasse	Présence des produits forestiers non ligneux (okok, djansang, raphia etc.) et faunique (reptiles, lièvres, Pangolins, etc), Essences forestières (ayous, movingui, bubinga etc.)	Déforestation non contrôlée Disparition des espèces faunique et forestières Présence d'Eupatorium et une espèce végétale envahissante (AKWO)	Réglementer la gestion	
Relief	MEKOM, ETOAMBANG, NGOUGOUMOU, BISSONG	Présence de montagnes et de collines rocheuses Présence de vallées et marécages	Aucune	Ecotourisme Pratique de la pisciculture	Inaccessibilité due à la présence des marécages	Aménager les voies d'accès et des étangs piscicoles	Faire des déclarations auprès du ministère des mines
Savane	MEVAMEBOTO, NLONG, AFANLOUM	Mélange d'arbustes et de hautes herbes	Agriculture (Champs de maïs)	Favorable aux pâturages pour les potentiels éleveurs ; Possibilités de mécanisation de l'agriculture	Pratique des feux de brousse	Intensifier les activités agropastorales, sensibiliser les populations sur les risques de dégradation de l'environnement	Sous le contrôle du MINADER et MINEPIA

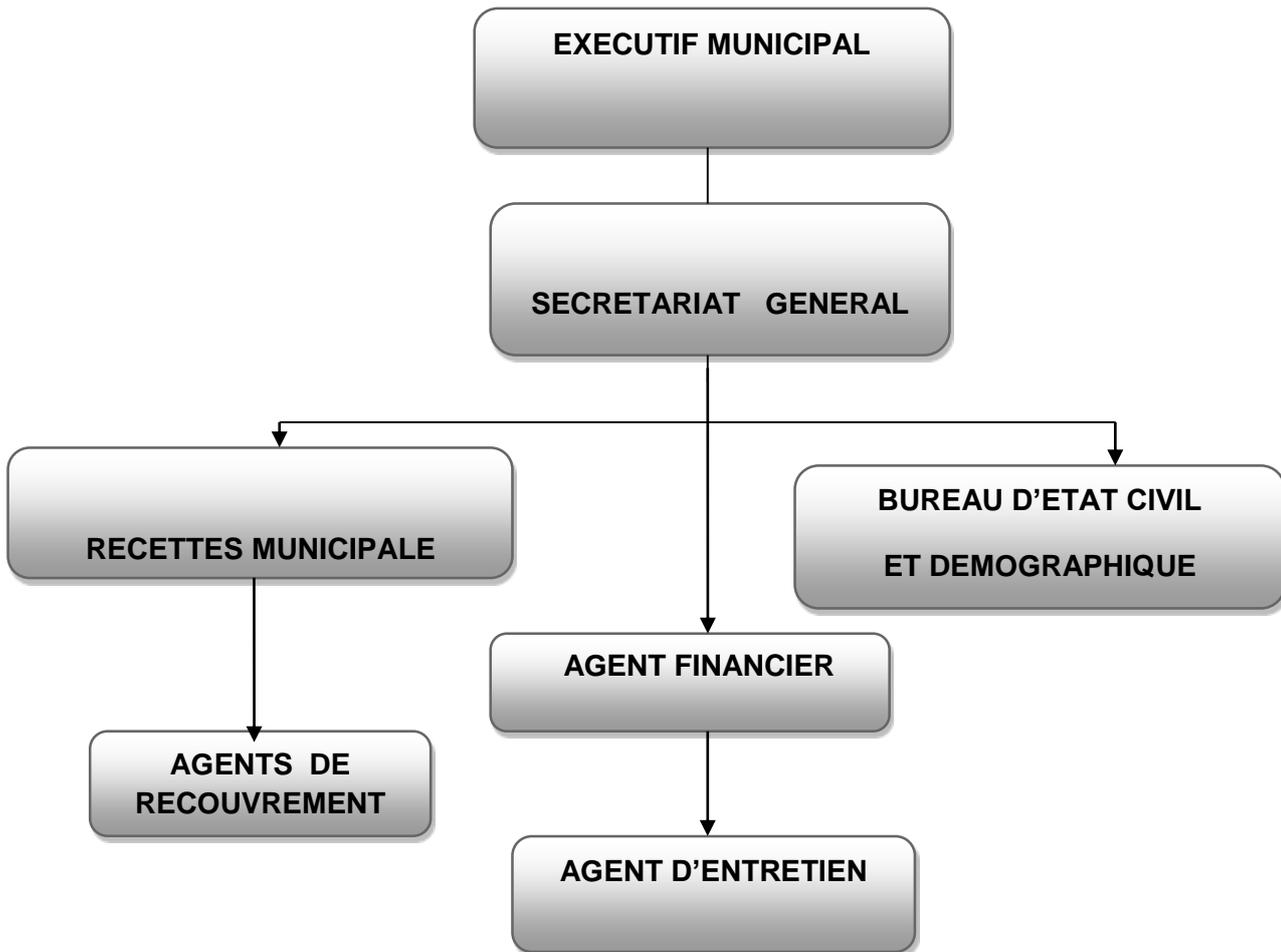
Marécages	AFANLOUM MEVAMEBOTO MVOM NGOUNGOU MOU BISSONG MEKOM ETOAMBANG NLONG EKOUMDOUMA II	Engorgés d'eau en toute saison et à proximité des cours d'eau ; présence de raphias	Aucune	Pratique de cultures de contre-saison et de la pisciculture	Accès difficile Inondé en partie	Curer les buses pour mieux drainer les rivières	Accès libre
-----------	---	---	--------	---	-------------------------------------	---	-------------

4. SYNTHÈSE DES RESULTATS DU DIAGNOSTIC

4.1. Synthèse du DIC

4.1.1. Organigramme de la Commune d'AFANLOUM

La Commune d'AFANLOUM dispose de 25 Conseillers Municipaux parmi lequel 07 femmes dont le chef de l'Exécutif Municipal née **MEYANGA Marie Angèle** épouse **NGAH** qui conduira cet exécutif pendant les cinq années.



4.1.2. Forces et faiblesses de la Commune

AXES	FORCES	FAIBLESSES
Gestion des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> ♦ La répartition des tâches entre les membres de l'exécutif communal 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ RAS
	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Conseil municipal est représentatif de la diversité ethnique et socio professionnelle de la localité ♦ Implication des conseillers dans la prise de décision 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Absence de formations spécifiques dans la gestion communale. ♦ Le Conseil Municipal n'assure pas suffisamment son rôle de relais dans la transmission de l'information dans les deux sens ♦ Faible potentiel intellectuel des conseillers
	<ul style="list-style-type: none"> ♦ .Délégation des tâches administratives au personnel 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ La commune ne dispose pas d'un organigramme type. ♦ Les réunions du personnel sont irrégulièrement tenues ♦ Absence de planification des activités ♦ Absence de programmation des activités ♦ Système de rapportage inexistant ♦ Archivage approximatif des documents
Gestion des ressources financières	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Respect des procédures de décaissement des fonds pour les activités de la Commune ♦ Maitrise de son domaine de compétences 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Faible contribution des recettes fiscales dans la mise en œuvre du budget ♦ Formation insuffisante du personnel sur la comptabilité communale ♦ Agents de recouvrement non formés ♦ Maitrise approximative des procédures administratives des finances publiques ♦ Retard dans la validation des comptes administratifs ♦ Pas d'analyse financière de ces comptes
Gestion du patrimoine Communal	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Un bâtiment abritant l'hôtel de ville ♦ Une TOYOTA AE95 sur calle ♦ Une moto en panne ♦ Entretien du bâtiment par le personnel communal 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Equipement de bureau insuffisant et inadapté (patrimoine)
Gestion des relations	<ul style="list-style-type: none"> ♦ La bonne collaboration entre les agents. 	<ul style="list-style-type: none"> ♦ Pas de plan de communication ♦ Insuffisance de communication ♦ Faible implication des SDE dans les activités de la Commune

4.1.3. Axes de renforcement de la commune (dans les 4 domaines ci-dessus).

Axes de renforcement	Actions à mener
Gestion des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités sur les techniques de gestion - Formation des conseillers sur leurs rôles au sein de la Commune - Rendre fonctionnel l'organigramme de la Commune - Mettre en place un planning de réunion de suivi-évaluation des activités menées au sein de la Commune - Formation le personnel et l'exécutif communal au système de rapportage
Gestion financière	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du système de recouvrement des créances et taxes - Actualisation du fichier des contribuables
Gestion du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du plan d'urbanisation - Mise en place d'une politique de maintenance des équipements et du matériel roulant - Sécurisation du patrimoine foncier
Gestion des relations	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication ; - Elaboration d'une stratégie de communication et de marketing communal - Développement des partenariats en vue du financement du développement - Mise en place d'un système de gestion des conflits

4.2. Synthèse des données collectées sur la petite enfance

Tranches d'âge	Population	Répartition par sexe	
		Garçons	Filles
0-5 ans	282	154	128
5-8 ans	204	104	100

4.3. Synthèse des données sur la petite enfance

Tableau 8 : Matrice de la prise en compte de la petite enfance

BESOINS	ETAT DES LIEUX/DIAGNOSTIC SITUATION ACTUEL ET PRIORITE	OBJECTIFS GENERAUX	PRINCIPALES ACTIVITES A MENER	RESPONSABLES ET PARTENAIRES D'EXECUTION
ENREGISTREMENT DES NAISSANCES	Effectif : 486 60% des enfants de 0 à 8 ans soit environ 292 enfants ne possèdent pas d'acte établi dans les délais, 40% soit 194 environ sont sans acte de naissance à cause de l'éloignement des services d'état civil et la méconnaissance des procédures de déclaration de naissance par les parents. Nous pouvons donc ressortir les G.A.P. suivant : en absolu 194 et en valeur relative : 40%	Etablir la citoyenneté et améliorer les conditions de leur scolarisation	-Recenser les cibles -sensibiliser les parents -organiser les audiences foraines -distribuer les actes de naissances	-Chef de village -C.C -Directeur d'école -Commune -MINAS -MINJUSTICE

VACCINATION	Effectif : 128 Couverture insuffisante des programmes de vaccination (PEV, SASNIM) car seul 75% sont régulièrement vacciner soit 96 enfants environ. Les G.A.P. correspondants sont : en absolu 32 et en valeur relative 25%	Assurer une meilleure couverture vaccinale	-établir un fichier des enfants de 0 à 5 ans -Tenir les causeries éducatives avec les parents sur la vaccination -mettre en place un point de vaccination	-Chef de village -C.C -Membre du Comité de Santé -Directeur d'école -CSI -Commune
PREVENTION DU PALUDISME	Effectif : 486 Prévalence élevée soit 18 cas en moyenne par semaine enregistré dans les CSI de l'arrondissement soit un taux de prévalence de 35% Faible utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticides reçues Méconnaissance des méthodes de lutte et de prévention du paludisme	Réduire les charges palustres	-Organiser les causeries éducatives ; -Acquérir et imprégner les moustiquaires ; -Organiser les campagnes d'hygiène et salubrité	-Chef de village -C.C -Membre du COSA -CSI -Commune
NUTRITION	Non-respect de la fréquence des repas Faible variation des repas consommés 10% des enfants soit 76 environ présentent des signes de malnutrition Les G.A.P. y référents sont : en absolu 76 et en valeur relative 0,101	Améliorer la nutrition de l'enfant à travers l'accès à la nourriture variée de quantité et de qualité suffisante	-Former le relais communautaire sur la réhabilitation nutritionnelle -Organiser des causeries éducatives ; -organiser une équipe de surveillance	-Chef de village -C.C -Relais communautaire -CSI -Directeur d'école -Commune
EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT	Présence de 29 points d'eau potable modernes soit 26 puits modernes équipés d'une pompe à motricité humaine et de 03 forages équipés de pompe à	Créer un environnement social salubre avec des infrastructures d'approvisionnement	-Organiser les journées d'hygiène et de salubrité dans le village -Encourager le dépôt des déchets dans les fosses	-Chef de village -C.C -CSI -Commune

	<p>motricité humaine dans l'arrondissement. Utilisation des latrines à ciel ouvert Insalubrité autour des cases Absence de traitement des déchets domestiques</p>	<p>en eau fiables</p>	<p>appropriées ; -réhabilité le forage en panne à côté de l'école à ETOH -construire un bloc de latrines à l'école Primaire - Construire un point d'eau dans chaque école</p>	
<p>VIH/SIDA, PROTECTION SOCIALE DES ENFANTS (OEV)</p>	<p>Méconnaissance des statuts sérologiques des enfants par les parents ; Absence de fichier des OEV pour le VIH/SIDA</p>	<p>Assurer la protection des enfants contre le VIH/SIDA et la prise en charge globale ou partielle des OEV</p>	<p>-Organiser les campagnes d'information sur le VIH/SIDA ; -Encourager les femmes enceintes à effectuer les visites prénatales</p>	<p>-Chef de village -C.C -CSI -Commune -DDMINAS</p>
<p>EDUCATION PRESCOLAIRE ET SCOLAIRE</p>	<p>Présence de 10 écoles primaires à cycle complet et d'une seule école maternelle à AFANLOUM Dans les autres villages, les enfants débute leur cycle scolaire à partir de la SIL et très souvent à l'âge de 03 ans Il existe cependant une école maternelle crée mais pas fonctionnelle dans le village EKOUMDOUMA II des besoins sont nombreux dans ces différentes écoles à cause de l'insuffisance d'infrastructures et d'équipements (latrines modernes, bloc administratif, point d'eau potable, aire de jeux, logement d'astreinte, etc.)</p>	<p>Améliorer l'offre d'éducation au sein de l'espace Communal</p>	<p>Rendre fonctionnelle l'école maternelle créée à EKOUMDOUMA II ; -Construire des nouvelles salles de classes dans les 10 écoles primaires : -Construire des blocs administratifs, des points d'eau, des logements d'astreinte, des blocs de latrines dans les EP ; -Aménager une aire de jeux dans les EP</p>	<p>-Chef de village -C.C -Directeur d'école -Commune -Inspecteur d'arrondissement du MINEDUB</p>

4.4. Synthèse des données sur les changements climatiques,

Tableau 9 : Matrice de captage des changements climatiques

SECTEUR (unité d'exposition) par zone agro écologique	Tendances des CC	Effets biophysiques	Effets socio-économiques	Niveau de risque (Elevé, moyen, faible)	Potentiel local pour résoudre/Capacité d'adaptation	Solutions envisagées	Villages/ Zones concernés
Agriculture	-Hausse de la température -Baisse de la pluviométrie	Baisses de rendement	Appauvrissement des populations Disette dans les ménages	moyen	Pratique de l'agriculture sous-bois Culture de contre saisons dans les bas-fonds	Pratiquer l'irrigation des zones de cultures	AFANLOUM MEVAMEBOTO MVOM NGOUNGOUMOUBIS SONG ETOAMBANG MEKOM, NLONG EKOUMDOUMA II
Élevage	-Baisse de la pluviométrie -Sècheresse prolongée	Dégradation et/ou rareté des zones de pâturage	Appauvrissement des populations Mauvaise qualité des animaux	moyen	Elevage en claustration	-Pratiquer l'élevage hors sol Créer des étangs piscicoles et nourrir les poissons	AFANLOUM MEVAMEBOTO MVOM NGOUNGOUMOUBIS SONG ETOAMBANG MEKOM, NLONG EKOUMDOUMA II
Pêche et aquaculture	-Augmentation de la puissance des vents -diminution des pluies -hausse des températures	Disparition ou rareté de certaines espèces halieutiques	Appauvrissement des populations	moyen	Approvisionnement dans les poissonneries en produits de pêche	-Promouvoir la pisciculture et l'aquaculture	AFANLOUM MEVAMEBOTO MVOM NGOUNGOUMOUBIS SONG ETOAMBANG MEKOM, NLONG EKOUMDOUMA II

SECTEUR (unité d'exposition) par zone agro écologique	Tendances des CC	Effets biophysiques	Effets socio-économiques	Niveau de risque (Elevé, moyen, faible)	Potentiel local pour résoudre/Capacité d'adaptation	Solutions envisagées	Villages/ Zones concernés
Forêt / Faune	-Sécheresse prolongée -Diminution des pluies	Disparition des espèces fauniques Disparition des essences forestières et des produits forestiers non ligneux Migration des espèces fauniques Modification de l'écosystème	Diminution des revenus des populations	moyen		Reboiser les forêts -réglementer la coupe de bois -promouvoir la domestication des essences forestières et fauniques	AFANLOUM MEVAMEBOTO MVOM NGOUNGOUMOBIS SONG ETOAMBANG MEKOM, NLONG EKOUMDOUMA II
Eau/ Assainissement	-Hausse des températures -Baisse des pluies	Eutrophisation des cours d'eau Eloignement de la nappe phréatique Tarisement des cours d'eau	Sources de plus en plus éloignées et Beaucoup de temps consacré à l'approvisionnement en eau	Faible au niveau de l'eau et Elevé au niveau de l'assainissement		--Construire les latrines modernes	AFANLOUM MEVAMEBOTO MVOM NGOUNGOUMOBIS SONG ETOAMBANG MEKOM, NLONG EKOUMDOUMA II
						-aménager les sources existantes (NSOLE au quartier MENGAN)	EKOUMDOUMA II
						-creuser des fosses à ordures	
						Utilisation des Moustiquaires Imprégnées d'Insecticides	
						Construire un forage d'eau potable	NGOUNDU

SECTEUR (unité d'exposition) par zone agro écologique	Tendances des CC	Effets biophysiques	Effets socio-économiques	Niveau de risque (Elevé, moyen, faible)	Potentiel local pour résoudre/Capacité d'adaptation	Solutions envisagées	Villages/ Zones concernés
Développement urbain	-Vents violents -Températures élevées	Destruction et dégradation des habitations	Appauvrissement des populations	Elevé		Construction en matériaux définitifs	AFANLOUM MEVAMEBOTO MVOM NGOUNGOUNMOUBIS SONG ETOAMBANG MEKOM, NLONG EKOUMDOUMA II
Travaux publics	Pluies torrentielles	Dégradation de la chaussée, érosion	Inaccessibilité aux marchés Impossibilité d'approvisionnement en produits de première nécessité	Elevé			MEKOM, ETOAMBANG, AFANLOUM, MEVAMEBOTO, BISSONG, NGOUGOUNMOU

4.5. Principaux problèmes et besoins identifiés et consolidés par secteur

N°	SECTEUR	PROBLEMES	CAUSES	EFFETS	BESOINS	VILLAGES
1	Agriculture	Difficulté dans la pratique d'une agriculture moderne	<ul style="list-style-type: none"> Accès limité aux Intrants et équipements Faible taux d'adoption et de valorisation des technologies existantes Accès limité aux Intrants et équipements Faible utilisation des intrants performants Faibles capacités de gestion Forte dépendance sur l'agriculture pluviale Faible fertilité des sols cultivés absence des infrastructures de stockage/conservation Faible capacité organisationnelle et financière des producteurs Insuffisance de l'encadrement technique des producteurs Absence de piste de desserte agricole 	<ul style="list-style-type: none"> Faible productivité agricole Faible augmentation des superficies cultivées Faiblesse des revenus des producteurs Abandon des exploitations Exode rural Précarité des conditions de vie Insuffisance de la promotion du développement communautaire et local Pénibilité dans le transport des produits 	-Construction d'une Délégation d'Agriculture -équipement de la DAADER -construction d'une usine de transformation de manioc -organisation des foires agropastorales	AFANLOUM
					-Regroupement des planteurs par spéculations -création des sociétés coopératives -construction des séchoirs -construction des magasins de stockage -ouvertures des pistes de desserte agricole -acquisition de moulins à écraser le manioc	AFANLOUM MEVAMEBOTO BISSONG MVOM MEKOM NGOUNGOMOU ETOAMBANG NLONG EKOUMDOUMA II
					-Construction d'un CEAC	AFANLOUM
2	Elevage, pêches et industries animales	Difficulté dans la pratique des activités d'élevage et de pêches	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance d'encadrement des éleveurs et pisciculteurs Faible capacité organisationnelle et financière des producteurs Divagation des animaux domestiques 	<ul style="list-style-type: none"> Faible revenu Insécurité alimentaire Développement des épidémies Conflits malnutrition 	-Construction d'un centre zootechnique	AFANLOUM
					-Organisation des éleveurs en coopératives et associations -Acquisition des espèces améliorées (porcs, poulets de chairs)	AFANLOUM MEVAMEBOTO BISSONG MVOM MEKOM NGOUNGOMOU ETOAMBANG NLONG EKOUMDOUMA II
3	Santé publique	Difficultés d'accès aux soins de santé	<ul style="list-style-type: none"> Mauvaise répartition des Centres de santé Insuffisance des médicaments et matériels Faible couverture sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> Cherté des soins Orientation des populations vers la médecine moderne Pratique de 	Personnel (3) ; 7 lits ; 1 labo, 1 maternité et 1 Pharmacie (à équiper) ; clôture, Construction et équipement d'une morgue	AFANLOUM

			<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance du personnel soignant qualifié Equipement insuffisant des formations sanitaires Faible accès aux médicaments Faible capacité financière des ménages Eloignement des centres de santé 	<ul style="list-style-type: none"> l'automédication Récurrence des maladies et épidémies Taux de morbidité et de mortalité élevé 	<p>Construction d'un centre Médical d'Arrondissement</p> <p>Personnel (3) ; 8 lits ; 1 labo, 1 maternité et 1 Pharmacie (à équiper) ; clôture ; 1 logement, 1 point d'eau, clôture</p> <p>Couverture sanitaire régulière (poste de stratégie avancé)</p>	<p>NGOUGOUMOU</p> <p>MEVAMEBOTO BISSONG MVOM MEKOM ETOAMBANG NLONG EKOUMDOUMA II</p>
4	Education de base	Difficulté d'accès à une éducation de base de qualité	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance du personnel enseignant qualifié Insuffisance des salles de classe Bâtiments et salles de classe existants non entretenus Faible niveau d'équipement des salles de classe Insuffisance d'écoles maternelles Accès limité au matériel didactique (élèves et enseignants) Aires de jeux non aménagées Insuffisance de latrines et points d'eau potable dans les écoles Absence de bloc administratif dans les écoles Absence de bâtiment pour l'inspection 	<ul style="list-style-type: none"> Sous-scolarisation Délinquance juvénile Difficulté d'insertion socioprofessionnelle des jeunes Augmentation du taux de déperdition scolaire Programme scolaire non couvert 	<p>Construction de l'Inspection Education de base</p> <p>Salles de classes à école Maternelle(02) et équipement en matériel ludiques tables(25), chaises(50) latrine (1) clôture (1), logement (2), bacs à ordures (2), aire de jeux</p>	AFANLOUM
					<p>Salles de classe(04)</p> <p>Enseignants (1) table bancs (60), point d'eau (1), clôture (1), logement (2), aire de jeux, bacs à ordures (2)</p>	MEKOM
					<p>Enseignants (2) Salles de classe (5), table bancs (80), point d'eau (1), latrine (1) clôture (1), logement (2), bacs à ordures (2), tables (20), chaises(30), aire de jeux</p>	EKOUMDOUMA II
					<p>Salles de classe(06)</p> <p>Enseignants (3) table bancs (90) point d'eau (1), clôture (1), logement (2), aire de jeux, bacs à ordures (2), bloc administratif tables(03), chaises(03)</p> <p>Salles de classe (4), table</p>	NGOUNDU

					bancs (60), point d'eau (1), latrine (1) clôture (1), logement (2), bacs à ordures (2), aire de jeux, bloc administratif (1)	ETO
					Salle de classes (02) ; table bancs (50), point d'eau (1), latrine (1) clôture (1), logement (1), bacs à ordures (1), table (03), chaises(03), bloc administratif(1), aire de jeux	BISSONG
					Salle de classes (04) ; table bancs (70), point d'eau (1), latrine (1) clôture (1), logement (1), bacs à ordures (1), table (03), chaises(03), bloc administratif(1), aire de jeux, enseignant (1)	NGOUGOUMOU
					Salle de classes (06) ; table bancs (70), point d'eau (1), latrine (1) clôture (1), logement (1), bacs à ordures (1), table (03), chaises(03), bloc administratif(1), aire de jeux	MEVAMEBOTO
					point d'eau (1), latrine (1) clôture (1), logement (1), bacs à ordures (1), salle de classes (03), enseignant(1), bloc administratif(1), aire de jeux	MVOM
5	Enseignements secondaires	Difficulté d'accès à l'enseignement secondaire	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance du personnel enseignant • Nombre de salles de classe insuffisant • Nombre insuffisant d'établissement d'enseignement secondaire • Insuffisance des salles spécialisées et ateliers • Accès limité au matériel didactique (élèves et enseignants) 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse du taux de scolarisation • Difficulté d'insertion socioprofessionnelle des jeunes • Délinquance juvénile • Coûts élevés des études • Exode rural • 	Salles de classes (06), logement(3), ateliers(03), table bancs(120), latrine (2), clôture (1), bacs à ordures (2), bloc administratif (1), aire de jeux, point d'eau (1)	CETIC AFANLOUM
					Salles de classes (04), logement(3), salle informatique(1), équipée d'ordinateurs (10), table bancs(70), latrine (2), clôture (1), bacs à ordures (2), bloc	CES AFANLOUM

			<ul style="list-style-type: none"> • Absence de bibliothèques fonctionnelles • Absence d'aires de jeux aménagées • Insuffisance de latrines et points d'eau potable dans les établissements • Faiblesse des revenus des parents 		administratif (1), aire de jeux, enseignants qualifiés (06)	
6	TRAVAUX PUBLICS	Enclavement de la Commune	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvais état des routes • entretien insuffisant des routes et pistes de la Commune • précarité des ouvrages d'arts • absence de rigoles 	<ul style="list-style-type: none"> • fréquence élevée des accidents de circulation • Coût élevé du coût de transport • Coût élevé des produits de première nécessité • Difficulté d'écoulement des produits agricoles • Difficulté de déplacement des personnes et des biens • Surcharge dans les voitures et sur les motos 	Reprofilage de la route Afanloum- Esse (20km) avec construction d'une barrière de pluie MEVAMEBOTO – MFEKOUNDJI (8km) avec construction d'une barrière de pluie AFANLOUM – BIKOE (17km)	AFANLOUM ; MEVAMEBOTO
					Reprofilage de 15 km route (BIKOE- EKOUMDOUMA II) avec construction d'une barrière de pluie Carrefour EKOUKOUT – ETOH (3km) avec construction de 02 ponts en matériaux définitifs sur la rivière MEKI'I Carrefour NKOLASSI – MIMBAMIZOCK (5 km) avec construction d'une buse	EKOUMDOUMA II
					Reprofilage de 30 km de route (AFANLOUM - BISSONG) avec construction d'une barrière de pluie avec construction de 02 ponceaux en matériaux définitifs et la construction de 10 buses sur les points critiques	AFANLOUM BISSONG NGOUNGOU MOU

					(BISSONG – MEKOM - ETOAMBANG (18 km) avec construction de 5 ponts en matériaux définitifs sur le tronçon ETOAMBANG – MEKOM avec construction d'une barrière de pluie	MEKOM ETOAMBANG BISSONG
					NSANAKOA – NLONG – Carrefour AWAE (9km) avec construction de 02 buses et 01 barrière de pluie avec construction d'une barrière de pluie à Nlong	NLONG
					NGOUNDOU – AWAE village (12km) avec construction d'une barrière de pluie et 03 ponts en matériaux définitifs	NGOUNDOU – ETO-
					ABOTO – MVOM (8 km)	MVOM
7	JEUNESSE	Difficulté d'accès à l'encadrement des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'organisation • Manque d'information sur les structures existantes • Absence des structures d'encadrement • absence de formateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Désœuvrement et oisiveté • Déperdition scolaire • Délinquance juvénile • Dépravation des mœurs • Propagation du VIH/SIDA 	<ul style="list-style-type: none"> • Création et construction d'un centre d'encadrement des jeunes • Personnel d'encadrement • Formation des jeunes 	AFANLOUM
					<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des jeunes en associations • Financement des microprojets agricoles des jeunes 	AFANLOUM MEVAMEBOTO NLONG MVOM NGOUNGOMOU ETOAMBANG MEKOM EKOUMDOUMA II
					<ul style="list-style-type: none"> • Equipement du centre d'animation 	BISSONG
8	ENERGIE ET EAU	Difficulté d'accès à l'énergie électrique	<ul style="list-style-type: none"> • Eloignement par rapport au réseau national d'électricité 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement difficile des activités économiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Connexion au réseau d'électricité 	AFANLOUM MEVAMEBOTO BISSONG MVOM

				<ul style="list-style-type: none"> Utilisation difficile des appareils électriques, électroménagers et électroniques Familiarisation/utilisation difficile des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) Développement du mal d'yeux Difficultés à étudier et travailler la nuit 		MEKOM NGOUNGOMOU ETOAMBANG NLONG EKOUMDOUMA II		
		Difficulté d'accès à l'eau potable pour certaines familles	<ul style="list-style-type: none"> Mauvaise répartition des points d'eau potables Manque d'entretien des points d'eau aménagés Pompes eau en panne non réparées Mauvais fonctionnement des comités de gestion des points d'eau (CGPE) 	<ul style="list-style-type: none"> Prolifération des maladies hydriques 	Puits (8 à construire) dans les écoles	EKOUMDOUMA II MEKOM ETOH MVOM MEVAMEBOTO BISSONG NGOUNGOMOU AFANLOUM		
							Forage (1 à réhabiliter)	ETOH
							Forage (2 à construire)	NGOUNDOU
							Construction d'un centre de captage et de distribution d'eau	AFANLOUM
							Aménagement d'une source au quartier MENGAN	EKOUMDOUMA II
9	AFFAIRES SOCIALES	Difficulté d'accès à l'encadrement des nécessiteux	<ul style="list-style-type: none"> Inexistence d'un fichier des nécessiteux à la Commune Absence d'un centre social Manque du personnel d'encadrement 	<ul style="list-style-type: none"> Troubles psychologiques Délinquance juvénile 	<ul style="list-style-type: none"> Création et construction d'un centre social Personnel d'encadrement 	AFANLOUM		
					<ul style="list-style-type: none"> Elaboration d'un fichier des nécessiteux Montage et du pilotage d'une AGR 	AFANLOUM MEVAMEBOTO BISSONG MVOM MEKOM NGOUNGOMOU ETOAMBANG NLONG		

						EKOUMDOUMA II
10	PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE	Difficultés d'accès des femmes, des jeunes filles aux services sociaux	<ul style="list-style-type: none"> Inexistence des structures d'encadrement des femmes et des jeunes filles Insuffisance du personnel dans les délégations du ministère de tutelle Absence d'un fichier des filles et des enfants abandonnés Faible pouvoir économique de la femme Faible représentativité et participation de la femme dans les instances politiques et du développement (prise en compte de leurs intérêts) 	<ul style="list-style-type: none"> Fragilisation de la famille et de la société Dépravation des mœurs Accentuation de la dépendance de la femme vis-à-vis des hommes Relâchement de l'encadrement de la famille Prolifération du phénomène des filles-mères et enfants abandonnés Exode rural 	<ul style="list-style-type: none"> Construction d'une maison de la femme 	AFANLOUM
					<ul style="list-style-type: none"> Formation et sensibilisation sur les droits de la femme et de la famille Formation des femmes en AGR Organisation des mariages collectifs Réinsertion socioprofessionnel des jeunes filles mères 	AFANLOUM MEVAMEBOTO BISSONG MVOM MEKOM NGOUNGOU MOU ETOAMBANG NLONG EKOUMDOUMA II
11	CULTURE	Difficulté de valorisation du patrimoine culturel	<ul style="list-style-type: none"> Absence d'un cadre de concertation entre jeunes et adultes Insuffisance des moyens financiers pour la mise en valeur des sites touristiques Enclavement de la Commune Faible promotion du patrimoine culturel existant capacité organisationnelle limitée financière Absence d'encadrement 	<ul style="list-style-type: none"> Aliénation culturelle Non contribution de la culture à l'économie des familles et de la Commune Dépravation de la culture locale 	<ul style="list-style-type: none"> Construction des foyers communautaires 	AFANLOUM MEVAMEBOTO BISSONG MVOM MEKOM NGOUNGOU MOU ETOAMBANG NLONG EKOUMDOUMA II
					<ul style="list-style-type: none"> Organiser des festivals culturels périodiques Construction d'une maison de la culture 	AFANLOUM
12	PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES	Difficultés de création et d'accès à l'auto emploi	<ul style="list-style-type: none"> Faible esprit d'entreprise Faible promotion du secteur Faible qualification des populations Ignorance des procédures et formalités de création d'entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> Prolifération des emplois précaires Augmentation du taux de désœuvrement Faible pouvoir économique des populations et de la 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation sur les PME Accompagnement à la mise en place des PME 	AFANLOUM MEVAMEBOTO BISSONG MVOM MEKOM NGOUNGOU MOU ETOAMBANG NLONG

			<ul style="list-style-type: none"> Moyens financiers des populations limités 	<ul style="list-style-type: none"> Commune Faible diversification des revenus 		EKOUMDOUMA II
13	MINES, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	Valorisation difficile des ressources minières disponibles	<ul style="list-style-type: none"> Ignorance de la réglementation Difficultés d'accès aux carrières de sables Matériel d'exploitation rudimentaire Faible organisation et structuration des acteurs Absence de formation 	<ul style="list-style-type: none"> Sous exploitation des ressources Paupérisation des populations Faible pouvoir économique de la Commune 	<ul style="list-style-type: none"> Valorisation du potentiel minier de la Commune (sable, rochers et latérite) 	AFANLOUM MEVAMEBOTO BISSONG MVOM MEKOM NGOUNGOMOU ETOAMBANG NLONG EKOUMDOUMA II
14	TOURISME	Difficulté de valorisation des activités d'écotourisme	<ul style="list-style-type: none"> Absence des structures d'accueil (restaurant auberges...) Non aménagement des sites touristiques Enclavement de la Commune 	<ul style="list-style-type: none"> Faible attraction des touristes Faible pouvoir économique des populations et de la Commune 	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement des sites touristiques existants Construction des centres d'accueils des visiteurs Entretien des routes 	MEKOM BISSONG NGOUNGOMOU
15	DOMAINES ET AFFAIRES FONCIERES	Précarité de la situation foncière	<ul style="list-style-type: none"> Faible sécurisation foncière Délimitations ancestrales Gestion anarchique de l'espace Faible niveau de sensibilisation des populations sur la sécurisation foncière et les procédures y relatives 	<ul style="list-style-type: none"> Litiges fonciers Risque de déguerpissement sans dédommagement Conflits entre les villages voisins 	<ul style="list-style-type: none"> Un point focal des domaines et affaires foncières dans la Commune 	AFANLOUM
					<ul style="list-style-type: none"> Facilitation de l'accès aux titres fonciers 	AFANLOUM MEVAMEBOTO BISSONG MVOM MEKOM NGOUNGOMOU ETOAMBANG NLONG EKOUMDOUMA II
16	COMMERCE	Difficultés d'accès aux marchés	<ul style="list-style-type: none"> Faible niveau d'organisation des producteurs Insuffisance de marchés périodiques Mauvais état des routes Absence d'infrastructures Eloignement avec les zones d'approvisionnement en produits de premières nécessités 	<ul style="list-style-type: none"> Insécurité des opérateurs et usagers Forte spéculation sur les produits Faible revenu Beaucoup de pertes post récolte des produits agricoles Pollution de 	<ul style="list-style-type: none"> Construction d'un kit de marché Construction et équipement d'un centre d'approvisionnement en produits de première nécessité (économat) 	AFANLOUM

			<ul style="list-style-type: none"> Faible sécurisation des biens et personnes 	l'environnement	Construction des hangars de marché périodiques	MEKOM BISSONG ETO
17	TRANSPORT	Précarité des conditions de transport	<ul style="list-style-type: none"> Mauvais état des routes Absence de gare routière aménagée Inexistence d'agences de voyage Non-respect de la réglementation en matière de transport Forte spéculation sur les prix de transport Etat défectueux des véhicules et moto utilisés par les transporteurs Surcharge des véhicules et engins de transport Automobilistes/moto taximen sans permis de conduire et autres documents exigibles (carte grise, assurance, etc.) Non-respect du code de la route par les automobilistes et les autres usagers 	<ul style="list-style-type: none"> Accidents de circulation très fréquents Coût élevé de transport Usagers exposés aux intempéries aux lieux d'attente des véhicules Insécurité routière 	<ul style="list-style-type: none"> Construction d'une gare routière Organisation du secteur des transports dans la Commune Sensibilisation des transporteurs 	AFANLOUM
18	POSTES ET TELECOMMUNICATION	Difficulté d'accès difficile à l'information et aux services postaux	<ul style="list-style-type: none"> Faible couverture du réseau téléphonique Absence de centre communautaire non fonctionnel Absence d'un bureau de poste et des services postaux 	<ul style="list-style-type: none"> Sous information des populations Faible ouverture au monde extérieur Difficulté de communication avec l'extérieur Capacité de recherche et d'innovation limitée (internet) 	<ul style="list-style-type: none"> Créer et construire un bureau de poste Créer un service de poste automobile rurale 	AFANLOUM

19	ADMINISTRATIO N TERRITORIALE, DECENTRALISA TION ET MAINTIEN DE L'ORDRE	Difficulté d'administrée et Non-respect de l'autorité traditionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des effectifs de maintien de l'ordre • Contestation de la chefferie • Irresponsabilité de certains chefs de village • Non-respect des chefs par la population • Sous-préfecture non construit 	<ul style="list-style-type: none"> • Société encéphale • Dépravation des mœurs • Perte de la culture • Conflits entre les populations • Anarchie • Recrudescence des violences 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités de l'autorité traditionnelle 	AFANLOUM MEVAMEBOTO BISSONG MVOM MEKOM NGOUNGOMOU ETOAMBANG NLONG EKOUMDOUMA II
					<ul style="list-style-type: none"> • Affectation des gendarmes 	AFANLOUM
					<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'une sous – préfecture • Equipement pour la résidence du sous- préfet 	AFANLOUM
					<p>Construire des mats de drapeau devant les chefferies</p>	AFANLOUM MEVAMEBOTO BISSONG MVOM MEKOM NGOUNGOMOU ETOAMBANG NLONG EKOUMDOUMA II
20	FORET ET FAUNE	Difficulté dans la protection du couvert forestier et des espèces fauniques	<ul style="list-style-type: none"> • Exploitation abusive des essences forestières • Braconnage • Insuffisance de contrôle de l'administration 	<ul style="list-style-type: none"> • Disparition de certaines espèces fauniques • Destruction de la biodiversité • Changement climatique • Bouleversement du calendrier agricole 	<ul style="list-style-type: none"> • Création des pépinières forestières • Création d'une forêt communale • Affectation du personnel MINFOF (02) 	AFANLOUM
					<ul style="list-style-type: none"> • Formation en domestication des espèces fauniques • Sensibilisation sur les lois de protection de la faune et la forêt 	AFANLOUM MEVAMEBOTO BISSONG MVOM MEKOM NGOUNGOMOU ETOAMBANG NLONG EKOUMDOUMA II
21	ENVIRONNEME NT ET PROTECTION DE LA NATURE	Dégradation des ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des mesures de Conservation de la biodiversité • Feux de brousse • déforestation 	<ul style="list-style-type: none"> • Dégradation de la biodiversité et des Ressources génétiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation et formation des populations 	AFANLOUM MEVAMEBOTO BISSONG MVOM MEKOM

			<ul style="list-style-type: none"> • Perte de certaines espèces botaniques • Changements climatiques • Mauvaises pratiques culturales • Formation insuffisante • Raccourcissement de la durée de la jachère 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse de la nappe phréatique et du Régime des cours d'eau • Erosion • Epuisement des sols • Déforestation • Changement climatique • Prolifération des maladies 		NGOUNGOU MOU ETOAMBANG N LONG EKOUMDOUMA II
22	DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE L'HABITAT	Urbanisation anarchique	<ul style="list-style-type: none"> • Absence des infrastructures d'assainissement • Voirie municipale inexistante • Absence d'un plan d'urbanisation • Faible connaissance des textes 	<ul style="list-style-type: none"> • Insécurité des personnes et des biens • Dégradation des voies d'accès • Difficulté pour les agents des services techniques à effectuer les contrôles • Insalubrité généralisée et pollution de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Création et mise en place d'un service de voirie municipale • Elaboration d'un plan d'urbanisation • Dotation des moyens de déplacements adaptés aux cadres des services techniques 	AFANLOUM
		Précarité de l'habitat	<ul style="list-style-type: none"> • Ignorance des techniques de construction en matériaux définitifs • Logements construits en matériaux provisoires • Faible pouvoir économique des populations • Insécurité foncière des espaces occupés • Construction anarchique des habitations 	<ul style="list-style-type: none"> • Maladies • pauvreté • Promiscuité • Accidents 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation de la population sur la construction en matériaux définitif • Faciliter l'accès aux matériaux définitifs de construction 	AFANLOUM MEVAMEBOTO BISSONG MVOM MEKOM NGOUNGOU MOU ETOAMBANG N LONG EKOUMDOUMA II
23	EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE	Difficulté d'accès aux structures de formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Faible capacité entrepreneuriale des chercheurs d'emploi • Inexistence des structures d'encadrement professionnel • Faible potentiel de débouchés • Sous scolarisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Prolifération des activités économiques du secteur informel • Délinquance juvénile • Dépravation des mœurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction et équipement d'une SAR/SM 	AFANLOUM

			<ul style="list-style-type: none"> • qualification insuffisante des chercheurs d'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Oisiveté 		
24	TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	Difficulté d'insertion des retraités	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de structures de reconversion • Faible taux d'opportunités en auto emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible participation aux actions de développement • Misère accentuée • Poids pour la société 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un fonds de réinsertion • Création des AGR 	INSTITUTION COMMUNAL
25	SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE	Difficulté d'accès aux infrastructures sportives de qualité	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance d'infrastructures sportives • Déficit d'équipements sportifs dans les établissements scolaires • Insuffisance d'enseignant d'éducation physique dans les établissements scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible épanouissement physique • Faible développement des disciplines sportives et des loisirs • Absence d'association sportive • 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un complexe sportif 	AFANLOUM
					<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement des aires de sports 	BISSONG, MVOM MEKOM NGOUNGOMOU ETOAMBANG NLONG EKOUMDOUMA II
					<ul style="list-style-type: none"> • Affectation des enseignants de sport d'éducation physique 	CES, CETIC
					<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des activités sportives (championnats de vacances) 	AFANLOUM BISSONG MVOM MEKOM NGOUNGOMOU ETOAMBANG NLONG EKOUMDOUMA II
26	RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION	Difficultés d'accès aux résultats de la recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Eloignement des structures de recherches • Difficultés d'accès aux innovations scientifiques • Faible promotion du secteur • Méconnaissance de la politique sectorielle 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation du matériel végétal à faible potentiel • Technique de production rudimentaire • Faible production • Baisse des revenus • Pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des paysans chercheurs • Information des populations • Acquisition des innovations agropastorales et piscicoles • organisation des journées portes ouvertes 	AFANLOUM
27	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	Difficultés à accéder à l'enseignement supérieur	<ul style="list-style-type: none"> • Eloignement des institutions universitaires • Coûts élevés des frais de scolarité • Faible revenus des parents 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible taux des diplômés de l'enseignement supérieur • Abandon des études • Délinquance juvénile 	<ul style="list-style-type: none"> • Octroyer des bourses aux jeunes diplômés de la Commune • Subvention de certaines charges universitaires 	AFANLOUM MEVAMEBOTO BISSONG MVOM MEKOM NGOUNGOMOU ETOAMBANG

				et sénile • Nombre insuffisant des élites intellectuelles		NLONG EKOUMDOUMA II
28	Communication	Accès difficile à la communication	<ul style="list-style-type: none"> Faible couverture du réseau radio et télévision Absence de kiosques à journaux Absences d'antennes relais Méconnaissance de la politique sectorielle 	<ul style="list-style-type: none"> Sous information Difficultés à communiquer 	<ul style="list-style-type: none"> Construction d'une radio communautaire Construction des antennes relais Développement des canaux de communication entre les communautés Développement d'une politique de communication entre la Commune et les communautés 	AFANLOUM
29	VIH/SIDA	Vulnérabilité des populations aux VIH/ SIDA	Absence de sensibilisation Faible couverture sanitaire Coutume Stigmatisation des personnes vivant avec le VIH/SIDA	Ignorance du statut sérologique Taux de prévalence élevé Taux de mortalité élevé Diminution de la population active	Redynamisation des comités de lutte contre le SIDA Organisation des campagnes de dépistages gratuites Accompagnement des personnes atteintes à la prise en charge	AFANLOUM MEVAMEBOTO BISSONG MVOM MEKOM NGOUNGOMOU ETOAMBANG NLONG EKOUMDOUMA II

4.6. Tableau 10 : Synthèse des 8 microprojets prioritaires [dont 3 économiques et 5 sociaux] par village et au niveau de l'espace urbain.

Espace Urbain/ Villages	Rang des projets sociaux prioritaires					Rang des projets économiques prioritaires			Total (1000)	Le projet prioritaire sélectionné par chaque village		
	1 ^{er} (1000 CFA)	2 ^{ème} (1000 CFA)	3 ^{ème} (1000 CFA)	4 ^{ème} (1000 CFA)	5 ^{ème} (1000 CFA)	1 ^{er} (1000 CFA)	2 ^{ème} (1000 CFA)	3 ^{ème} (1000 CFA)		Intitulé du projet	Coût estima tif (1000)	Justificatio n de la sélection (par rapport à l'autre 1 ^{er} projet prioritaire)
INSTITUTION COMMUNALE	Equipement bureaux de l'Exécutif Communal (tables(3), Chaises(3) ; Placards(3) tapie	construction d'un bloc de 2 toilettes	construction d'une cité municipale de 20 appartements de 2 chambres et un salon	aménagement et construction de la voirie municipale	Achat d'un groupe électrogène 5000 KVA	Construction d'une porcherie moderne sur 1000 mètres carré avec 150 têtes	Construction /équipement d'un économat Communal	Construction d'une unité de transformation de bois		Construction d'une porcherie moderne sur 1000 mètres avec 150 têtes	20 000	Projet éligible au financement du PNDF
	5 000	3 500	200 000	100 000	10 000	15 000	20 000	300 000	653.500			
Espace urbain	Construction d'un Centre d'Education et d'Actions Communautaire (CEAC)	Construction d'un bloc de 2 toilettes au marché	Construction de 2 blocs de 04 salles de classe au CETIC	Construction d'un CMA	Construction d'un réseau électrique de 5 km à partir de l'énergie solaire	Construction d'un hangar pour gare routière sur 500 mètres carré	Construction d'une barrière économique	Construction d'un magasin de stockage de cacao		Construction /équipement d'un économat Communal	20 000	Faciliter l'approvisionnement en produits de première nécessité
	25 000	3 500 000	36 000	50 000	90 000	10 000	1 500	25 000	221 000			
MEVAMEBOTO	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'école publique	Reprofilage du tronçon de route carrefour MEVAMEBOTO-MELOUTO	Construction d'une case communautaire	Aménagement d'un stade de foot – Ball	Ouverture de la route MELOUTO U – NFEKOUN DI tronçon de 13 kilomètres	Construction d'une barrière économique	Mise en place de 10 hectares de manioc	Construction d'une ferme sur 250 mètre carré pour une production de 2500		Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'école publique	16 000	Améliorer la qualité des infrastructures scolaires

		U long de 08 Km						poulets de chairs				
	16 000	24 000	10 000	5 000	39 000	1 500	3 000	7 000	105 500			
MVOM	Construction d'un puits équipé d'une pompe à motricité humaine dans le quartier NKUISSONG	Extension du réseau électrique de 05 Km de MT et BT d'EWOT à MVOM	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'école publique	Reprofilage de 06 Km de tronçon de route le long du village	Création/Construction d'une école maternelle dans le village MVOM	Acquisition d'un moulin à écraser le manioc à gasoil	Acquisition d'un village phone	Construction d'une barrière économique		Construction d'un puits équipé d'une pompe à motricité humaine au quartier NTUISSONG	8 000	Faciliter l'accès à l'eau potable afin de réduire les maladies d'origines hydriques
	8 000	150 000	16 000	18 000	25 000	3 500	300	1 500	201 300			
NGOUNGOMOU	Equipement du plateau technique du CSI	Construction d'un puits moderne équipé d'une pompe à motricité humaine au quartier ABOGO	Construction d'un puits moderne équipé d'une pompe à motricité humaine à l'école publique	Construction d'une centrale de captage et de distribution d'énergie solaire dans le village sur 4 km	Construction d'un bloc administratif à l'école publique	Construction d'une barrière économique	Acquisition d'un moulin à écraser le manioc à gasoil	Etude de faisabilité pour l'extraction de la carrière de roche en gravier		Approvisionnement du plateau technique du CSI	10 000	Améliorer la qualité des prestations au sein de la formation sanitaire
	10 000	6 000	6 000	200 000	25 000	1 500	350	2 000	250 850			
BISSONG	Electrification du centre d'animation communautaire de BISSONG par module solaire	Reprofilage du tronçon de route BISSONG-AFANLOUM : 30 Km	Construction d'un puits moderne équipé d'une pompe à motricité humaine à l'école publique de BISSONG	Equipement du centre d'animation	Aménagement d'un stade de football	Construction d'un hangar pour le marché périodique	Construction d'une barrière économique	Acquisition d'un moulin à écraser le manioc à gasoil		Construction d'un hangar pour le marché périodique	10 000	Faciliter l'écoulement des produits agricoles

	50 000	90 000	6 000	15 000	5 000	10 000	1 500	350	177 850			
MEKOM	Etude de faisabilité pour l'ouverture du tronçon de route ETOAMBANG – ATOLO (12KM)	Construction d'un puits à motricité humaine à l'Ecole Publique	Construction d'une case communautaire	Construction d'un bloc administratif à l'Ecole Publique	Construction de deux ponceaux en matériaux définitifs sur le tronçon ETOAMBANG – MEKOM	Construction d'un magasin de stockage des produits agricoles	Ouverture d'une carrière de sable	Mise sur pied d'une pépinière communautaire cacaoyère de 25 000 plants		Ouverture des tronçons de route ETOAMBANG – ATOLO (12KM)	42 000	Faciliter la mobilité
	2 000	8 000	10 000	25 000	6 000	10 000	10 000	5 000	76 000			
ETOAMBANG	Etude de faisabilité pour l'ouverture des tronçons de route ETOAMBANG – ETO (5KM)	Construction d'un bloc de 02 salles de classes à l'école Primaire d'ETO	Réhabilitation du FORAGE en panne à ETO (à côté de l'école)	Construction d'une case communautaire	Aménagement d'un stade de foot – Ball à ETO	Construction d'un hangar pour le marché périodique	Construction d'une barrière économique	Construction d'une ferme porcine de 30 têtes sur 120 mètres carré		Etude de faisabilité pour l'ouverture des tronçons de route ETOAMBANG – ETO (5KM)	1 000	Faciliter la collecte des produits agricole
	1 000	16 000	9 000	10 000	5 000	10 000	1 500	4 000	56 500			
EKOUMDOUMA II	Construction d'un puits à motricité humaine à l'Ecole Publique	Construction d'un bloc de 02 salles de classes pour l'école maternelle créée	Construction d'une case communautaire	Réhabilitation du réseau électrique de 07 kilomètres de MT et BT à partir d'AWAE village(ESSE	Etude de faisabilité pour l'ouverture du tronçon de route NKOLASSI – MIMBAMIZOK (6 km)	Mise en place d'une pépinière communautaire de 20 000 plants de cacaoyers	Construction d'un magasin de stockage des produits agricole	Construction d'une barrière économique		Construction d'un puits à motricité humaine à l'Ecole Publique	8 000	réduire les risques de déperdition scolaire

	8 000	25 000	10 000	80 000	1 200	4 000	10 000	1 500	139 700			
NLONG	Construction d'un bloc de 02 salles de classes à l'Ecole Publique de NGROUND	Construction d'un forage à l'école primaire de NGROUND	Construction d'un forage à motricité humaine à ZILI	Construction d'une case communautaire	Aménagement d'un stade de foot Ball	Construction d'une usine de transformation de manioc	Création d'une ferme avicole de 1500 poulets sur 150 mètre carré	Construction d'une barrière économique		Construction d'un bloc de 02 salles de classes à l'Ecole Publique de NGROUND	16 000	Améliorer les infrastructures scolaires
	16 000	9 000	9 000	10 000	5 000	150 000	4 000	1 500	204 500			

5. PLANIFICATION STRATEGIQUE

5.1. Vision et objectifs du PCD

Les objectifs stratégiques de la Commune d'AFANLOUM s'intègrent dans les orientations stratégiques nationales. Ces objectifs s'articulent autour de la politique d'un Cameroun émergent à l'horizon 2035, la vision de développement se formule ainsi qu'il suit : « **En 2025 la Commune d'AFANLOUM se veut une Commune émergente, démocratique et unie dans sa diversité** ».

La volonté de devenir une Commune émergente, démocratique et unie dans sa diversité s'articule autour de trois grands axes

Axe 1 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base

- a) Construction d'une maison de la femme ;
- b) Construction de 32 salles de classes à l'école primaire et 06 salles de classes pour les écoles maternelles créées ;
- c) Construction d'une inspection de l'éducation de base
- d) Equipement des Centre de Santé Intégré en médicaments et plateaux techniques
- e) Construction de 20 points d'eau potable et une station de captage et distribution d'eau
- f) Construction d'une délégation d'agriculture
- g) Le reprofilage des routes, la construction des buses et des ponts en matériaux définitifs
- h) La construction de la sous- préfecture
- i) La construction d'une morgue

Axe 2 : Renforcement du patrimoine et de la gouvernance de l'Institution Communale

- j) Construction d'un cercle Municipal
- k) Construction d'une cité municipale
- l) Construction d'une gare routière
- m) Construction d'un marché
- n) Equipement de l'hôtel de ville
- o) Aménagement d'une voirie municipale
- p) Création d'une forêt communale
- q) Elaboration d'un plan d'urbanisation
- r) Délimitation de la ville
- s) Délimitations des zones de pâturages
- t) Construction des logements d'astreintes

Axe 3 : Booster l'économie locale

- a) Construction d'une usine de transformation de manioc
- b) Aménagement des carrières de sable et de gravier
- c) Construction d'une usine de transformation de bois

5.2. Cadre logique par secteur

5.2.1. Secteur : Agriculture

Problème : Difficulté dans la pratique d'une agriculture moderne

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Faciliter la pratique d'une agriculture moderne	Rendements à l'hectare accrus Types d'exploitation existants	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Intensification des cultures et augmentation des superficies
Objectifs spécifiques			
Promouvoir le développement local et communautaire	100 GIC/Unions, coopératives/Fédérations créés et légalisés	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Changer les mentalités individualistes
Améliorer les structures d'encadrement des producteurs	Nombre et qualité d'infrastructures d'encadrement existants	Rapports des sectoriels et archives de la Commune	L'Etat définit les priorités de dotation
Moderniser l'appareil productif des exploitations	Nombre et types de subventions à l'investissement octroyés Nombre de crédits accordés aux exploitants	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Alléger les conditions de crédit et de couverture des risques dans le secteur rural
Faciliter la commercialisation des produits agricoles	Quantité des produits écoulés	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
Résultats attendus			
R1 : Développement local et communautaire promu			
R2 : Structures d'encadrement améliorées			
R3 : Appareil productif des exploitations modernisé			
R4 : Les produits agricoles sont bien commercialisés			
Activités			Coûts estimatifs
A1.1. Inciter au regroupement des producteurs en 05 coopératives			1 000 000
A1.2. Mettre en synergie des exploitations familiales sous forme de 5 coopératives ou de GIC			1 000 000
A2.1. Construire un Centre d'Education et d'Actions Communautaire			10 000 000
A2.2. Construire une délégation d'agriculture à AFANLOUM			50 000 000
A3.1. Faciliter les subventions à l'investissement des exploitants			1 000 000
A3.2. Dynamisation de la cacaoculture			5 000 000
A3.3. Construction d'un magasin de stockage des produits			10 000 000

A3.4. Encourager l'extension des superficies cultivées	500 000
A.3.5 Construction de 10 séchoirs	10 000 000
A3.6. Appuyer les exploitants en matériels et équipements agricoles	15 000 000
A3.7. Organiser cinq (5) foires communales agropastorales	7 500 000
A4.1. Améliorer les circuits de commercialisation	1 500 000
A4.2. Construction d'une usine de transformation de manioc	100 000 000
A4.2. Réhabiliter les pistes de desserte	25 000 000
TOTAL AGRICULTURE	237 500 000

5.2.2. Secteur : Elevage

Problème : Difficulté dans la pratique des activités d'élevage, piscicole, aquacole et sylvicole

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Accroître les productions animales	Nombre d'ateliers hors sol existants et fonctionnel	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Tenir compte des traditions et cultures locales
Objectifs spécifiques			
Promouvoir l'élevage à cycle court	Nombre d'aviculture, d'élevage porcin, etc. fonctionnel	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
Développer l'aquaculture commerciale	Nombre et superficie des étangs fonctionnels	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
Résultats attendus			
R1 : Elevage à cycle court développé		Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
R2 : Structures d'encadrement améliorées			
Activités			Coûts estimatifs
A1.1. Faciliter l'installation des jeunes éleveurs,			3 000 000
A1.1. Faciliter l'installation des jeunes éleveurs,			3 000 000
A1.2. Renforcement les capacités des éleveurs			1 000 000
A1.3. Encourager l'appropriation des innovations en la matière			1 000 000
A2.1. Promouvoir la structuration socio-professionnelle des activités d'aquaculture			5 000 000
A2.2. Renforcement les capacités des aquaculteurs			7 000 000
A3.1. Construction d'une délégation d'élevage			50 000 000
A3.2. Délimitation des zones de pâturages			250 000
A3.3. Construction des abreuvoirs			3 000 000
A3.4. Construction une ferme porcine de 50 têtes			20 000 000
TOTAL ELEVAGE			90 250 000

5.2.3. Secteur : Transport

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Améliorer le niveau de service de transport	Le niveau d'organisation du secteur	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Mieux cerner l'évolution et la dynamique des échanges
Objectifs spécifiques			
Créer les infrastructures de transport	Le nombre de gares routières construites et fonctionnelles		
Résultats attendus			
R1 : Infrastructures de transport créées			
Activités			Coûts estimatifs
A1.1. Construire et équiper la gare routière d'AFANLOUM			20 000 000
A1.2. Structurer le secteur pour une bonne animation			2 500 000
TOTAL TRANSPORT			22 500 000

5.2.4. Education de base

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Améliorer la qualité de l'enseignement et encadrement des élèves	- Taux de scolarisation et d'analphabétisme - Taux de réussite aux examens	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	L'objectif d'universalisation du cycle primaire demeure la première des priorités de l'Etat
Objectifs spécifiques			
Améliorer la qualité des infrastructures scolaires et équipements	- Nombre d'infrastructures créées et/ou réhabilitées	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Susciter la participation des populations locales
Renforcer les effectifs de personnels enseignants et le matériel didactique dans les écoles	- Ratio Enseignants/Elèves - Matériel didactique disponible	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	La commune mobilise les ressources financières pour former les enseignants
Résultats attendus			
R1 : Qualité des infrastructures et équipements améliorée	Taux d'investissement pour la construction et/ou l'équipement des salles de classe	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
R2 : Nombre d'enseignants augmenté et matériel didactique distribué	Ratio enseignants/élèves amélioré	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
Activités			Coûts estimatifs
A1.1. Construire 12 salles de classes			96 000 000
A1.2. Réhabiliter 4 salles de classes			32 000 000

A1.3. Construire 5 forages et 10 blocs de latrines dans les établissements	60 000 000
A1.5. Doter les établissements de 240 tables-bancs	7 200 000
A2.1. Renforcer l'effectif de 8 personnels enseignants communaux	15 000 000
A2.2. Doter les écoles de 12 lots de matériel didactique par an	9 000 000
TOTAL EDUCATION DE BASE	219 200 000

5.2.5. Enseignement secondaire

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Améliorer la qualité de l'enseignement et encadrement des élèves	- Taux de scolarisation et d'analphabétisme - Taux de réussite aux examens	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Ajuster progressivement les effectifs à la capacité d'accueil des établissements
Objectifs spécifiques			
Améliorer la qualité des infrastructures scolaires et équipements	- Nombre d'infrastructures créées et/ou réhabilitées	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Utiliser rationnellement les ressources disponibles tant en personnels, en infrastructures qu'en équipement
Résultats attendus			
R1 : Qualité des infrastructures et équipements améliorée	Taux d'investissement pour la construction et/ou l'équipement des salles de classe	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
Activités			Coûts estimatifs
A1.1. Construire 5 salles de classes			47 000 000
A1.2. Construire 1 bloc administratif			150 000 000
A1.4. Construire 2 blocs de latrines dans le CES			10 000 000
A2. 1. Construire 2 blocs de latrines au CETIC			3 000 000
A2.2. Construire 1 puits à motricité humaine au CETIC			6 000 000
TOTAL Enseignement secondaire			216 000 000

5.2.6. Secteur : Santé

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Améliorer la couverture sanitaire de la Commune	- Taux de mortalité et de morbidité - Taux de prévalence des pandémies (Paludisme, Tuberculose)	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	La vulgarisation de l'application du paquet minimum d'activités (PMA) et du paquet complémentaire d'activités (PCA) dans le district de santé
Objectifs spécifiques			
Equiper les formations sanitaires existantes	- Centres de santé construits et équipés	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Viabilisation du district de santé
Renforcer les effectifs de personnels sanitaires et matériels sanitaires	- Ratio nombre d'infirmiers/nombre de patients traités	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Viabilisation du district de santé et les structure de santé et intermédiaires joue leurs rôles
Réduire de 2/3 la mortalité des enfants de moins de 5 ans	- Taux de mortalité de moins de 5 ans réduit de 2/3	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Viabilisation du district de santé et les structure de santé et intermédiaires joue leurs rôles
Réduire de 1/3 la charge morbide chez les pauvres et les personnes vulnérables	- Taux de morbidité des populations vulnérables réduit de 1/3	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Viabilisation du district de santé et les structure de santé et intermédiaires joue leurs rôles
Résultats attendus			
R1 : Qualité des infrastructures et équipements améliorée		Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
R2 : Offre des soins et des services d'immunisation améliorée avec couverture vaccinale			
R3 : accès des orphelins et personnes âgées aux soins de qualité assurée			
Activités			Coûts estimatifs
A1.1. Construire 1 puits au Centre de santé de NGOUNGOU MOU			6 000 000
A2.1. Recruter 4 personnels de santé qualifiée			9 600 000
A2.2. Construction de 01 bloc de latrines dans les CSI de NGOUNGOU MOU et AFANLOUM			5 000 000
A2.3. Approvisionner les centres de santé en médicaments essentiels			20 000 000
A2.4. Equiper les centres de santé en laboratoire, maternité			50 000 000
A2.5. Mettre en place les postes de stratégies avancées			5 000 000
A3.1. Elaborer un fichier des personnes vulnérables et indigentes			1 000 000
A3.2. Faciliter l'accès des orphelins et personnes âgées aux centre de santé			2 500 000
TOTAL SANTE			99 100 000

5.2.7. Secteur : VIH

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Réduire le taux de prévalence VIH/SIDA et étendre la prise en charge des PVVIH/SIDA	- Taux de mortalité et de morbidité - Taux de prévalence des pandémies (IST/SIDA)	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	La vulgarisation de l'application du paquet minimum d'activités (PMA) et du paquet complémentaire d'activités (PCA) dans le district de santé
Objectifs spécifiques			
Promouvoir le dépistage	- Taux de prévalence du VIH connu	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Viabilisation du district de santé et les structure de santé et intermédiaires joue leurs rôles
Faciliter la prise en charges des PVVIH/SIDA	- PVVIH/SIDA prise en charge	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Viabilisation du district de santé et les structure de santé et intermédiaires joue leurs rôles
Résultats attendus			
R1 : Taux de prévalence du VIH connu			
R2 : Accès au traitement des personnes infectées au VIH			
Activités			Coûts estimatifs
A1.1.Elaborer un fichier des personnes infectées			1 000 000
A1.2. Organiser les causeries éducatives			2 500 000
A2.1. Organiser les campagnes de dépistages volontaires			4 000 000
A2.2. Faciliter la prise en charge des PVVIH			1 250 000
TOTAL SANTE			8 750 000

5.2.8. Secteur : Travaux publics

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Améliorer l'offre en infrastructures routières	Nombre de Km de routes entretenu régulièrement	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	L'amélioration de la gouvernance dans le secteur du BTP
Objectifs spécifiques			
Réhabiliter et entretenir le réseau existant,	Nombre d'ouvrages d'art et km de routes à construire et/ou à réhabiliter	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Le développement des capacités et de la compétitivité des opérateurs privés du BTP
Etendre et aménager le réseau routier	Nombre total de Km de routes dans la Commune	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Identification des bassins de production et sites touristiques
Résultats attendus			
R1 : Infrastructures routières existants réhabilitées et entretenues	- 178 km de routes et pistes ; - 10 ponts et construire dix (10) buses ; - neuf (9) comités de routes.	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
R2 : Réseau routier étendu et aménagé	- 10 km de pistes de collecte	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
Activités			Coûts estimatifs
A1.1. Ré profiler 164 km de routes et pistes			328 000 000
A1.2. Construire 10 ponts et construire et dix (10) buses.			11 940 000
A1.3. Former neuf (9) comités de routes			900 000
A2.1. Ouvrir 10 km de pistes de collecte			15 000 000
TOTAL TRAVAUX PUBLICS			355 840 000

5.2.9. Secteur : Eau

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Améliorer la couverture des besoins en eau potable	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de points d'eau potable fonctionnels dans la Commune - Taux de prévalence des maladies hydriques 	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Augmenter la couverture des services en évitant les incohérences ; Pérenniser les investissements réalisés en améliorant l'entretien
Objectifs spécifiques			
Améliorer la répartition spatiale des points d'eau dans la Commune	Nombre de points d'eau potable par village	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Une meilleure planification des ouvrages en répondant à la demande
Résultats attendus			
R1 : Chaque village dispose d'au moins d'un point d'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> - six (6) puits - deux (2) sources dans les villages - trois (3) puits réhabilités 	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
Activités			Coûts estimatifs
A1.1. Construire 5 forages (NGOUNDU 2, ATOLO, NGOUGOUMOU, hôtel de ville)			40 000 000
A1.2. Réhabiliter 1 forage en panne à ETOH			3 000 000
TOTAL EAU			43 000 000

5.2.10. Secteur : Energie

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Améliorer l'accès des populations aux services énergétiques modernes	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de ménages abonnés - Km du réseau électrique - Nombre d'AGR utilisant l'énergie électrique 	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Augmenter la couverture des services en évitant les incohérences ; Pérenniser les investissements réalisés en améliorant l'entretien
Objectifs spécifiques			
Faciliter l'accès à 3 000 ménages au réseau électrique d'AES-SONEL	Nombre de ménages connectés au réseau électrique		Le processus de mise en place d'un fonds d'énergie rurale
Résultats attendus			
R1 : Réseau électrique de la Commune étendu	30 km de MT construit		
Activités			Coûts estimatifs
A1.1. Etendre le réseau électrique de 30 km de MT et 60 km de BT			150 000 000
TOTAL ENERGIE			150 000 000

5.2.11. Secteur : Petites et moyennes entreprises, économie sociale et artisanat

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Promouvoir l'entrepreneuriat collectif	Création et l'épanouissement d'organisations, d'entreprises de l'économie sociale viables	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	L'appui à l'organisation et à la structuration du secteur par le Gouvernement
Objectifs spécifiques			
Adopter un cadre institutionnel, juridique, légal et réglementaire approprié	Textes réglementaires disponibles	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Appui du gouvernement
Promouvoir la culture de l'économie sociale	Nombre d'organisations, d'entreprises de l'économie sociale viables	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Appui du sectoriel
Résultats attendus			
R1 : Cadre institutionnel, juridique, légal et réglementaire approprié		Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
R2 : Culture de l'économie sociale promue			
Activités			Coûts estimatifs
A1.1. Maîtriser le secteur de l'économie sociale			5 000 000
A1.2. Renforcer les capacités des artisans			2 500 000
A1.3. Accompagner la création de 5 PME			15 000 000
A2.1. Améliorer le système de commercialisation			2 000 000
A2.2. Développer des ressources humaines			2 500 000
A2.3. Inventorier les artisans et entreprises artisanales			1 000 000
A2.4. Organiser cinq (5) foires de l'artisanat			10 000 000
A2.5. Construire un centre artisanal			25 000 000
A2.6. Construire une unité de production et transformation des produits de la volaille			60 000 000
A2.7. Appui aux artisans			10 000 000
TOTAL PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, ECONOMIE SOCIALE ET ARTISANAT			133 000 000

5.2.12. Secteur : Commerce

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Développer les infrastructures commerciales	Secteur en essor	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	L'Etat assure un approvisionnement régulier du marché intérieur, dans des conditions de concurrence saine
Objectifs spécifiques			
Créer et entretenir les infrastructures commerciales	Nombre d'infrastructures fonctionnelles	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
Structurer le secteur	Textes réglementaires disponibles		
Résultats attendus			
R1 : Les infrastructures commerciales sont créées et entretenues		Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
R2 : Secteur structuré			
Activités			Coûts estimatifs
A1.1. Mettre en place un comité de gestion			500 000
A1.2. Construire et équiper le magasin de stockage des produits de premières nécessité (économat)			15 000 000
A1.3. Collecter et centraliser les statistiques économiques des produits commerciaux			1 000 000
A2.1. Structurer le secteur pour une bonne animation			1 500 000
A2.2. Appuyer l'organisation matérielles des marchés, fixer les modalités, l'attribution des lots et à prélever les taxes			5 000 000
TOTAL COMMERCE			23 000 000

5.2.13. Secteur : Forêt et faune

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Aménager et régénérer les forêts.	Superficies de forêts régénérées ou aménagées	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	les changements des habitudes sont amorcés.
Objectifs spécifiques			
Développer les produits forestiers non ligneux	Quantité et type de PNFL commercialisé	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	La valorisation des PNFL est effective
Promouvoir l'utilisation des modèles et des technologies d'utilisation efficiente du bois de feu	Taux de foyers améliorés utilisés	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Les technologies sont adaptées au contexte de la zone
Résultats attendus			
R1 : Produits forestiers non ligneux valorisés		Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
R2 : Modèles et technologies d'utilisation efficiente du bois de feu utilisés			
Activités			Coûts estimatifs
A1.1. Inventorier les PNFL existants			500 000
A1.2. Améliorer les circuits de commercialisation des PNFL			1 000 000
A1.3. Encourager la domestication des essences forestières et espèces fauniques			5 000 000
A2.1. Informer les populations sur les modèles et technologies			1 000 000
A2.2. Former sur l'utilisation des technologies			5 000 000
A2.3. Création d'une forêt communale			35 000 000
TOTAL FORET ET FAUNE			47 500 000

5.2.14. Secteur : Tourisme

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Développer les activités touristiques	Flux des touristes dans la Commune	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	le dispositif institutionnel de promotion du tourisme est revu et renforcé, en tenant compte des compétences que la loi reconnaît aux collectivités territoriales décentralisées en la matière
Objectifs spécifiques			
Valoriser les potentiels touristiques existants dans la Commune	Nombre de sites recensés Nombre de sites aménagés	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Un code d'investissement touristique sera mis en place afin de stimuler l'investissement privé ainsi que la création d'emplois dans cette filière
Résultats attendus			
R1 : Les sites touristiques sont viables et fréquentés		Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
Activités			Coûts estimatifs
A1.1. Inventorier les potentiels sites touristiques			1 000 000
A1.2. Aménager les sites touristiques			30 000 000
A1.3. Construire des infrastructures d'accueil (Hôtels et auberges)			80 000 000
A1.4. Recruter et former 05 guides touristiques			5 000 000
TOTAL TOURISME			116 000 000

5.2.15. Secteur : Mine, industrie et développement technologique

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Promouvoir les technologies propres dans le secteur	Carrières de sable et gravier aménagées	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	la création d'un cadre institutionnel et réglementaire approprié
Objectif spécifique			
Aménager les carrières de sable et gravier	Nombre de carrières aménagées et exploitées	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Respect des normes d'exploitation et sécurité des exploitants assurée
Résultats attendus			
R1 : les jeunes sont formés aux métiers de l'industrie minière		Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
Activités			Coûts estimatifs
A1.1. Identifier et promouvoir les potentielles carrières (sable et gravier)			5 000 000
A1.2. Aménager les potentielles carrières (sable et gravier).			30 000 000
A1.3. Créer et renforcer les capacités du comité de gestion			5 000 000
TOTAL MINE, INDUSTRIE ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE			40 000 000

5.2.16. Secteur : Communication

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Elaborer une stratégie de communication de la Commune	Cibles, mode et moyens de communication connus	Archives de la Commune	Adoption et actualisation du cadre légal, réglementaire et institutionnel par l'Etat
Objectifs spécifiques			
Créer et construire une radio communautaire	Radio communautaire fonctionnelle	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Respect de normes en la matière
Elaborer un plan de communication			
Résultats attendus			
R1 : une radio créée		Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
Activités			Coûts estimatifs
A1.1. Créer une radio communautaire			50 000 000
A1.2. Elaboration d'un plan de communication			1 000 000
TOTAL COMMUNICATION			51 000 000

5.2.17. Secteur : Affaires sociales

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Faciliter l'insertion professionnelle des groupes socio-vulnérables	Groupes socio-vulnérables en diminution	Rapports du sectoriel et archives de la Commune et groupes socio-vulnérables témoins	L'Etat met en place des fonds de solidarité nationale
Objectifs spécifiques			
Prendre en charge 25 personnes vulnérables par an	25 personnes vulnérables prises en charge	Rapports du sectoriel et archives de la Commune et groupes socio-vulnérable témoins	
Réduire la dépendance des personnes handicapées	Nombre des handicapés menant des AGR		
Résultats attendus			
R1 : Les personnes vulnérables prises en charge par les communautés		Rapports du sectoriel et archives de la Commune et groupes socio-vulnérables témoins	
R2 : les handicapés mènent des AGR			
Activités			Coûts estimatifs
A1.1. Construire et équiper un centre social.			60 000 000
A1.2. Prendre en charge les personnes vulnérables et indigents (handicapés, orphelins, les enfants en détresse)			5 000 000
A1.3. Doter les handicapés de petits appareillages			25 000 000
A1.4. Elaborer un fichier des personnes vulnérables			1 000 000
A2.1. Encourager les familles à assurer l'encadrement de leurs parents âgés			1 000 000
A2.2. Améliorer l'accès à l'éducation et aux formations dans tous les secteurs des personnes vivant avec un handicap			2 000 000
A2.3. Promouvoir l'auto-emploi			5 000 000
TOTAL AFFAIRES SOCIALES			99 000 000

5.2.18. Secteur : Promotion de la femme et de la famille

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Rendre favorables les conditions d'épanouissement de la femme	Maison construite ; Nombre de sessions de formation tenues	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Le cadre institutionnel est mis en œuvre.
Objectifs spécifiques			
Encourager la contribution de la femme dans le développement socio-économique	Nombre de femmes menant des AGR	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	L'esprit associatif et communautaire est développé
Résultats attendus			
R1 : Plus de 50% de femmes participent au développement de la Commune		Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
Activités			Coûts estimatifs
A1.1. Construire et équiper un centre de promotion de la femme et de la famille			32 000 000
A1.2. Former 10 femmes et 10 jeunes filles aux AGR			5 000 000
A1.3. Faciliter l'insertion sociale de 10 femmes et 10 jeunes filles par an			10 000 000
A1.4. Organiser 3 mariages collectifs			3 000 000
TOTAL PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE			50 000 000

5.2.19. Secteur : Postes et télécommunications

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Améliorer l'offre de services de télécommunications et de postes	Nombre d'infrastructures de télécommunication	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	L'Etat adapte et actualise le cadre légal, réglementaire et institutionnel
Objectifs spécifiques			
Favoriser l'accès aux services postaux	Le bureau de poste fonctionnel	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Le développement du marché postal
Faciliter le développement des TIC	Nombre de personnes ou/et organismes utilisant les TIC		Le développement du marché des TIC
Résultats attendus			
R1 : Accès aux services postaux facilité		Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
R2 : TIC développées			
Activités			Coûts estimatifs
A1.1. Construire et équiper un bureau de poste			16 000 000
A2.1. Construire un télé-centre communautaire			20 000 000
A2.2. Favoriser l'utilisation des TIC			5 000 000
TOTAL POSTES ET TELECOMMUNICATIONS			41 000 000

5.2.20. Secteur : Développement urbain et habitat

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Améliorer le cadre et les conditions de vie des populations en milieu urbain	L'espace urbain bien aménagé	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	L'espace urbain est sécurisé
Objectifs spécifiques			
Maîtriser l'occupation du sol	Plan d'urbanisation disponible et appliqué	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Organisation efficiente dans la délivrance des autorisations de bâtir
Améliorer l'habitat	Type d'habitat		Promotion des matériaux locaux
Résultats attendus			
R1 : Occupation de l'espace urbain maîtrisée		Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
R2 : Habitat amélioré			
Activités			Coûts estimatifs
A1.1. Réaliser une cartographie de la ville d'AFANLOUM (Système d'information géographique)			10 000 000
A1.2. Lotir et viabiliser le centre-ville de la Commune			20 000 000
A2.1. Former les populations sur la production des matériaux locaux			5 000 000
A2.2. Matérialiser les villages			7 000 000
TOTAL DEVELOPPEMENT URBAIN ET HABITAT			42 000 000

5.2.21. Secteur : Sport et éducation physique

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Promouvoir le sport et l'éducation physique dans la Commune	Taux de pratique des activités sportives et d'éducation physique	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Les activités sont promues par les sectoriels
Objectifs spécifiques			
Créer et améliorer les infrastructures sportives et d'éducation physique	Nombre d'infrastructures sportives créées et fonctionnelles	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	L'Etat met l'accent sur les dotations financières
Résultats attendus			
R1 : Les infrastructures sportives et d'éducation physique existent et sont fonctionnelles		Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
Activités			Coûts estimatifs
A1.1. Aménager les aires de jeux dans cinq (5) écoles			25 000 000
A1.2. Réhabiliter le complexe sportif de DZIZOA (AFANLOUM)			15 000 000
A1.3. Doter les 10 écoles de matériel sportifs			10 000 000
A1.4. Organiser les championnats de vacances			5 000 000
TOTAL SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE			55 000 000

5.2.22. Secteur : Culture

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Redynamiser la culture et les traditions au sein des familles	Nombre et type de cérémonies traditionnelles organisées	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
Objectifs spécifiques			
Valoriser les traditions ancestrales		Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
Résultats attendus			
R1 : les coutumes et les traditions sont valorisées		Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
Activités			Coûts estimatifs
A1.1. Inventorier le patrimoine culturel de la Commune			1 000 000
A1.2. Organiser trois (3) festivals culturels périodiques			15 000 000
A1.3. Construire et équiper une maison de la culture			20 000 000
A1.4. Mettre sur pied un orchestre locale			10 000 000
TOTAL CULTURE			46 000 000

5.2.23. Secteur : Administration territoriale et décentralisation

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Renforcer l'autorité traditionnelle et les relations avec la tutelle	Niveau d'implication des chefs et de la tutelle dans les activités de la Commune	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Le cadre institutionnel des rencontres est défini
Objectifs spécifiques			
Susciter la participation des chefs traditionnels aux activités de la Commune	Nombre de réunions et taux de participation des chefs	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
Renforcer les relations avec les SDE et la tutelle	Nombre de réunions et taux de participation		
Résultats attendus			
R1 : Les chefs participent aux activités de la Commune		Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
R2 : Les relations de la Commune avec les SDE et tutelle améliorées			
Activités			Coûts estimatifs
A1.1. Organiser les réunions d'évaluation des activités avec les chefs			5 000 000
A1.2. Renforcer les relations entre la Commune et l'autorité administrative			5 000 000
A2.1. Planifier les rencontres avec les SDE			5 000 000
TOTAL ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DECENTRALISATION			15 000 000

5.2.24. Secteur : Enseignement supérieur

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Réduire la déperdition scolaire dans l'enseignement supérieur	Le taux des diplômés de l'enseignement supérieur inséré dans le monde du travail	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	L'Etat améliore l'efficacité et la qualité de l'enseignement ou de la formation ; développe un partenariat efficace avec l'ensemble des parties prenantes à l'enseignement ou à la formation et améliorer la gestion et la gouvernance du système
Objectifs spécifiques			
Faciliter l'accès à l'enseignement supérieur	Nombre de bourses scolaires attribuées aux étudiants	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
Résultats			
R1 : Le nombre de jeunes dans l'enseignement supérieur est amélioré		Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
Activités			Coûts estimatifs
A1.1. Améliorer l'accès et l'équité			3 000 000
A1.2. Octroyer cent (100) bourses universitaires aux étudiants			5 000 000
TOTAL ENSEIGNEMENT SUPERIEUR			8 000 000

5.2.25. Secteur : Recherche scientifique et innovation

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Vulgariser les innovations technologiques et les résultats de la recherche	Nombre de cérémonies en partenariat avec les structures de la recherche	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	La recherche intègre dans son fonctionnement les préoccupations de la Commune
Objectifs spécifiques			
Encourager l'utilisation des innovations scientifiques et les résultats de la recherche	Le taux d'adoption des innovations par les populations	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Les innovations sont mises à la disposition de la Commune
Résultats attendus			
R1 : les populations adoptent les résultats et les innovations technologiques		Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
Activités			Coûts estimatifs
A1.1. Organiser des journées portes ouvertes avec la Recherche			5 000 000
A1.2. Former les paysans chercheurs			5 000 000
TOTAL RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION			10 000 000

5.2.26. Secteur : Domaine et affaires foncières

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Sécuriser le domaine communal	L'existence des titres fonciers de la Commune	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	la simplification et la réduction des délais des procédures d'accès à la propriété foncière
Objectifs spécifiques			
Réalisation du plan cadastral communal	Le plan cadastral existe	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
Résultats attendus			
R1 : Le plan cadastral est réalisé et mise en exécution		Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
Activités			Coûts estimatifs
A1.1. Sensibiliser les populations sur l'importance de l'immatriculation foncière			1 000 000
A1.2. Aménager des lotissements à usage résidentiel			40 000 000
A1.3. Sécuriser l'espace communal			100 000 000
TOTAL DOMAINE ET AFFAIRES FONCIERES			141 000 000

5.2.27. Secteur : Jeunesse

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Promouvoir l'insertion socioprofessionnelle des	Epanouissement de la jeunesse	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
Objectifs spécifiques			
Diminuer le taux de chômage des jeunes	Nombre de jeunes ayant des emplois	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
Résultats attendus			
R1 : Le nombre de jeunes employés est croissant		Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
Activités			Coûts estimatifs
A1.1. Créer un centre d'encadrement des jeunes			32 000 000
A1.2. Encourager l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes			5 000 000
A2.1. Regrouper les jeunes en association			1 500 000
A2.2. Financer les micro-projets agropastoraux			15 000 000
TOTAL JEUNESSE			53 500 000

5.2.28. Secteur : Emploi et formation professionnelle

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Promouvoir l'emploi	Nombre et types d'emplois	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	L'Etat augmente fortement l'offre et améliorer sensiblement la qualité de la formation professionnelle
Objectifs spécifiques			
Faciliter la création des emplois dans plusieurs domaines		Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
Résultats attendus			
R1 : Les emplois sont créés		Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
Activités			Coûts estimatifs
A1.1.			
A1.2. Encourager les formations dans les petits métiers (Auto-école, mécanique auto, menuiserie, maçonnerie, électricité et SM)			10 000 000
A1.3. Structurer le secteur informel			5 000 000
TOTAL EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE			15 000 000

5.2.29. Secteur : Travail et sécurité sociale

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Promouvoir la sécurité sociale et au travail dans les entreprises agricoles	Nombre de travailleurs inscrits dans les structures de sécurité sociale	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	L'Etat a consolidé les acquis, a réorganisé structurellement les organismes de sécurité sociale existants d'une part et à élargir le champ d'application matériel, personnel et professionnel de la sécurité sociale au plus grand nombre d'autre part
Objectifs spécifiques			
Améliorer la sécurité au travail	Le taux d'accidents de travail par entreprises	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
Résultats attendus			
R1 : La sécurité des travailleurs est améliorée		Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
Activités			Coûts estimatifs
A1.1. Faciliter les formations en matière de sécurité au travail			1 500 000
A1.2. Améliorer la protection sociale des personnes vulnérables			2 000 000
TOTAL TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE			3 500 000

5.2.30. Secteur : Environnement et protection de la nature

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Mettre en œuvre des actions en faveur de la gestion environnementale des activités rurales, de la gestion de la biodiversité et la valorisation des ressources et du reboisement ainsi que le développement des plantations forestières	Nombre et âge des jachères ; Fréquence d'utilisation des intrants d'origine organique Techniques culturales améliorées environnementales	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Les populations sont informées et formées sur les actions en faveur de l'environnement
Objectifs spécifiques			
Gérer durablement les ressources naturelles	Etat des ressources naturelles dans la Commune	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
Résultats attendus			
R1 : Ressources naturelles bien gérées		Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
Activités			Coûts estimatifs
A1.1. Sensibiliser la population sur les méfaits de la déforestation			6 000 000
A1.2. Création d'une forêt récréative urbaine			10 000 000
TOTAL ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE			16 000 000

5.2.31. Secteur : Institution communale

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Améliorer le fonctionnement des services communaux	Performances des services communaux	Les archives de la Commune	L'organigramme de la Commune est mis en place
Objectifs spécifiques			
Développer les pratiques des ressources humaines	Existence d'un système gestion des ressources humaines	Les archives de la Commune	
Optimiser les ressources financières de la Commune	Les recettes de la Commune	Les comptes administratifs et rapports du service financier	La Recette Municipale est en synergie avec mes autres services de la Commune
Accroître le patrimoine de la Commune	Nombre et type d'infrastructures, équipements de la Commune	Archives de la Commune	Les recettes et le partenariat sont développés et fructueux
Résultats attendus			
R1 : Potentiel humain mieux exploité		Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
R2 : Ressources financières améliorées			
R3 : Patrimoine communal accru			
	Activités		Coûts estimatifs
	A1.1. Elaborer un référentiel d'emploi et de compétences		10 000 000
	A1.2. Procéder au recrutement du personnel (un ingénieur de génie civil)		10 000 000
	A1.3. Elaborer un plan de formation au sein de la Commune		5 000 000
	A2.1. Elaborer les stratégies de recouvrement des recettes de la Commune		5 000 000
	A2.2. Développer le partenariat de la Commune		10 000 000
	A3.1. Equiper l'hôtel de ville		15 000 000
	A3.2. Construire de la cité Municipale de 20 logements		70 000 000
	A3.3. Construire un bloc de latrine		2 500 000
	A3.4. Construire une fourrière municipale		5 000 000
	TOTAL Institution communale		130 500 000

5.2.32. Secteur : Développement de l'économie locale

Stratégie	Indicateurs (OV)	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Promouvoir l'économie locale	Nombre d'activités génératrices de revenus	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	La Commune est prospère, unie et démocratique
Objectifs spécifiques			
Promouvoir la diversification des sources de revenus	Nombre et types d'activités	Rapports du sectoriel et archives de la Commune	Les différents secteurs sont mieux structurés
Informier et former les différents acteurs concernés	Nombre de sessions et de réunions		
Résultats attendus			
R1 : Diversification des sources de revenus promue		Rapports du sectoriel et archives de la Commune	
R2 : Les différents acteurs concernés sont informés et formés			
Activités			Coûts estimatifs
A1.1. Inciter au regroupement des producteurs en 05 coopératives			1 000 000
A1.2. Mettre en synergie des exploitations familiales sous forme de 5 coopératives ou de GIC			1 000 000
A2.1. Construire un Centre d'Education et d'Actions Communautaire			10 000 000
A2.2. Construire une délégation d'agriculture à AFANLOUM			20 000 000
A3.1. Faciliter les subventions à l'investissement des exploitants			1 000 000
A3.2. Dynamisation de la cacaoculture			5 000 000
A3.3. Construction d'un magasin de stockage des produits			10 000 000
A3.4. Encourager l'extension des superficies cultivées			500 000
A.3.5 Construction de 10 séchoirs			10 000 000
A3.6. Appuyer les exploitants en matériels et équipements agricoles			15 000 000
A2.1. Faciliter l'installation des jeunes éleveurs,			3 000 000
A2.2. Faciliter l'installation des jeunes éleveurs,			3 000 000
A2.3. Renforcement les capacités des éleveurs			1 000 000
A2.4. Encourager l'appropriation des innovations en la matière			1 000 000
A2.5 Promouvoir la structuration socio-professionnelle des activités d'aquaculture			5 000 000
A2.6. Renforcement les capacités des aquaculteurs			7 000 000
A2.7. Construction d'une délégation d'élevage			30 000 000
A2.8. Délimitation des zones de pâturages			250 000
A2.9. Construction des abreuvoirs			3 000 000
A2.10. Construction une ferme porcine de 50 têtes			20 000 000
A3.1. Maîtriser le secteur de l'économie sociale			5 000 000
A3.2. Renforcer les capacités des artisans			2 500 000
A3.3. Accompagner la création de 5 PME			15 000 000

A3.3.1 Améliorer le système de commercialisation	2 000 000
A3.3.2 Développer des ressources humaines	2 500 000
A3.3.3 Inventorier les artisans et entreprises artisanales	1 000 000
A3.3.4 Organiser cinq (5) foires de l'artisanat	10 000 000
A3.3.6 Construire un centre artisanal	25 000 000
A3.3.7 Construire une unité de production et transformation des produits de la volaille	60 000 000
A3.3.8 Appui aux artisans	10 000 000
A4.1. Mettre en place un comité de gestion	500 000
A4.2. Construire et équiper le magasin de stockage des produits de premières nécessité (économat)	15 000 000
A4.3. Collecter et centraliser les statistiques économiques des produits commerciaux	1 000 000
A4.4.1 Structurer le secteur pour une bonne animation	1 500 000
A4.4.2 Appuyer l'organisation matérielles des marchés, fixer les modalités, l'attribution des lots et à prélever les taxes	5 000 000
A5.1. Inventorier les potentiels sites touristiques	1 000 000
A5.2. Aménager les sites touristiques	30 000 000
A5.3. Construire des infrastructures d'accueil (Hôtels et auberges)	80 000 000
A5.6. Recruter et former 05 guides touristiques	5 000 000
A6.1. Identifier et promouvoir les potentielles carrières (sable et gravier)	5 000 000
A6.2. Aménager les potentielles carrières (sable et gravier).	30 000 000
A6.3. Créer et renforcer les capacités du comité de gestion	5 000 000

5.3. Coût estimatif du PCD

Tableau 11: Coût estimatif du PCD

SECTEUR	MONTANT	Montant par an	%
ADMINISTRATION TERRITORIALE DECENTRALISATION ET MAINTIEN DE L'ORDRE	15 000 000	3 000 000	1%
AFFAIRES SOCIALES	99 000 000	19 800 000	4%
AGRICULTURE	237 500 000	47 500 000	9%
COMMERCE	23 000 000	4 600 000	1%
COMMUNICATIONS	51 000 000	10 200 000	2%
CULTURE ET ARTS	46 000 000	9 200 000	2%
DEVELOPPEMENT URBAIN ET HABITAT	42 000 000	8 400 000	2%
DOMAINE ET AFFAIRES FONCIERE	141 000 000	28 200 000	5%
EAU	43 000 000	8 600 000	2%
EDUCATION DE BASE	219 200 000	43 840 000	9%
ELEVAGE, PECHE ET INDUSTRIES ANIMALES	90 250 000	18 050 000	4%
EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE	15 000 000	3 000 000	1%
ENERGIE	150 000 000	30 000 000	6%
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	216 000 000	43 200 000	8%
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	8 000 000	1 600 000	0%
ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE	16 000 000	3 200 000	1%
FORET ET FAUNE	47 500 000	9 500 000	2%
INSTITUTION COMMUNALE	130 500 000	26 100 000	5%
JEUNESSE ET EDUCATION CIVIQUE	53 500 000	10 700 000	2%
MINES, INDUSTRIES ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	40 000 000	8 000 000	2%
PETITES, MOYENNES ENTREPRISES, ECONOMIE SOOCIALE ET ARTISANAT	123 000 000	24 600 000	5%
POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	41 000 000	8 200 000	2%
PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE	50 000 000	10 000 000	2%
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION	10 000 000	2 000 000	0%
SANTE	99 100 000	19 820 000	4%
SPORTS ET EDUCATION PHYSIQUE	55 000 000	11 000 000	2%
TOURISME ET LOISIRS	116 000 000	23 200 000	5%
TRANSPORT	22 500 000	4 500 000	1%
TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	3 500 000	700 000	0%
TRAVAUX PUBLICS	355 840 000	71 168 000	14%
VIH	8 750 000	1 750 000	0%
Total	2 568 140 000	513 628 000	100%

5.4. Esquisse du Plan d'Utilisation et de Gestion des Terres de l'espace communal

Espace	Villages concernés	Potentialités/atouts	Contraintes/problèmes	Utilisation/mode de gestion actuelle	Technologies utilisées	Affectation/ utilisation souhaitable	Action à entreprendre
Forêts secondaires	Tous les villages	Diversité ligneuse et faunique	Déforestation non contrôlée Disparition des espèces fauniques et forestières Présence d' <i>Eupatorium sp.</i> et une espèce végétale envahissante	Exploitation forestières, pharmacopée traditionnelle, bois de chauffe, bois d'œuvre, exploitation des PNFL, chasse	Tronçonneuses, machettes, haches	Agriculture	Réglementer la gestion
Roches d'origine basaltique	MEKOM, BISSONG, NGOUGOUMOU, NGOUNDOU, ETAOMBANG	Installation de carrière de gravier	Accès difficile due au relief accidenté	Non exploitées		Carrières de gravier	Aménager les voies d'accès
Marécages	Tous les villages	Pratique de l'agriculture	Accès difficile	Pratiques des cultures de contre saison, utilisation du raphia en artisanat et extraction du sable	Petit outillage agricole	Agriculture, carrières de sable	Aménager les voies d'accès
Sols à grande partie rouge et ferrallitiques, peu profonds	Tous les villages	Extension des surfaces cultivables	Fertilité, absence des pistes de collecte,	Agriculture, élevage et habitat	Petit outillage agricole	Agriculture	Utilisation des intrants et aménagement des pistes de desserte
hydrographie	Tous les villages	Irrigation des cultures Extraction du sable, pisciculture	Ensablement des lits de cours d'eau ; rétrécissement dû au changement climatique	Pêche artisanale, usage domestique	pelles, pioches, cannes à pêche	Agriculture, carrières de sable	
Savane	AFANLOUM MEVAMEBOTO NLONG	Pâturage, extension des surfaces cultivables	Feux de brousse	Elevage de bovins dans la clandestinité		Agriculture Pâturage	Délimitation des zones de pâturage

6. PROGRAMMATION

6.1. Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) des projets prioritaires

L'élaboration du CDMT se fait à travers l'identification des contraintes macroéconomiques de l'Etat, la détermination des plafonds budgétaires des ministères et des problèmes de la Commune. Ce cadre se base généralement sur les stratégies sectorielles des ministères et de leurs programmes. Ce qui permet d'inventorier les potentielles ressources financières mobilisables. Ainsi, plusieurs critères sont pris en compte à savoir :

- l'évaluation des ressources financières communales de la première année. Cette évaluation permet de faire des projections des recettes fiscales et non fiscales et même exceptionnelles ;
- la détermination des dépenses tendanciennes à travers l'évolution des budgets des trois dernières années ;
- la détermination de la marge de manœuvre de la Commune.

Cette élaboration aboutit au tableau ci-après :

Tableau 12 : Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) des projets prioritaires

Secteur	Intitulé du projet	Localisation	Indicateurs de résultat	Période			Ressources Financières			Cout Total	Observation
				2014	2015	2016	Part de la Commune	Autres contributions			
								Partenaire	Montant		
Agriculture	Construction d'une porcherie moderne sur 100 mètres carré de 75 têtes	AFANLOUM-village	Porcherie construite -PV de réception de l'ouvrage				2 300 000	PNDP	20 700 000	23 000 000	
	Construction d'un Centre d'éducation et d'action communautaire	AFANLOUM	CEAC construit et fonctionnel PV de réception de l'ouvrage				2 500 000	PNDP	22 500 000	25 000 000	
	Etude de faisabilité pour l'ouverture de la piste NSANAKOA - NLONG	AFANLOUM NLONG	5 km de piste de desserte ouverte et praticable PV de réception de l'ouvrage				2000 000	PNDP	1 800 000	2 000 000	
	Construction de 2 ponceaux sur les rivières MFOUNDI et ATOA	MEKOM	Ponceaux construit et PV de réception des ouvrages				614 978	PNDP	6 149 784	7 644 762	
Commerce	Construction d'un hangar de marché	AFANLOUM	Hangar construit et fonctionnel PV de réception de l'ouvrage					BIP	20 000 000	20 000 000	
Education de base	Construction de 2 salles de classe à l'école publique	NGOUGOUMOU	Un bloc de 2 salles de classes construit PV de réception de l'ouvrage construit					BIP	16 000 000	16 000 000	
Travaux publics	Entretien routiers des communes	A déterminer	Route communale réhabilité					BIP	13 880 000	13 880 000	
	Etude de faisabilité pour l'ouverture de la route ETOAMBANG - ATOLO (MEKOM) 15km	MEKOM ETOAMBANG	15 km de route ouverte et viable, PV de réception de la route					DGD	30 000 000	30 000 000	
Eau	Construction de 2 forages équipés de pompes manuelles	NGOUNDOU, AFANLOUM Village	Forages construits et PV de réception des ouvrages					DGD	17 000 000	17 000 000	
Education de base	Réhabilitation de 02 salles de classe à l'Ecole Publique	AFANLOUM	Salles de classe flambant neuf, PV de réception des					DGD	9 000 000	9 000 000	

			infrastructures réhabilitées							
	Equipement en tables bancs de l'EP	AFANLOUM	Tables bancs fournies, PV de réception				DGD	4 000 000	4 000 000	
	Construction d'un bloc de 02 salles de classes à l'Ecole Publique	NGOUNDOU	PV réception de l'ouvrage et bâtiment flambant neuf				FEICOM	15 600 000	15 600 000	
Institution Communale	Equipement bureaux Exécutifs Communal et SG	COMMUNE	Bureaux équipés, PV de réception			4 000 000	Elites et recettes propres de la Commune	500 000	4 500 000	
	Construction du mat de drapeau	COMMUNE	Mat construit				Contribution des chefs	145 000	145 000	
EAU	Construction d'un puits équipé d'une pompe à motricité humaine au quartier NTUISSONG	MVOM	Ouvrage construit, PV de réception de l'ouvrage			6 000 000	CAC		6 000 000	
	Construction d'un puits moderne équipé d'une pompe à motricité humaine au quartier ABOGO	NGOUNGOMOU	Ouvrage construit, PV de réception de l'ouvrage			6 000 000	Recettes propres communes		6 000 000	
	Construction d'un forage à motricité humaine à l'Ecole Publique	MEKOM	Ouvrage construit, PV de réception de l'ouvrage				DGD	9 000 000	9 000 000	
	Construction d'un puits moderne équipé d'une pompe à motricité humaine au CSI	NGOUNGOMOU	Ouvrage construit, PV de réception de l'ouvrage				DGD	6 000 000	6 000 000	
Commerce	Construction /équipement d'un éconamat Communal	AFANLOUM	Bâtiment construit et équipé en produits de 1 ^{ères} nécessités, PV de réception de l'ouvrage				DGD	18 000 000	18 000 000	
INSTITUTION COMMUNALE	Construction des barrières économiques	EKOUMDOUMA II MEKOM MVOM BISSONG AFANLOUM NGOUNGOMOU ETO	Barrière construites et fonctionnelles, PV réception des ouvrages			10 500 000	CAC		10 500 000	
assainissement	Construction d'un	COMMUNE	Ouvrages construits et				DGD	7 000 000	7 000 000	

	bloc de 2 toilettes	MARCHE AFANLOUM	PV de réception des ouvrages							
Institution communale	construction d'une cité municipale de 20 appartements chambres salons	AFANLOUM	Cité construite et PV de réception				DGD	50 000 000	50 000 000	
santé	Equipement du plateau technique au CSI	NGOUNGOMOU	Plateau technique équipé et PV de réception				DGD	24 000 000	24 000 000	
Education de base	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'école publique	MEVAMEBOTO ETO	Ouvrage construit ,PV de réception de l'ouvrage				ND	32 000 000	16 000 000	
Commerce	Construction d'un hangar pour marché périodique	BISSONG	Ouvrage construit, PV de réception de l'ouvrage				ND	10 000 000	10 000 000	
eau	Réhabilitation du FORAGE en panne à ETO (à côté de l'école)	ETO	Ouvrage réhabilité, PV de réception l'ouvrage				ND	8 000 000	8 000 000	
Institution Communale	Matérialisation (plaques) des villages/espaces urbain					4 000 000	COMMUNE		4 000 000	
	Confection des plaques de signalisation école						ND	4 000 000	4 000 000	
institution communale	aménagement et construction de la voirie Municipale	COMMUNE					DGD	100 000 000	100 000 000	
	Equipement bureaux					15 000 000	COMMUNE		15 000 000	
Travaux public	Reprofilage du tronçon de route BISSONG-AFANLOUM : 30 Km						ND	70 000 000	70 000 000	
Transport	Construction d'un hangar pour gare routière sur 500 mètres	AFANLOUM				22 000 000	CAC		22 000 000	
TOTAL CDMT										

TABLEAU RECAPITULATIF DU CDMT

ANNEE	MONTANT
2014	187 769 762
2015	200 000 000
2016	207 000 000
TOTAL CDMT	594 769 762

6.2. Cadre sommaire de gestion environnementale du CDMT

6.2.1. Principaux impacts socio-environnementaux potentiels

Type de microprojets contenus dans le programme triennal	Impacts sociaux possibles (positifs)	Impacts sociaux négatifs possibles (risques sociaux)	Mesures sociales d'optimisation	Mesures sociales d'atténuation
<p>Microprojets hydrauliques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction de deux (2) forages ; - construction de deux(02) puits -réhabilitation d'un forage 	<ul style="list-style-type: none"> -Renforcement de la dynamique des populations à travers la mobilisation des fonds de contrepartie ; - Amélioration de la gouvernance locale ; - Amélioration des revenus (main d'œuvre locale) 	<ul style="list-style-type: none"> -Risque de déplacement involontaire et de réinstallation ; - Risques d'intoxication dû au mauvais dosage du clore ; - Risques de mauvaises manipulations des ouvrages 	<ul style="list-style-type: none"> -sensibilisation des populations -encourager les projets HIMO 	<ul style="list-style-type: none"> - Obtention d'acte de donation volontaire légalisé du propriétaire du site ; - Contre les risques d'intoxication à l'eau de puits et autres : former le Comité de gestion au dosage de l'eau de javel dans les

				<p>puits, - Gestion des risques d'envasement et maintenance des ouvrages</p>
	<p>Diminution des maladies hydriques ; Facilitation de l'accès à l'eau potable</p>	<p>Risques d'insécurité pour les personnes et les biens ; Risques de conflits au sein des bénéficiaires du Micro Projet ; Risques de marginalisation des populations vulnérables</p>	<p>- Sensibilisation des populations</p>	<p>-Contre l'insécurité : nettoyage et cantonnement des alentours des ouvrages ; - Mise en place de sous-comité de vigilance - Construction des clôtures autour des ouvrages ; -Contre la marginalisation : identifier les priorités des minorités et les intégrer dans le PCD. - Contre les conflits : solliciter l'arbitrage des autorités traditionnelles, communales ou administratives</p>
<p>Reprofilage de la route rurale ; Construction de trois (3) ponts Extension du réseau électrique Construction d'une porcherie Construction d'un CEAC Construction d'hangar de marché Construction de la cité municipale 20 appartements de 2 chambres, salon, cuisine et douche)</p>	<p>Renforcement de la dynamique des populations à travers la mobilisation des fonds de contrepartie ; Amélioration de la gouvernance locale</p>	<p>Risque de déplacement involontaire et de réinstallation ;</p>	<p>Sensibilisation des populations</p>	<p>Activer le plan de recasement (indemnisation des populations déplacées)</p>
	<p>- Amélioration des revenus (main d'œuvre locale)</p>	<p>-Risques d'augmentation de la prévalence du VIH /SIDA et autres maladies ; - Risques de</p>	<p>Sensibilisation des populations</p>	<p>-Inclure la lutte contre le VIH SIDA et le braconnage dans le DAO (cahier de</p>

<i>Construction</i> de six (06) salles de classes Construction de cinq(5) barrières économique Aménagement de la voirie municipale Construction d'une gare routière Construction d'une station de distribution d'énergie solaire		marginalisation des populations vulnérables ; -Risque d'intensification du braconnage		clauses environnementales et sociales) ; - Sensibilisation des populations
	Amélioration de l'accès à l'énergie ; Désenclavement des localités et développement des activités socio-économiques	Risques d'insécurité pour les personnes et les biens (accidents de circulation) ; Risques de conflits au sein des bénéficiaires du Micro projet ; Risques d'incendies	Sensibilisation des populations	-Contre les accidents : mettre une signalisation routière ; limiter les vitesses. -Contre les conflits : mettre en place un Comité de gestion

6.2.2. Plan sommaire de gestion de l'environnement

Mesures environnementales	Acteurs de mise en œuvre	Périodes	Acteurs de suivi	Coûts	Observations
Recrutement d'un agent de développement Communal	Mairie	2013 (décembre)	Exécutif communal ; PNDP		L'agent de développement a déjà été recruté
Formation de l'agent de développement Communal aux questions environnementales et au cadre de gestion environnementale et sociale du PNDP	PNDP	2014	Délégation MINEP ; Délégation MINAS ; PNDP	100 000	
Utilisation systématique du formulaire d'examen socio environnemental	Agent de développement Communal	2014 - 2016	Délégation MINEP ; Délégation MINAS ; PNDP ;	300 000	Le coût y afférent doit être intégré dans les coûts de la

			Conseil municipal ; Agent de développement		conception du microprojet
Formation du COMES aux politiques de sauvegarde et de prise en compte des aspects sociaux environnementaux	PNDP	2014 - 2015	Délégation MINEP ; Délégation MINAS ;	100 000	
Provision pour la réalisation des études d'impacts environnementaux sommaires	PNDP, Mairie (conseil municipal)	2014 - 2016	Délégation MINEP ; Délégation MINAS ; PNDP ; Conseil municipal	1 000 000	En cas de recasement, les coûts sont pris en charge par la mairie
Suivi du plan de gestion environnementale et sociale, et des entrepreneurs)	Agent de développement	2014 - 2016	Délégation MINEP ; Délégation MINAS ; PNDP ; Conseil municipal	5 000 000	
Respect des clauses environnementales du DAO et des mesures environnementales des microprojets	Entrepreneurs		Délégation MINEP ; Agent de développement ; Conseil municipal	300 000	

6.3. Plan d'investissement annuel (PIA)

6.3.1. Ressources mobilisables et échéances

N°	SOURCES DE FINANCEMENTS	MONTANT	DOMAINE/SECTEUR /AUTRE	STRATEGIE DE MOBILISATION	UTILISATION			Echéances
					Intitulé	Fonctionnement	Investissement	
1	PNDP	51 549 784	Agriculture	Eligibilité au financement PNDP	-	-	51 549 784	2014
2	BIP	49 880 000	Commerce	Budget Investissement Publics	Construction d'un hangar de marché à AFANLOUM		20 000 000	2014
			Education de base	Budget Investissement Publics	Construction de 2 salles de classe à l'EP NGOUGOUMOU		16 000 000	2014
			Travaux publics	Budget Investissement Publics	Entretien routier des communes		13 880 000	2014
3	FEICOM(CAC)	39.000 000	Travaux publics	Recouvrement des CAC	-	-	15 600 000	2014
			Institution communale	Recouvrement des CAC	Fonctionnement de l'institution communale (salaire)	23 400 000		2014
	FEICOM Prêt	5 584 778	Institution communal	Apport de la commune au financement des projets PNDP	Apport de la commune au financement des projets PNDP		5 584 778	2014
4	RESSOURCES PROPRES DE LA COMMUNE (LES CONTRIBUABLES SERVICES DES IMPOTS)	11 275 500	Institution Communal	Sensibilisation des contribuables, Recouvrement impôt libérateur et autres impôts et taxes	Equipement des bureaux de la commune		4 510 200	2014
			Institution Communal	Sensibilisation des	Fonctionnement	6 765 300		2014

	COMMUNE)			contribuables, Recouvrement impôt libérateur et autres impôts et taxes	des services communaux			
5	DOTATION GENERALE A LA DECENTRALISATI ON (DGD)	60 000 000	Travaux publics	Ouverture de la route communale ETOAMBANG – MEKOM (15 km)	-		30 000 000	2014
			Education de base	Réhabilitation de 2 salles de classe à l'EP AFANLOUM	-		9 000 000	
				Equipement en tables bancs de l'EP AFANLOUM	-		4000 000	
			eau	Construction de 2 forages équipés de pompes manuelles à NGOUNDOU et AFANLOUM Village	-		17 000 000	
6	CONTRIBUTION DES CHEFS DE VILLAGES	145 000	Institution Communal	Recouvrement auprès des chefs par l'agent financier	-		145 000	2014
7	CONTRIBUTION DES ELITES	500 000	Institution Communal	Recouvrement par l'Agent financier	-		500 000	2014
TOTAL PIA : 187 769 762 pour l'investissement et 30 165 300 pour le fonctionnement de l'Institution Communal						30 165 300	187 769 762	

6.3.2. Programmation annuelle des projets prioritaires

N°	SECTEUR	PROJETS/ ACTIVITES RETENUES	QTE	LIEU	COUT TOTAL (X 1000)	SOURCES DE FINANCEMENT				ACTEURS	INDICATEURS
						Partenaire		Commune			
						Dénomination	Montant	Espèces (X 1000)	Nature		
1	Agriculture	Construction d'une porcherie moderne sur 100 mètres carré de 75 têtes	1	AFANLOUM Centre	23 000	PNDP	20 300	2 700	-	PNDP-Commune	Porcherie construite -PV de réception de l'ouvrage
		Construction d'un Centre d'éducation et d'action communautaire	1	AFANLOUM	25 000	PNDP	22 500	2 500	-	PNDP-Commune	CEAC construit et fonctionnel PV de réception de l'ouvrage
		Etude de faisabilité pour l'ouverture de la piste NSANAKOA - NLONG	5 km	AFANLOUM NLONG	2 000	PNDP	1 800	200	-	PNDP-Commune	5 km de piste de desserte ouverte et praticable PV de réception de l'ouvrage
		Construction de ponceaux	2	MEKOM	7 644 762	PNDP	6 949 784	694978		PNDP Commune	Ouvrage construits et fonctionnels, PV de réception
2	Commerce	Construction d'un hangar de marché à AFANLOUM	1	AFANLOUM	20 000	BIP	20 000	-	-	Min Commerce	Hangar construit et fonctionnel PV de réception de l'ouvrage
3	Education de base	Construction de 2 salles de classe à l'EP NGOUGOUMOU	1	NGOUGOUMOU	16 000	BIP	16 000	-	-	MINEDUB	Un bloc de 2 salles de classes construit PV de réception de l'ouvrage construit
4	Travaux publics	Entretien routier des Communes	km AD	Commune	13 880	BIP	13 880	-	-	Commune	Route communale réhabilité
5		Ouverture de la route ETOAMBANG - ATOLO	15 km	ETOAMBANG MEKOM	30 000	DGD	30 000			Commune	15 km de route ouverte et viable, PV de réception

6	Eau	Construction de forage équipé de pompe manuelle	1	NGOUNDOU	17 000	DGD	17 000			Commune	Forages construits et PV de réception des ouvrages
			1	AFANLOUM Village							
7	Education de base	Réhabilitation de 02 salles de classe à l'Ecole Publique	2	AFANLOUM	9 000	DGD	9 000			Commune	Salle de classe réhabilité à l'état neuf, PV de réception de l'ouvrage
		Equipement en tables bancs de l'EP	-	AFANLOUM	4 000	DGD	4 000				Tables bancs disponibles et PV de réception
8	Education de base	Construction d'un bloc de 02 salles de classes à l'Ecole Publique	1	NGOUNDOU	15 600	FEICOM	15 600			Commune	PV réception de l'ouvrage et bâtiment flambant neuf
8	Institution Communale	Equipement bureaux Exécutifs Communal et SG	3	COMMUNE	4 500	Elites	500 000	4 000		Commune	Bureaux équipés, PV de réception
		Construction du mat de drapeau	1	COMMUNE	145	Contribution des Chefs	145 000			Commune	Mat construit
					187 769 762		177 674 784	10 094 978			

Le coût total du plan d'investissement annuel (PIA) est de : **187 769 762 (Cent quatre-vingt-sept millions sept cent soixante-neuf mille sept cent soixante-deux francs)**

6.3.3. Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables

6.3.3.1. Autres populations vulnérables (Handicapés, vieillards)

Plan opérationnel en faveur des populations vulnérables (handicapés mentaux, moteurs, orphelins, indigents et les personnes âgées (223 personnes au totale)

Activités	Indicateurs de résultats	2014												Responsable et collaborateurs	Coût estimatif	Source de financement	
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D				
Appui à l'organisation	Fichier disponible Récépissé d'association														Commune et DAAS	50 000	Dotation Générale de la Décentralisation en attente
Mise en place d'une AGR (champs de maïs)	2 hectares mis en place														Commune	950 000	Dotation Générale de la Décentralisation en attente
TOTAL :															1 000 000		

6.4. Plan de Passation des marchés du PIA

Nature du projet	Période de passation du marché			Période probable d'exécution
	Préparation des DAO et lancement des appels d'offres et dépôt des offres	Dépouillement et analyse des offres	Attribution des marchés signature des contrats Préparation des lettres commandes	
Construire d'une porcherie moderne sur 100 m ² peuplée de 75 sujets	1 ^{er} /4/ au 1 ^{er} /5/ 2014	10/5 au 15/5/2014	20/5 au 30/5/2014	2/6 au 28/10/2014
Construction d'un Centre d'éducation et d'action communautaire	1 ^{er} /4/ au 1 ^{er} /5/ 2014	10/5 au 15/5/2014	20/5 au 30/5/2014	2/6 au 28/10/2014
Etudes de faisabilité d'ouverture de 9 kilomètres de pistes de desserte	1 ^{er} /4/ au 1 ^{er} /5/ 2014	10/5 au 15/5/2014	20/5 au 30/5/2014	2/6 au 28/10/2014
Construction de 2 ponceaux sur la rivière (MFOUNDI) à MEKOM	1 ^{er} /4/ au 1 ^{er} /5/ 2014	10/5 au 15/5/2014	20/5 au 30/5/2014	2/6 au 28/10/2014
Construction d'un hangar servant de	05/02 au 1 ^{er} /3/2014	20/3 au 11/4/2014	15/4 au 30/4/2014	10/5 au 28/8/2014

marché				
Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de NGOUGOUMOU	05/02 au 1 ^{er} /3/2014	20/3 au 11/4/2014	15/4 au 30/4/2014	10/5 au 25/8/2014
Ouverture de 15 kilomètres de route ETOAMBANG - MEKOM	1 ^{er} /4/ au 1 ^{er} /5/ 2014	10/5 au 15/5/2014	20/5 au 30/5/2014	2/6 au 28/10/2014
Equipements bureaux de l'exécutif communal	05/2 au 1 ^{er} /3/2014	20/3 au 11/4/2014	15/4 au 30/4/2014	10/5 au 25/6/2014
Entretien routier des Communes	05/2 au 1 ^{er} /3/2014	20/3 au 11/4/2014	15/4 au 30/4/2014	10/5 au 25/8/2014
Réhabilitation de 2 salles de classe à EP d'AFANLOUM	1 ^{er} /4/ au 1 ^{er} /5/ 2014	10/5 au 15/5/2014	20/5 au 30/5/2014	2/6 au 28/10/2014
Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de NGOUDOU	1 ^{er} /4/ au 1 ^{er} /5/ 2014	10/5 au 15/5/2014	20/5 au 30/5/2014	2/6 au 28/10/2014
Construction d'un forage équipé d'une pompe manuelle à NGROUNDU Village	1 ^{er} /4/ au 1 ^{er} /5/ 2014	10/5 au 15/5/2014	20/5 au 30/5/2014	2/6 au 28/10/2014
Construction d'un mât de drapeau à la Mairie d'AFANLOUM	1 ^{er} /4/ au 1 ^{er} /5/ 2014	10/5 au 15/5/2014	20/5 au 30/5/2014	2/6 au 28/10/2014
Construction d'un forage équipé d'une pompe manuelle à AFANLOUM Village	1 ^{er} /4/ au 1 ^{er} /5/ 2014	10/5 au 15/5/2014	20/5 au 30/5/2014	2/6 au 28/10/2014

7. MECANISME DE SUIVI-EVALUATION

Le mécanisme de suivi évaluation est basé sur trois notions principales qui sont : le suivi, l'évaluation et les indicateurs. Il s'agit de suivre et évaluer les différentes activités mises en œuvre dans le cadre du PCD sur la base d'indicateurs fiables et objectivement vérifiables. Ainsi il est important de donner un contenu à ces différentes notions.

Le suivi

Le suivi a pour objectif de faire des observations continues afin de s'assurer de la réalisation et de l'exécution des activités du PCD, afin de s'assurer que tout se passe conformément à la programmation. Il permettra aux responsables d'apporter une amélioration de l'exécution des activités des projets en prenant les mesures nécessaires pour surmonter les contraintes rencontrées et résoudre les problèmes qui se posent.

L'évaluation

L'évaluation quant à elle est une opération qui vise à déterminer la pertinence et l'efficacité, les effets et impacts des activités programmées par rapport aux objectifs fixés. Elle permet ainsi d'améliorer la gestion des actions en cours et futures au vu des indicateurs du cadre logique.

Les indicateurs

Les indicateurs permettent de mesurer les effets et impacts à travers les changements intervenus par rapport à la situation initiale.

La mise en œuvre du mécanisme de suivi évaluation du PCD repose sur

- La mise en place de la structure responsable (le comité communal de suivi évaluation du plan communal de développement), et la définition de son champ de compétences,
- La définition des indicateurs de suivi évaluation
- L'inventaire des acteurs de la mise en œuvre du suivi évaluation du PCD et
- Le dispositif, la fréquence et les outils de reporting.

7.1. Composition et attributions du comité de suivi-évaluation du PCD

7.1.1. Missions/Attributions du Comité de suivi-évaluation

Le comité de suivi-évaluation a pour rôle d'assurer de la réalisation des objectifs du Plan Communal de Développement (PCD) et de suivre les activités du Plan d'Investissement

Annuel (PIA). C'est un organe consultatif d'appui accrédité auprès de l'exécutif communal, pour l'orientation, le suivi et la supervision de l'exécution du PCD.

Ce comité a pour attributions de :

S'assurer de la mise en œuvre de la programmation des activités communales ;

- S'approprier du PCD, suivre sa mise en œuvre et veiller à son actualisation ;
- Veiller à la programmation annuelle des activités ;
- Suivre l'évolution de la mise en œuvre des projets et apprécier les travaux réalisés ;
- Assurer la gestion, la maintenance et le renouvellement des projets ;
- Stimuler la participation de la population aux projets mis en œuvre à travers les séances de sensibilisation ;
- Contribuer à la recherche de solutions en cas de blocage ;
- Appuyer la mise en place des comités de gestion des ouvrages et veiller à leur bon fonctionnement ;
- Faire le lobbying du PCD auprès des partenaires au développement, tant au niveau local, que national et international ;
- Veiller à la programmation annuelle des activités inscrites dans le PCD;
- Attirer l'attention de l'exécutif municipal par rapport aux difficultés de mise en œuvre du PCD ;
- Faciliter les études et le contrôle de l'exécution des projets ;
- Contribuer à la réalisation du plan, par la mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières ;
- Assurer la pérennisation des ouvrages communautaires.

7.1.2. Composition du Comité de suivi

Le comité de suivi qui a été mis en place à la suite des élections démocratiques est composé de 05 membres. Ce comité est présenté dans le tableau

Tableau 13 : Composition du Comité de Suivi

N°	Nom et prénom	Poste occupé	Position au niveau communal
1	MEYANGA épouse NOAH Marie Angèle	Président	Maire
2	TALLA	Vice-président	Représentant de la société civile
3	NGO MANDENG épouse NKOT	Secrétaire	Secrétaire Général
4	BOH Simon	Membre	Conseiller municipal
5	ALEMBE Adrien	Membre	Conseiller municipal
6	MBONG EBANG	Rapporteur	Agent de développement Communal

7.1.3. Les acteurs de la mise en œuvre du PCD

Tableau 14: Rôle des acteurs de la mise en œuvre du suivi évaluation

Acteurs	Activités	Echéancier
Etat	Mise en place des appuis (aides, subventions) pour les actions de la Commune	Dès l'adoption du plan et l'approbation par la tutelle (préfet)
Exécutif communal et Conseil Municipal	Développement d'un marketing social sur le Plan à l'endroit de tous les acteurs Mise en place d'organe de suivi (Comité de suivi) Election des membres du comité de suivi et leur installation Arrêté communal instituant le comité de suivi Promotion du Plan auprès des bailleurs et des partenaires au développement	Dès l'adoption du plan
	Suivi de l'exécution des microprojets ; La mobilisation des contre parties ; Assure la pérennisation des microprojets	Dès l'adoption du plan
Services techniques déconcentrés de l'Etat (SDE)	Accompagnement de la mise en œuvre des actions spécifiques	Activité permanente
Bailleurs et partenaires	Contribution au développement communal, Financement de certaines activités prioritaires, suivi-évaluation des activités financées ou appuyées	Sur la durée du Plan en fonction des besoins
Opérateurs économiques	Financement de certaines activités prioritaires - Incitations à soumettre des propositions de prestations de services pour certaines activités	Sur la durée du Plan en fonction des besoins
Associations et autres organisations	-Sollicitation pour contribuer au financement de certaines actions prioritaires	Sur la durée du Plan en fonction des besoins
Populations Comité de suivi, comité de concertation, comité de Gestion)	Sollicitation pour les travaux à haute intensité de main d'œuvre Contributions diverses Suivi de l'exécution des microprojets ; La mobilisation des contre parties ; Assure la pérennisation des microprojets	Dès l'adoption du plan, Sur la durée du Plan en fonction des besoins

7.1.4. Indicateurs de suivi et d'évaluation du PIA

Les indicateurs de suivi évaluation de la mise en œuvre du Plan annuel d'investissement desont présentés dans le tableau ci-dessous.il présente les projets par secteur et les indicateurs de suivi évaluation.

Tableau 15: Indicateurs de suivi et d'évaluation

Secteur	Microprojets	Indicateurs de suivi et d'évaluation	Niveau d'avancement physique	Niveau d'exécution budgétaire
TRAVAUX PUBLICS	Etude de faisabilité pour l'ouverture de la route NSANAKOA – NLONG (9 km)	Nombre de kilomètres de route ouverts; Nombre de villages et populations désenclavés Avis d'appel à manifestation d'intérêt DAO, PV d'attribution du marché par CPM Contrat d'exécution des travaux et cahier de charges du prestataire Délais d'exécution des travaux Couche de sol décapée Superficie de végétation dégradée Nombre d'arbres et espèces attaquée ou détruites Champs et plantations détruits		
	Entretien routier des communes			
	Etude de faisabilité pour l'ouverture de la route ETOAMBANG – ATOLO (13 km)			
	Construction de 2 ponceaux à MEKOM (rivière MFOUNDI)			
AGRICULTURE	Construction d'une porcherie moderne sur 100m ² carré de 75 têtes	Nombre de bâtiments construits Avis d'appel à manifestation d'intérêt DAO, PV d'attribution du marché par CPM Contrat d'exécution des travaux et cahier de charges du prestataire Délais d'exécution des travaux Nombre d'espèces disponibles		
	Construction d'un Centre d'Education et d'Action Communautaire (CEAC)			
COMMERCE	Construction d'un hangar de marché	Nombre de hangar construit Avis d'appel à manifestation d'intérêt DAO, PV d'attribution du marché par CPM Contrat d'exécution des travaux et cahier de charges du prestataire Délais d'exécution des travaux		
	Construction et équipement d'un économat		Nombre de bâtiment construit Avis d'appel à manifestation d'intérêt DAO, PV d'attribution du marché par CPM Contrat d'exécution des travaux et cahier de charges du prestataire Délais d'exécution des travaux Couche de sol décapée Superficie de végétation dégradée Nombre d'arbres et espèces attaquée ou détruites	
INSTITUTION COMMUNALE	Equipement bureaux Exécutif	Nombre d'équipements fournis Nombre de bureaux fournis		

	Communal et Secrétaire Général	Avis d'appel à manifestation d'intérêt DAO, PV d'attribution du marché par CPM Contrat d'exécution des travaux et cahier de charges du prestataire Délais d'exécution		
	Construction d'un mat de drapeau	Mat du drapeau existant Avis d'appel à manifestation d'intérêt DAO, PV d'attribution du marché par CPM Contrat d'exécution des travaux et cahier de charges du prestataire Délais d'exécution des travaux		
EDUCATION DE BASE	Construction d'un bloc de 2 salles de classe à l'école publique de NGOUNGOU MOU	Nombre de salles de classes construites Avis d'appel à manifestation d'intérêt DAO, PV d'attribution du marché par CPM Contrat d'exécution des travaux et cahier de charges du prestataire Délais d'exécution des travaux Couche de sol décapée Superficie de végétation dégradée		
	Construction d'un bloc de 2 salles de classe à l'école publique de NGOUNDOU			
	Construction d'un forage à l'école publique de NGOUNDOU	Nombre de forage construit Avis d'appel à manifestation d'intérêt DAO, PV d'attribution du marché par CPM Contrat d'exécution des travaux et cahier de charges du prestataire Délais d'exécution des travaux		
AFFAIRES SOCIALES	Appui à l'organisation des personnes vulnérables et indigentes	Fichier des personnes vulnérables disponibles ; Archives appuis disponibles		
	Conduite d'un champ de 2 hectares de maïs	Nombre de tonnes de maïs produits ; Nombre de personnes vulnérables et indigentes prises en charge Délais d'exécution des travaux Superficie de végétation dégradée Nombre d'arbres et espèces attaquée ou détruites		

7.1.5. Dispositif, Outils et Fréquence du Reporting.

L'Exécutif Municipal voudra vérifier fréquemment l'état d'avancement des microprojets par rapport aux financements octroyés et aux activités prévues toutes les semaines ou tous les quinze jours. Un certain nombre de rubriques ainsi que l'ensemble des données relatives

aux équipements, matériels, matériaux de construction seront considérés comme des indicateurs clés de l'information transmise dans les rapports d'avancement.

L'atelier se prononcera sur le canevas de ce rapport ; le contenu correspondra fidèlement au calendrier des activités, plan budgétaire et calendrier des ressources clairement exprimées lors des études de faisabilité. La vérification de l'état d'avancement sera recommandée ; elle consistera à réunir les acteurs aux fins de se retrouver à la programmation initiale

Les outils utilisés sont :

- PCD/PIA
- Rapports périodiques des agents communaux
- Fiches de collecte des données
- Fiche de suivi du processus de planification
- Rapports des visites de terrain
- Compte rendus des réunions.
- Rapports divers (prestataires et consultants)

7.1.6. Mécanisme de préparation du PIA et de révision du PCD

Le plan d'investissement annuel sera préparé chaque début d'année par l'équipe communale en collaboration avec les sectoriels représentés dans la Commune. Le nouveau Plan d'Investissement Annuel devra se faire après évaluation du précédent, afin de prendre en compte les écarts éventuels et/ou de capitaliser les acquis dans les prochaines orientations.

Le PCD quant à lui devra être révisé tous 03 ans, son échéance étant fondée sur le moyen terme. Il s'agira non seulement d'actualiser les données secondaires de la Commune, mais également d'élaborer un nouveau plan d'action triennal qui, après évaluation devra comme dans le cas du PIA, prendre en compte les écarts éventuels et/ou de capitaliser les acquis dans les prochaines orientations.

7.2. Mécanisme de préparation du PIA et de révision du PCD

Le Plan d'Investissement Annuel est élaboré sur la base des besoins urgents et pertinents des populations dans les villages, l'espace urbain et l'institution communale. Le PIA 2014 de la Commune d'AFANLOUM a obéi à ces exigences d'urgence et de pertinences des projets retenus. Pour les prochains PIA, il sera préalablement fait une évaluation des activités de l'année écoulée avant la première quinzaine du mois de novembre, afin de mieux cerner le niveau de réalisation des projets. Lorsque ceux-ci auront été appréciés, une autre programmation sera faite pour l'année suivante au cours d'un atelier qui réunira toutes les

parties prenantes (les Conseillers municipaux, les sectoriels, les présidents de CC, les opérateurs économiques et l'élite). De nouveaux besoins seront identifiés sur la base des informations contenues dans le PCD. Les activités à inscrire au CDMT seront passées au crible et seront intégrés dans le PIA de l'année suivante.)

8. Plan de communication sur la mise en œuvre du PCD

Le plan de communication a pour objectif de vendre le PCD par la recherche des financements auprès de toutes institutions capable d'établir un ou des partenariats avec la Commune. Le plan de communication a aussi pour but de faire le suivi des activités inscrites dans le PCD. A travers la communication, les bénéficiaires doivent connaître le niveau de réalisation des micro-projets retenus au cours de l'élaboration du Plan d'investissement Annuel.

Une stratégie de communication sur le plan a été élaborée. Cette stratégie consistera, notamment à procéder à une large diffusion du plan ; organiser une table ronde des partenaires tels que les bailleurs de fonds, les projets de développement, les ONG, les opérateurs économiques, les ambassades, les agences nationales et internationales de développement, les migrants, la diaspora, les associations, etc. sur la mobilisation des ressources et les appuis-conseils.

La stratégie de mobilisation des ressources a été orientée vers les ressources financières. L'Exécutif Communal s'est proposé d'entreprendre des démarches nécessaires à la mobilisation des subventions et crédits qui pourront venir des partenaires/bailleurs. Ils ont prévu une sensibilisation de la communauté à l'importance des apports financiers et en nature qui seront attendus d'elles. Ce sont deux démarches qui seront menées en parallèle mais de façon complémentaire.

Pour les ressources fiscales et parafiscales, la stratégie consiste à faire évaluer l'assiette fiscale et à améliorer le recouvrement fiscal.

Pour les ressources propres autres que fiscales et parafiscales, la stratégie consiste à faire une évaluation des éléments du patrimoine et du portefeuille et à optimiser la gestion. En ce qui concerne les dons et legs, le Conseil municipal s'attellera à identifier les donateurs potentiels et à faire appel à leur générosité.

Pour les ressources extérieures à Commune, il serait souhaitable que le conseil municipal suscite la mise à disposition par les opérateurs économiques et par les individus, de fonds de concours. Il doit développer des mécanismes de mobilisation de ressources extérieures, notamment à travers les jumelages et les fonds bilatéraux et multilatéraux de coopération décentralisée.

CONCLUSION

Conduite suivant une démarche participative, l'élaboration du Plan Communal de Développement de la Commune d'AFANLOUM a permis, sur la base des besoins fondamentaux exprimés par les populations et des résultats des diagnostics de l'Institution communale et de l'espace urbain, de faire ressortir la vision de la Commune d'AFANLOUM.

Vision qui se décline en trois objectifs majeurs à savoir :

- créer et développer des richesses dans la Commune à un niveau socialement raisonnable,
- doter la Commune des infrastructures sociales de base,
- renforcer l'unité et consolider la démocratie.

Pour son développement, la Commune d'AFANLOUM doit être prospère et dynamique pendant toute la période de la mise œuvre de son PCD. A cet effet, elle doit mettre l'accent sur les atouts immédiats que sont l'agriculture, le dynamisme de sa population, sa géo localisation, la coopération décentralisée et son relief tout en veillant à une répartition égalitaire des revenus.

La mission assignée à l'OAL SLEC par le PNDP est d'accompagner la Commune d'AFANLOUM dans l'actualisation de son plan de développement.

Ce processus d'actualisation du PDC conduit pour la première fois dans la Commune a permis aux populations locales, aux élus locaux de se rendre compte des atouts et des potentialités dont dispose la Commune. Ainsi, la valorisation de ces atouts et potentialités pourra permettre la levée des différentes contraintes sociales, économiques et culturelles de la Commune. Il n'en demeure pas vrai pour y parvenir, les dirigeants et les populations devraient contourner certains obstacles liés à la nature des solutions envisagées.

Il reste à espérer que la mise en œuvre de ce plan permettra à la Commune d'atteindre les objectifs qu'elle se fixe aujourd'hui. Il serait important que la Commune garantisse le succès de cette mise en œuvre en relevant les défis sur deux points particuliers à savoir : le développement de l'économie locale d'une part, la gouvernance locale et la modernisation de l'administration Communale d'autre part.

En matière de développement de l'économie locale : Une amélioration considérable des recettes communales s'impose au regard de l'analyse des extraits de budgets prévisionnels et de compte administratif, le bilan de la collecte des recettes du budget de fonctionnement et d'investissement d'une part et les recettes hors budget d'autre part.

En matière de gouvernance locale et de modernisation de l'administration communale : un renforcement des capacités des élus locaux et de l'exécutif municipal sur le rôle de la commune et ses missions s'avère incontournable, ceci aura pour avantage d'avoir des élus bien formés et informés sur leurs missions. Ainsi, une amélioration nette des conditions de

travail dans les différents services assurera la satisfaction des attentes des usagers et des populations de la commune toute entière.

ANNEXES

Fiches de projets 2014

Fiche projet 1 : Construire d'une porcherie moderne sur 100 m² peuplée de 75 sujets

Date :

N° de référence :	Désignation du micro projet : Construire d'une porcherie moderne sur 100 m ² peuplée de 75 sujets		
Région : CENTRE	Domaine d'intervention : Travaux public		
Commune : AFANLOUM	Secteur : Elevage		
	Rubrique : Productions animales		
Agence d'exécution : à déterminer après appel d'offres.			
Organismes Co-intervenant : Commune d'AFANLOUM, PNDP, DR MINTP/CE			
Maître d'ouvrage : Commune d'AFANLOUM	Maître d'œuvre : A déterminer	Ingénieur : Délégué Régional du MINTP	
Objectifs du micro projet : Améliorer la fertilité des sols			
Conditions de mise en œuvre	Evaluation de la faisabilité du projet Etudes géophysiques préalables Etudes techniques Disponibilité de la main-d'œuvre locale.		
REPARTITION DES RESPONSABILITES ET DES COUTS			
Structures de financement	Commune d'AFANLOUM, PNDP		
Autres apports locaux	Main d'œuvre locale - Entreprise locale de construction		
Mode de financement	Pourcentage	Montant (FCFA)	
Contribution de la Commune	10 %	2 300 000	
Sources de financements (Subventions/Dons)	90 %	20 700 000	
COUT TOTAL ESTIME	100%	23 000 000	
Description sommaire du micro projet :			
Les travaux à exécuter consistent à construire et peupler un bâtiment			
Respect des politiques environnementales :			
L'ouvrage devra permettre d'améliorer les conditions de vie et d'hygiène dans les Communautés sans altérer l'environnement			
Durée d'exécution :	Trois (3) mois	Date souhaitée de démarrage :	
Nouveau micro projet :	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Documents concernant les autres sources de financement disponibles :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>	

Fiche projet 2 : Construction d'un CEAC à AFANLOUM

Date :

N° de référence :	Désignation du micro projet : Construction d'un bâtiment abritant le Centre d'Education et d'Action Communautaire (CEAC) à AFANLOUM	
Région : CENTRE	Domaine d'intervention : Travaux publics	
	Secteur : Agriculture	
Commune : AFANLOUM	Rubrique : Infrastructures rurales	
Agence d'exécution : à déterminer après appel d'offres.		
Organismes Co-intervenant : Commune d'AFANLOUM, PNDP, DR MINTP/CE		
Maître d'ouvrage : Commune d'AFANLOUM	Maître d'œuvre : A déterminer	Ingénieur : Délégué Régional du MINTP
Objectifs du micro projet : Améliorer l'encadrement des populations rurales		
Conditions de mise en œuvre	Evaluation de la faisabilité du projet Etudes géophysiques préalables Etudes techniques Disponibilité de la main-d'œuvre locale.	
REPARTITION DES RESPONSABILITES ET DES COUTS		
Structures de financement	Commune d'AFANLOUM, PNDP	
Autres apports locaux	Main d'œuvre locale - Entreprise locale de construction	
Mode de financement	Pourcentage	Montant (FCFA)
Contribution de la Commune	10 %	2 500 000
Sources de financements (Subventions/Dons)	90 %	22 500 000
COUT TOTAL ESTIME	100%	25 000 000
Description sommaire du micro projet :		
Les travaux à exécuter consistent à construire un bâtiment devant abriter les bureaux et domicile du Directeur du CEAC		
Respect des politiques environnementales :		
L'ouvrage devra permettre d'améliorer les conditions de vie et d'hygiène dans les Communautés sans altérer l'environnement		
Durée d'exécution :	Trois (3) mois	Date souhaitée de démarrage :
Nouveau micro projet :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Documents concernant les autres sources de financement disponibles :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

Fiche projet 3 : Etudes de faisabilité d'ouverture de 9 kilomètres de pistes de desserte

Date :

N° de référence :	Désignation du micro projet Etudes de faisabilité d'ouverture de 5 kilomètres de pistes de desserte entre les localités NSANAKOA-NLONG	
Région : CENTRE	Domaine d'intervention : Travaux publics	
Commune : AFANLOUM	Secteur : Travaux publics	
	Rubrique : Infrastructures routières	
Agence d'exécution : à déterminer après appel d'offres.		
Organismes Co-intervenant : Commune d'AFANLOUM, PNDP, DR MINTP/CE		
Maître d'ouvrage : Commune d'AFANLOUM	Maître d'œuvre : A déterminer	Ingénieur : Délégué Régional du MINTP
Objectifs du micro projet : Réhabiliter et entretenir le réseau routier existant dans la Commune		
Conditions de mise en œuvre	Evaluation de la faisabilité du projet Etudes géophysiques préalables Etudes techniques Disponibilité de la main-d'œuvre locale.	
REPARTITION DES RESPONSABILITES ET DES COUTS		
Structures de financement	Commune d'AFANLOUM, PNDP	
Autres apports locaux	Main d'œuvre locale - Entreprise locale de construction	
Mode de financement	Pourcentage	Montant (FCFA)
Contribution de la Commune	10 %	200 000
Sources de financements (Subventions/Dons)	90 %	1 800 000
COUT TOTAL ESTIME	100%	2 000 000
Description sommaire du micro projet : Les travaux à exécuter consistent à Ouvrir 5 kilomètres de pistes de desserte entre les localités NSANAKOA NLONG		
Respect des politiques environnementales : L'ouvrage devra permettre d'améliorer la mobilité des personnes et des biens dans la Commune sans altérer l'environnement.		
Durée d'exécution :	Trois (3) mois	Date souhaitée de démarrage :
Nouveau micro projet :	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Documents concernant les autres sources de financement disponibles :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

Fiche projet 4 : Construction de 2 ponceaux sur la rivière
(MFOUNDI) à MEKOM

Date :

N° de référence :	Désignation du micro projet : Construction de 2 ponceaux sur la rivière (MFOUNDI) à MEKOM	
Région : CENTRE	Domaine d'intervention : Travaux publics	
	Secteur : Commerce	
Commune : AFANLOUM	Rubrique : Infrastructures marchandes	
Agence d'exécution : à déterminer après appel d'offres.		
Organismes Co-intervenant : Commune d'AFANLOUM, DR MINTP/CE, MinCommerce		
Maître d'ouvrage : Commune d'AFANLOUM	Maître d'œuvre : A déterminer	Ingénieur : Délégué Régional du MINTP
Objectifs du micro projet : Faciliter la commercialisation des produits		
Conditions de mise en œuvre	Evaluation de la faisabilité du projet Etudes géophysiques préalables Etudes techniques Disponibilité de la main-d'œuvre locale.	
REPARTITION DES RESPONSABILITES ET DES COUTS		
Structures de financement	Commune d'AFANLOUM, BIP	
Autres apports locaux	Main d'œuvre locale - Entreprise locale de construction	
Mode de financement	Pourcentage	Montant (FCFA)
Contribution de la Commune	10 %	614 978
Sources de financements (Subventions/Dons)	100 %	5 534 806
COUT TOTAL ESTIME	100%	6 149 784
Description sommaire du micro projet :		
Ouvrir la piste reliant les villages d'EKOUMDOUMA II et MEKOM		
Respect des politiques environnementales :		
L'ouvrage devra permettre d'améliorer la mobilité des personnes et des biens dans la Commune sans altérer l'environnement.		
Durée d'exécution :	Trois (3) mois	Date souhaitée de démarrage :
Nouveau micro projet :	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Documents concernant les autres sources de financement disponibles :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

Fiche projet 5 : Construction d'un hangar servant de marché

Date :

N° de référence :	Désignation du micro projet : Construction d'un hangar servant de marché	
Région : CENTRE	Domaine d'intervention : Travaux publics	
Commune : AFANLOUM	Secteur : Commerce	
	Rubrique : Infrastructures marchandes	
Agence d'exécution : à déterminer après appel d'offres.		
Organismes Co-intervenant : Commune d'AFANLOUM, DR MINTP/CE, MinCommerce		
Maître d'ouvrage : Commune d'AFANLOUM	Maître d'œuvre : A déterminer	Ingénieur : Délégué Départementale du MINTP
Objectifs du micro projet : Faciliter la commercialisation des produits		
Conditions de mise en œuvre	Evaluation de la faisabilité du projet Etudes géophysiques préalables Etudes techniques Disponibilité de la main-d'œuvre locale.	
REPARTITION DES RESPONSABILITES ET DES COUTS		
Structures de financement	Commune d'AFANLOUM, BIP	
Autres apports locaux	Main d'œuvre locale - Entreprise locale de construction	
Mode de financement	Pourcentage	Montant (FCFA)
Contribution de la Commune	0 %	
Sources de financements (Subventions/Dons)	100 %	20 000 000
COUT TOTAL ESTIME	100%	20 000 000
Description sommaire du micro projet : Construire un bloc de deux(2) salles de classe à l'EP de NGOUGOUMOU		
Respect des politiques environnementales : L'ouvrage devra permettre d'améliorer la mobilité des personnes et des biens dans la Commune sans altérer l'environnement.		
Durée d'exécution :	Trois (3) mois	Date souhaitée de démarrage :
Nouveau micro projet :	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Documents concernant les autres sources de financement disponibles :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

Fiche projet 6 : Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de NGOUGOUMOU

Date :

N° de référence :	Désignation du micro projet : Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de NGOUGOUMOU	
Région : CENTRE	Domaine d'intervention : Travaux publics	
	Secteur : Education de Base	
Commune : AFANLOUM	Rubrique : Infrastructures scolaire	
Agence d'exécution : à déterminer après appel d'offres.		
Organismes Co-intervenant : Commune d'AFANLOUM, DD MINMAP		
Maître d'ouvrage : Commune d'AFANLOUM	Maître d'œuvre : A déterminer	Ingénieur : Délégué Départementale du MINTP
Objectifs du micro projet : Faciliter l'accès aux infrastructures scolaires		
Conditions de mise en œuvre	Evaluation de la faisabilité du projet Etudes géophysiques préalables Etudes techniques Disponibilité de la main-d'œuvre locale.	
REPARTITION DES RESPONSABILITES ET DES COUTS		
Structures de financement	Commune d'AFANLOUM, BIP	
Autres apports locaux	Main d'œuvre locale - Entreprise locale de construction	
Mode de financement	Pourcentage	Montant (FCFA)
Contribution de la Commune	0 %	
Sources de financements (Subventions/Dons)	100 %	16 000 000
COUT TOTAL ESTIME	100%	16 000 000
Description sommaire du micro projet : Construire un bloc de deux(2) salles de classe à l'EP de NGOUGOUMOU		
Respect des politiques environnementales : L'ouvrage devra permettre d'améliorer la mobilité des personnes et des biens dans la Commune sans altérer l'environnement.		
Durée d'exécution :	Trois (3) mois	Date souhaitée de démarrage :
Nouveau micro projet :	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Documents concernant les autres sources de financement disponibles :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

Fiche projet 7 : Ouverture de 15 kilomètres de route
ETOAMBANG - MEKOM

Date :

N° de référence :	Désignation du micro projet Ouverture de 15 kilomètres de route ETOAMBANG - MEKOM	
Région : CENTRE	Domaine d'intervention : Travaux publics	
Commune : AFANLOUM	Secteur : Travaux publics	
	Rubrique : Infrastructures routières	
Agence d'exécution : à déterminer après appel d'offres.		
Organismes Co-intervenant : Commune d'AFANLOUM, DD MINTP/CE		
Maître d'ouvrage : Commune d'AFANLOUM	Maître d'œuvre : A déterminer	Ingénieur : Délégué Régional du MINTP
Objectifs du micro projet : Réhabiliter et entretenir le réseau routier existant dans la Commune		
Conditions de mise en œuvre	Evaluation de la faisabilité du projet Etudes géophysiques préalables Etudes techniques Disponibilité de la main-d'œuvre locale.	
REPARTITION DES RESPONSABILITES ET DES COUTS		
Structures de financement	Commune d'AFANLOUM, MINEPAT	
Autres apports locaux	Main d'œuvre locale - Entreprise locale de construction	
Mode de financement	Pourcentage	Montant (FCFA)
Contribution de la Commune	0 %	
Sources de financements (Subventions/Dons)	100 %	30 000 000
COUT TOTAL ESTIME	100%	30 000 000
Description sommaire du micro projet : Les travaux à exécuter consistent à Ouvrir 15 kilomètres de route entre les localités ETOAMBANG et MEKOM		
Respect des politiques environnementales : L'ouvrage devra permettre d'améliorer la mobilité des personnes et des biens dans la Commune sans altérer l'environnement.		
Durée d'exécution :	Trois (3) mois	Date souhaitée de démarrage :
Nouveau micro projet :	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Documents concernant les autres sources de financement disponibles :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

Fiche projet 8 : Equipements bureaux de l'exécutif communal

Date :

N° de référence :	Désignation du micro projet : Equipements bureaux de l'exécutif communal	
Région : CENTRE	Domaine d'intervention : Fournitures diverses	
Commune : AFANLOUM	Secteur : Institution communale	
	Rubrique : Patrimoine communal	
Agence d'exécution : à déterminer après appel d'offres.		
Organismes Co-intervenant : Commune d'AFANLOUM,		
Maître d'ouvrage : Commune d'AFANLOUM	Maître d'œuvre : A déterminer	Ingénieur :
Objectifs du micro projet : Améliorer les conditions de travail du personnel de la Commune		
Conditions de mise en œuvre	Evaluation de la faisabilité du projet Etudes géophysiques préalables Etudes techniques Disponibilité de la main-d'œuvre locale.	
REPARTITION DES RESPONSABILITES ET DES COUTS		
Structures de financement	Commune d'AFANLOUM	
Autres apports locaux	Main d'œuvre locale - Entreprise locale de construction	
Mode de financement	Pourcentage	Montant (FCFA)
Contribution de la Commune	90 %	4 500 200
Sources de financements (Subventions/Dons)	10 %	500 000
COUT TOTAL ESTIME	100%	5 000 000
Description sommaire du micro projet : Les travaux à exécuter consistent à fournir des équipements et fournitures de première nécessité		
Respect des politiques environnementales : L'ouvrage devra permettre d'améliorer la mobilité des personnes et des biens dans la Commune sans altérer l'environnement.		
Durée d'exécution :	Trois (3) mois	Date souhaitée de démarrage :
Nouveau micro projet :	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Documents concernant les autres sources de financement disponibles :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

Fiche projet 9 : Entretien routier des Communes

Date :

N° de référence :	Désignation du micro projet : Entretien routier des Communes	
Région : CENTRE	Domaine d'intervention : Travaux publics	
	Secteur : Travaux publics	
Commune : AFANLOUM	Rubrique : Infrastructures routières	
Agence d'exécution : à déterminer après appel d'offres.		
Organismes Co-intervenant : Commune d'AFANLOUM, DDMINMAP		
Maître d'ouvrage : Commune d'AFANLOUM	Maître d'œuvre : A déterminer	Ingénieur : Délégué Régional du MINTP
Objectifs du micro projet : Réhabiliter et entretenir le réseau routier existant dans la Commune		
Conditions de mise en œuvre	Evaluation de la faisabilité du projet Etudes géophysiques préalables Etudes techniques Disponibilité de la main-d'œuvre locale.	
REPARTITION DES RESPONSABILITES ET DES COUTS		
Structures de financement	Commune d'AFANLOUM, BIP	
Autres apports locaux	Main d'œuvre locale - Entreprise locale de construction	
Mode de financement	Pourcentage	Montant (FCFA)
Contribution de la Commune	0 %	0
Sources de financements (Subventions/Dons)	100 %	13 880 000
COUT TOTAL ESTIME	100%	13 880 000
Description sommaire du micro projet : Les travaux à exécuter consistent l'entretien des routes de la Commune		
Respect des politiques environnementales : L'ouvrage devra permettre d'améliorer la mobilité des personnes et des biens dans la Commune sans altérer l'environnement.		
Durée d'exécution :	Trois (3) mois	Date souhaitée de démarrage :
Nouveau micro projet :	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Documents concernant les autres sources de financement disponibles :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

Fiche projet 10 : Réhabilitation de 2 salles de classe à EP
d'AFANLOUM

Date :

N° de référence :	Désignation du micro projet : Réhabilitation de 2 salles de classe à l'EP d'AFANLOUM	
Région : CENTRE	Domaine d'intervention : Travaux public	
Commune : AFANLOUM	Secteur : Education de base	
	Rubrique :	
Agence d'exécution : à déterminer après appel d'offres.		
Organismes Co-intervenant : Commune d'AFANLOUM, DR MINTP/CE		
Maître d'ouvrage : Commune d'AFANLOUM	Maître d'œuvre : A déterminer	Ingénieur : Délégué Régional du MINTP
Objectifs du micro projet : Améliorer la qualité des infrastructures scolaire		
Conditions de mise en œuvre	Evaluation de la faisabilité du projet Etudes géophysiques préalables Etudes techniques Disponibilité de la main-d'œuvre locale.	
REPARTITION DES RESPONSABILITES ET DES COUTS		
Structures de financement	Commune d'AFANLOUM, MINEPAT	
Autres apports locaux	Main d'œuvre locale - Entreprise locale de construction	
Mode de financement	Pourcentage	Montant (FCFA)
Contribution de la Commune	0 %	
Sources de financements (Subventions/Dons)	100 %	9 000 000
COUT TOTAL ESTIME	100%	9 000 000
Description sommaire du micro projet : Les travaux à exécuter consistent à construire et peupler un bâtiment		
Respect des politiques environnementales : L'ouvrage devra permettre d'améliorer les conditions de vie et d'hygiène dans les Communautés sans altérer l'environnement		
Durée d'exécution :	Trois (3) mois	Date souhaitée de démarrage :
Nouveau micro projet :	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Documents concernant les autres sources de financement disponibles :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

Fiche projet 11 : Construction d'un bloc de deux salles de classe
à l'EP de NGOUDOU

Date :

N° de référence :	Désignation du micro projet : Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de NGOUDOU	
Région : CENTRE	Domaine d'intervention : Travaux publics	
Commune : AFANLOUM	Secteur : Education de Base	
	Rubrique : Infrastructures scolaire	
Agence d'exécution : à déterminer après appel d'offres.		
Organismes Co-intervenant : Commune d'AFANLOUM, DD MINMAP		
Maître d'ouvrage : Commune d'AFANLOUM	Maître d'œuvre : A déterminer	Ingénieur : Délégué Départementale du MINTP
Objectifs du micro projet : Faciliter l'accès aux infrastructures scolaires		
Conditions de mise en œuvre	Evaluation de la faisabilité du projet Etudes géophysiques préalables Etudes techniques Disponibilité de la main-d'œuvre locale.	
REPARTITION DES RESPONSABILITES ET DES COUTS		
Structures de financement	Commune d'AFANLOUM, BIP	
Autres apports locaux	Main d'œuvre locale - Entreprise locale de construction	
Mode de financement	Pourcentage	Montant (FCFA)
Contribution de la Commune	100 %	16 000 000
Sources de financements (Subventions/Dons)	0 %	0
COUT TOTAL ESTIME	100%	16 000 000
Description sommaire du micro projet :		
Construire un bloc de deux(2) salles de classe à l'EP de NGOUDOU		
Respect des politiques environnementales :		
L'ouvrage devra permettre d'améliorer la mobilité des personnes et des biens dans la Commune sans altérer l'environnement.		
Durée d'exécution :	Trois (3) mois	Date souhaitée de démarrage :
Nouveau micro projet :	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Documents concernant les autres sources de financement disponibles :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

Fiche projet 12 : Construction d'un forage équipé d'une pompe manuelle à NGOUNDOU Village

Date :

N° de référence :	Désignation du micro projet : Construction d'un forage équipé d'une pompe manuelle à NGOUNDOU Village	
Région : CENTRE	Domaine d'intervention : Travaux publics	
	Secteur : EAU	
Commune : AFANLOUM	Rubrique : Infrastructures rurales	
Agence d'exécution : à déterminer après appel d'offres.		
Organismes Co-intervenant : Commune d'AFANLOUM, DD MINTP/CE		
Maître d'ouvrage : Commune d'AFANLOUM	Maître d'œuvre : A déterminer	Ingénieur : Délégué Régional du MINTP
Objectifs du micro projet : Améliorer l'accès à l'eau potable		
Conditions de mise en œuvre	Evaluation de la faisabilité du projet Etudes géophysiques préalables Etudes techniques Disponibilité de la main-d'œuvre locale.	
REPARTITION DES RESPONSABILITES ET DES COUTS		
Structures de financement	Commune d'AFANLOUM, MINEPAT	
Autres apports locaux	Main d'œuvre locale - Entreprise locale de construction	
Mode de financement	Pourcentage	Montant (FCFA)
Contribution de la Commune	0 %	
Sources de financements (Subventions/Dons)	100 %	8 500 000
COUT TOTAL ESTIME	100%	8 500 000
Description sommaire du micro projet : Les travaux à exécuter consistent à construire un forage dans le village NGOUNDOU		
Respect des politiques environnementales : L'ouvrage devra permettre d'améliorer les conditions de vie et d'hygiène dans les Communautés sans altérer l'environnement		
Durée d'exécution :	Trois (3) mois	Date souhaitée de démarrage :
Nouveau micro projet :	Oui	Non <input type="checkbox"/>
Documents concernant les autres sources de financement disponibles :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

Fiche projet 13 : Construction d'un mât de drapeau à la Mairie
d'AFANLOUM

Date :

N° de référence :	Désignation du micro projet : Construction d'un mât de drapeau à la Mairie d'AFANLOUM	
Région : CENTRE	Domaine d'intervention : Travaux publics	
	Secteur : Institution communale	
Commune : AFANLOUM	Rubrique : Infrastructures Communales	
Agence d'exécution : à déterminer après appel d'offres.		
Organismes Co-intervenant : Commune d'AFANLOUM, DD MINMAP		
Maître d'ouvrage : Commune d'AFANLOUM	Maître d'œuvre : A déterminer	Ingénieur : Délégué Départementale du MINTP
Objectifs du micro projet : Faciliter l'accès aux infrastructures scolaires		
Conditions de mise en œuvre	Evaluation de la faisabilité du projet Etudes géophysiques préalables Etudes techniques Disponibilité de la main-d'œuvre locale.	
REPARTITION DES RESPONSABILITES ET DES COUTS		
Structures de financement	Commune d'AFANLOUM, BIP	
Autres apports locaux	Main d'œuvre locale - Entreprise locale de construction	
Mode de financement	Pourcentage	Montant (FCFA)
Contribution de la Commune	0%	0
Sources de financements (Subventions/Dons)	100 %	145 000
COUT TOTAL ESTIME	100%	145 000
Description sommaire du micro projet : Construction d'un mât de drapeau à la Mairie d'AFANLOUM		
Respect des politiques environnementales : L'ouvrage devra permettre d'améliorer la mobilité des personnes et des biens dans la Commune sans altérer l'environnement.		
Durée d'exécution : Trois (3) mois Date souhaitée de démarrage :		
Nouveau micro projet : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
Documents concernant les autres sources de financement disponibles : Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>		

Fiche projet 14 : Construction d'un forage équipé d'une pompe manuelle à AFANLOUM Village

Date :

N° de référence :	Désignation du micro projet : Construction d'un forage équipé d'une pompe manuelle à AFANLOUM Village	
Région : CENTRE	Domaine d'intervention : Travaux publics	
Commune : AFANLOUM	Secteur : EAU	
Rubrique : Infrastructures rurales		
Agence d'exécution : à déterminer après appel d'offres.		
Organismes Co-intervenant : Commune d'AFANLOUM, DD MINTP/CE		
Maître d'ouvrage : Commune d'AFANLOUM	Maître d'œuvre : A déterminer	Ingénieur : Délégué Régional du MINTP
Objectifs du micro projet : Améliorer l'accès à l'eau potable		
Conditions de mise en œuvre	Evaluation de la faisabilité du projet Etudes géophysiques préalables Etudes techniques Disponibilité de la main-d'œuvre locale.	
REPARTITION DES RESPONSABILITES ET DES COUTS		
Structures de financement	Commune d'AFANLOUM, MINEPAT	
Autres apports locaux	Main d'œuvre locale - Entreprise locale de construction	
Mode de financement	Pourcentage	Montant (FCFA)
Contribution de la Commune	0 %	
Sources de financements (Subventions/Dons)	100 %	8 500 000
COUT TOTAL ESTIME	100%	8 500 000
Description sommaire du micro projet :		
Les travaux à exécuter consistent à construire un forage dans le village AFANLOUM		
Respect des politiques environnementales :		
L'ouvrage devra permettre d'améliorer les conditions de vie et d'hygiène dans les Communautés sans altérer l'environnement		
Durée d'exécution :	Trois (3) mois	Date souhaitée de démarrage :
Nouveau micro projet :	Oui	Non <input type="checkbox"/>
Documents concernant les autres sources de financement disponibles :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

Documents exploités

- 1- Guide méthodologique de planification régionale et locale
- 2- Plan de Développement Communal d'AFANLOUM 2009-2014
- 3- Document des stratégies pour la croissance et l'emploi (DSCE) du Cameroun
- 4- Délibérations de la Commune d'AFANLOUM pour la période 2009-2013
- 5- Guide d'élaboration des CDMT sectoriel : Cas du NIGER
- 6- Divers documents de la Commune d'AFANLOUM
- 7- Rapports d'activités des différents sectoriels